

ReSciLaC

Revue des Sciences du Langage et de la Communication

KRA Kouakou Appoh Enoc
ASSANVO Amoikon Dyhie
TAPÉ Jean-Martial



**Actes du 1^{er} colloque scientifique national
du Laboratoire de Description, de
Didactique et de Dynamique des Langues
en Côte d'Ivoire (L3DL-CI):
« Le nom dans les langues naturelles »
(Bonoua, les 05 et 06 octobre 2017)**

TOME II

Numéro 6 / 2017 / 2nd semestre
© LASODYLA – REYO – UAC
ISSN : 1840-8001

**Actes du 1^{er} colloque scientifique national du Laboratoire de
Description, de Didactique et de Dynamique des Langues
en Côte d'Ivoire (L3DL-CI) :**
« Le nom dans les langues naturelles »
(Bonoua, les 05 et 06 octobre 2017)

Université d'Abomey-Calavi
Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication
LASODYLA-REYO – UAC – 2017



ReSciLaC

Revue des Sciences du Langage et de la Communication

Dépôt légal N°8184 du 15/10/2015
Bibliothèque Nationale, 4ème trimestre
ISSN: 1840-8001 – ReSciLaC N°6 – 2nd semestre, décembre 2017

Directeur de publication

Prof. Akanni M. IGUE (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Rédacteur en Chef

Prof. Aimé Dafon SEGLA (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Comité de rédaction

Dr Moufoutaou ADJERAN (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr Guillaume CHOGOLOU (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Comité scientifique et de lecture

Prof. Aimé Dafon SEGLA (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Akanni M. IGUE (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Blaise DJIHOUESSI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Céline PEIGNE (INALCO, Paris)

Prof. Christophe H. B. CAPO (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Flavien GBETO (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Florentine AGBOTON (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Gratien Gualbert ATINDOGBE (Buea, Cameroun)

Dr Guillaume CHOGOLOU (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Jean Euloge GBAGUIDI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Julien K. GBAGUIDI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr Katia GLOVSKO (Université de Bologne, Italie)

Prof. Kofi SAMBIENI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Laré KANTCHOA (Université de Kara, Togo)

Prof. Maxime da CRUZ (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Samuel DJENGUE (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Tchaa PALI (Université de Kara, Togo)

Prof. Martina Drescher (Université de Bayreuth)

Dr Etienne K. Iwikotan (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Romuald TCHIBOZO (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Adresse

Laboratoire de Sociolinguistique, Dynamique des Langues et Recherche en Yoruba (LASODYLA-REYO)

Université d'Abomey-Calavi.

laboratoiresociolinguistique@yahoo.fr

Consignes aux auteurs

Modalités de soumission

Deux appels à contribution permanents sont lancés en **mars** et en **octobre** afin de permettre la diffusion de deux volumes annuels. Les frais de lecture et de publication s'élèvent à 40.000F CFA. Les articles doivent être envoyés au directeur de publication à l'adresse suivante : **laboratoiresociolinguistique@yahoo.fr**

Chaque proposition est évaluée par deux instructeurs anonymes dans un délai d'un mois (les propositions sont anonymées pour la relecture). Un article proposé pourra être refusé, accepté sous réserve de modifications, accepté tel quel. Les articles peuvent être rédigés en français ou en anglais, ou en version bilingue.

Ils doivent comporter un résumé de 10 lignes maximum en français et en anglais, ainsi que 5 mots-clefs en français et en anglais. Le nombre de pages ou de caractères d'un article n'est pas limité. En revanche, un minimum de 8 pages est requis.

Présentation des contributions

Mise en page: Format A5 ; Marges = 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ; Reliure = 0 cm ;

Style normal (pour le corps de texte) : Police Palatino Linotype 12 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, interligne simple.

Titre de l'article : Police Palatino Linotype 14 points, sans couleurs, majuscules, gras ; paragraphe centré, pas de retrait, espacement après = 18 points, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 1 : Police Palatino Linotype 14 points, sans couleurs, gras ; paragraphe gauche, espacement avant = 18 points, espacement après = 12 points, pas de retrait, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 2 : Police Palatino Linotype 12 points, sans couleurs, gras ; paragraphe gauche, espacement avant = 12 points, espacement après = 6 points, pas de retrait, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 3 : Police Palatino Linotype 12 points, sans couleurs, italiques ; paragraphe gauche, espacement avant = 12 points, espacement après = 3 points, pas de retrait, interligne simple.

Notes : notes de bas de page, numérotation continue, 1...2...3... ; Police Palatino Linotype 12 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Bibliographie : Police Palatino Linotype 12 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas d'espacement, interligne simple.

Présentation

ReSciLaC (Revue des Sciences du Langage et de la Communication) est une revue du Laboratoire de Sociolinguistique, Dynamique des Langues et Recherche en Yoruba (LASODYLA-REYO) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). ReSciLaC est une revue pluridisciplinaire qui accueille des contributions abordant un grand nombre de champs d'études des sciences humaines et sociales.

ReSciLaC permet de faire la diffusion de travaux de jeunes chercheurs ou de chercheurs confirmés *en sociolinguistique, en linguistique, en didactique des langues, en communication, en littérature, en philosophie du langage, en sciences de l'éducation, en sociologie, histoire, histoire de l'art*, etc.

L'objectif de ReSciLaC est d'encourager des discussions scientifiques et théoriques les plus larges possibles portant aussi bien sur les sciences humaines que sur les sciences sociales.

KRA Kouakou Appoh Enoc
ASSANVO Amoikon Dyhie
TAPÉ Jean-Martial

TOME II

ACTES DU 1^{ER} COLLOQUE SCIENTIFIQUE NATIONAL SUR :
« LE NOM DANS LES LANGUES NATURELLES »

AVANT-PROPOS

Parmi les Sciences Humaines, les Sciences du Langage et les autres sciences connexes ont un rôle primordial à jouer en Afrique tant des pans entiers de leurs champs sont encore en friche. Il existe en effet un déficit important sur le plan de la connaissance scientifique de la majorité des langues africaines. Par exemple, sur près de 2500 langues dénombrées en Afrique, à peine un quart d'entre elles disposent à ce jour d'une description scientifique. En Côte d'Ivoire, si ces deux dernières décennies ont vu augmenter de façon significative le nombre de travaux sur les langues, il n'en demeure pas moins que beaucoup reste à faire. D'abord, il y a que la totalité des langues répertoriées n'est pas encore couverte par les recherches ; ensuite on note l'insuffisance d'études « fines et pointues » sur des notions spécifiques telles que les notions de nom, de verbe, d'adjectif, d'adverbe, de déterminant, d'idéophone, de procédés discursifs et énonciatifs, etc., notions qu'exhibent, peut-être différemment, les langues africaines et ivoiriennes. C'est pour répondre en partie à cette attente que les organisateurs du colloque de Bonoua ont choisi pour thème « Le nom dans les langues naturelles ». Bien évidemment, et en rapport avec le titre même de ce colloque, toutes les communications rassemblées ici ne traitent pas uniquement de la notion du nom dans les langues africaines, même si celles dont c'est l'objet sont majoritaires. Mais cet avant-propos, au-delà des résultats du colloque, constitue pour moi une opportunité non seulement de féliciter les initiateurs de ce projet, mais aussi et surtout d'encourager la jeune génération de chercheurs à poursuivre sans relâche le travail d'exploration des éléments culturels de notre patrimoine dont les langues sont assurément les principaux vecteurs. Les langues africaines, faut-il le rappeler, modelées par leur histoire propre et leurs écosystèmes, apportent des réponses particulières aux besoins du langage humain de dire le monde. Ce sont ces particularités ou ces particularismes qui demandent à être révélés, analysés, expliqués et validés. Ainsi, de ces travaux réalisés à partir d'approches théoriques variées et éprouvées, émergeront, sans aucun doute, de nouveaux arguments heuristiques et de nouvelles pistes épistémologiques qui viendront enrichir et élargir les questionnements sans fin des Sciences du Langage. C'est là ma conviction profonde que j'invite mes jeunes collègues d'ici et d'ailleurs à partager et à en faire leur credo.

KOUADIO N'Guessan Jérémie

Professeur Titulaire en Sciences du Langage

Présentation des actes du colloque

Cet ouvrage réunit les actes du premier colloque scientifique national du Laboratoire de Description, de Didactique et de Dynamique des Langues en Côte d'Ivoire (L3DL-CI) affilié au Département des Sciences du Langage et à l'Institut de Linguistique Appliquée (I.L.A.) de l'Université Félix Houphouët-Boigny. Le thème traité au cours de cette rencontre scientifique s'énonce comme suit : « *Le nom dans les langues naturelles* ». Il a été abordé dans différentes disciplines des Sciences du Langage : la linguistique (Phonétique, Phonologie, Morphologie, Syntaxe, Sémantique, Pragmatique, Analyse du discours etc.), la sociolinguistique, la didactique, etc. Aussi, plusieurs aspects des noms, dans les langues africaines spécialement celles du Niger-Congo et de l'Indo-Européen (le français et l'anglais), ont fait l'objet d'analyse.

Les membres du comité scientifique du colloque

Pr Kouadio N'Guessan Jérémie, Professeur *Université Félix Houphouët-Boigny*,
Pr Ahoua Firmin, *Université Félix Houphouët-Boigny*,
Pr Bohui Hilaire, *Université Félix Houphouët-Boigny*,
Pr Pierre N'Da, *Université Félix Houphouët-Boigny*,
Pr Zasseli Ignace Biaka, *Université Félix Houphouët-Boigny*,
Pr Abolou Camille, *Université Alassane Ouattara*,
Pr Ngoran-Poame Léa Marie Laurence, *Université Alassane Ouattara*,
Dr Bogny Yapo Joseph, *Université Félix Houphouët-Boigny*.

Coordonnateurs du colloque

Dr Kra Kouakou Appoh Enoc, *Université Félix Houphouët-Boigny*,
Dr Assanvo Amoikon Dyhie, *Université Félix Houphouët-Boigny*,
Dr Tapé Jean-Martial, *Université Félix Houphouët-Boigny*.

Les différentes commissions du comité d'organisation du colloque

Commission secrétariat : *Responsable*, Kra Kouakou Appoh Enoc. *Membres* : N'guessan Kouassi Akpan Désiré, Amani Allaba Angèle Sébastienne, Gondo Bleu Gildas, Dodo Jean Claude.
Commission logistique : *Responsable*, Tapé Jean-Martial. *Membres* : Niamien N'da Christiane, Yéo Kanabéin Oumar, Séa Souhan Yves, Sib Sié Justin. **Commission finances** : *Responsable*, Assanvo Amoikon Dyhie. *Membres* : Kossonou Kouabena Théodore, Gnizako Telesphore Symphorien.

Remerciements

La réalisation de ce colloque a été effective grâce à l'engagement des coordonnateurs et des membres des commissions secrétariat, logistique, finances ; l'encouragement des collègues des Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan, Alassane Ouattara de Bouaké, Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo, de l'École Normale Supérieure d'Abidjan et à l'enthousiasme des étudiants. Nous remercions également le Directeur du Laboratoire L3DL et le Doyen de l'UFR Langues, Littératures et Civilisations pour leurs encouragements. Qu'il nous soit permis d'exprimer aussi notre reconnaissance aux membres du comité de rédaction de la Revue des Sciences du Langage et de la Communication de l'Université d'Abomey-Calavi (ReSciLaC) pour avoir aidé à la publication de cet ouvrage.

Sommaire

SECTION I : LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE

	<i>Page</i>
01 ANDREDOU Assouan Pierre	001
Terminologie des sciences médicales en agni sanwi, langue kwa de Côte d'Ivoire	
02 AHATÉ Tamala Louise & BROU Chiadon Sosthène	011
Étude comparative de la structure interne des noms composés dans deux langues kwa : l'akyé et l'éotilé	
03 FALLÉ Vélérou Adelin	021
Classification sémantique des noms de baptême chez les Niaboua	
04 FOFANA Mamadou	031
Les consonnes transitives du koyaga : une analyse phonologique	
05 KOFFI Koffi, KOUASSI Kan Guillaume & N'GUESSAN Konan Bertiel	039
Syntaxe et sémantique des anthroponymes Baoulé et Beng	
06 KOUAKOU Koffi Joël & YAO Yao Jean Marc	051
Peut-on envisager la traduction des anthroponymes proverbiaux Baoulé ?	
07 MAHAMADOU Ouattara	061
La dénomination de la parente en Koulango	

SECTION II : SOCIO-DIDACTIQUE

08 AGNISSONI Kouassi Sidoine	069
L'influence de certaines langues sur la structure nominale du nouchi	
09 DOUMBIA Moussa	081
Origine, aspects sémantiques et morphologiques des prénoms et surnoms mandingues du XIII ^e siècle à nos jours	

- 10 **KOSSIA Armelle Elvira & KONÉ Salimata Sarrah Laetitia** | 091
Analyse sémantique des toponymes de "maquis" en français de la ville d'Abidjan
- 11 **YOFFO Agui-Kouadio Rodrigue** | 099
Profil du répertoire linguistique d'élèves du projet école intégrée

SECTION III : ALPHABÉTISATION, GRAMMAIRE ET LINGUISTIQUE

- 12 **BOHOUSSOU Louis Charles Kouadio Kouamé** | 109
Une étude contrastive de l'ordre des éléments fonctionnels de IP: cas du baoulé et de l'anglais
- 13 **FOFANA Kalidja Siby** | 121
Patronymes et alliances à plaisanterie chez les worodougoukas : opportunité pour l'alphabétisation des adultes
- 14 **SÉA Souhan Monhuet Yves** | 131
Intégration des emprunts lexicaux du dioula dans la terminologie fonctionnelle pour l'alphabétisation en wè-nord : une réelle opportunité dans l'élaboration des contenus des manuels

ISSN :1840-8001

TERMINOLOGIE DES SCIENCES MEDICALES EN AGNI SANWI, LANGUE KWA DE COTE D'IVOIRE

ANDREDOU Assouan Pierre

Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé : L'autonomisation de toute langue réside dans sa capacité à nommer les réalités nouvelles. Malheureusement, les locuteurs des langues africaines, en général, et ceux des langues ivoiriennes en particulier, rencontrent des difficultés pour désigner les termes scientifiques et technologiques. Dans bien de cas, ils ont recours aux emprunts. Cette situation constitue un frein au développement de ces langues. Dans cet article, il est question de néologismes issus de combinaisons de lexèmes purement agni-sanwi traduisant au mieux les notions médicales, et les nouvelles entrées proposées ne doivent souffrir d'aucune ambiguïté. Les items utilisés sont en général des unités de la langue, pris avec leurs sens propres. Ils sont introduits dans un type de discours nouveau, celui de la médecine, prenant ainsi une nouvelle dimension.

Mots-clés : Autonomisation, néologismes, néologie lexicale.

Abstract: The empowerment of any language lies in its ability to name new realities. Unfortunately, the speakers of African languages in general, and those of languages of Côte d'Ivoire in particular, have enormous difficulties in designating scientific and technological terms. In many cases, they resort to borrowing words. This situation is a brake on the development of these languages. In this work, it is about neologism resulting from combinations of purely sanwi lexemes that translate medical notions at best, and the new offered entries not be ambiguous. The items in use generally are units of the language, taken with their proper meaning. They are a new type of discourse, that of medicine, which is given a new dimension.

Keywords: Empowerment, neologisms, lexical neology.

Introduction

Dans un contexte où le système nosologique agni-sanwi est différent de celui du français, l'on peut s'attendre à ce que la maladie du point de vue des locuteurs agni-sanwi ne corresponde pas forcément au diagnostic du médecin. Conscient que le peuple sanwi est quotidiennement confronté aux difficultés de compréhension et de traduction du vocabulaire médical, nous avons décidé de mener une réflexion sur le mode de désignation des termes médicaux français en agni-sanwi. En effet, notre travail consiste à recenser, définir et harmoniser un certain nombre de mots en langue française et à en répertorier les équivalents en agni-sanwi. Cet article sera donc centré sur la terminologie des sciences médicales.

1. Cadre théorique et problématique

Cette analyse s'inscrit dans le domaine de la néologie lexicale. Ce type de néologie est dit « lexical », car les termes créés vont enrichir le vocabulaire d'un domaine de spécialité. Certes la néologie lexicale fait appel à l'innovation et au génie humain, cependant elle tient compte des différents procédés de créations lexicales. La question qui sous-tend cette analyse est : *Les procédés de créations lexicales naturels peuvent-ils permettre à l'agni sanwi d'être un médium de transmission du savoir des sciences médicales ?*

2. Notions relatives à l'anatomie humaine

Seules les parties du corps intervenant dans les termes de maladies évoqués ont fait l'objet d'analyse dans ce présent travail. Ce sont entre autres :

(1)		
a.	mòjáatĩ / sang / voie /	« artère »
b.	tàdjě / vêtement /.	« membrane »
c.	àhòní tãdjě / cœur / vêtement /	« endocarde »
d.	mòjámámă / sang / corde /	«veine »
e	kwě tãdjě / ventre / vêtement /	« péritoine »
f.	kòtòkú / sac /	« vésicule »
g.	àbòrjímá kòtòkú / bile / sac /	« vésicule biliaire»
h.	ndíatĩ / nerf / voie /	« trajet »
i.	áfòkò atĩ / poumon / voie /	«bronche»
j.	hwě ndòbà / poitrine / muscle /	«muscle pectoral»
k.	mòjá atĩ tjàmá / sang / voie / fin /	« artériole »

Certes, les locuteurs agni-sanwi ont une certaine maîtrise de l'anatomie de l'homme cependant, certains organes du corps leur semblent méconnus. Il est donc important, dans la perspective d'une meilleure compréhension des néologismes médicaux qui sont évoqués, de proposer des items pour les nommer.

3. Terminologie médicale

Les néologismes qui suivent sont proposés à partir des différents organes du corps. Les préfixes et les suffixes qui émanent du lexique médical français sont également pris en compte.

3.1. Terminologie des différentes pathologies

Les pathologies sont classées en fonction des grands systèmes que comporte le corps humain.

Les maladies de l'appareil cardiovasculaire

Les maladies cardiovasculaires désignent l'ensemble des maladies relatives aux vaisseaux sanguins et aux muscles cardiaques. Pour les désigner, les néologismes suivants sont proposés:

(2)

- | | |
|--|---------------------|
| a. mójá àtî jálè ¹
/ sang / voie / douleur / | « artérite » |
| b. mójáátî èkètè
/ sang / voie / durcissement / | « artériosclérose » |
| c. ahòní tadjé jálè
/ cœur / vêtement / douleur / | « endocardite » |
| d. àhòní jálè
/ cœur / douleur / | « cardite » |
| e. mójá nàmǎ jálè
/ sang / corde / douleur / | « phlébite » |
| f. mójá wê
/ sang / maladie / | « hémopathie » |
| g. mjê nû mójá
/ urine / dans / sang / | « hématurie » |
| h. mójá nû kàkóbà
/ sang / dans / parasite / | « hématozoaire » |
| i. mójá àtî hùá
/ sang / voie / enflure / | « anévrisme » |
| j. àhòní ndè ndè sjê
/ cœur / rapidement / battement / | « tachycardie » |

Les maladies de l'appareil digestif

Les maladies de l'appareil digestif regroupent l'ensemble des altérations du fonctionnement du système gastro-intestinal. Ce sont entre autres :

(3)

- | | |
|---|-------------------|
| a. nóá mójá twè
/ bouche / sang / écoulement / | « stomatorragie » |
|---|-------------------|

¹jálè traduit le suffixe – ite inflammation. Il ne s'agit pas d'une correspondance stricte. Il permet simplement au locuteur d'identifier sans difficulté la maladie en question.

b. àǵě jàlè ² / dent/douleur /	« odontalgie »
c. mójà fǵê / sang / vomissement /	« hémopathie »
d. nǵà kùnù jàlè / bouche / intérieur / douleur /	« stomatite »
e. kwê tǵdjě jàlè / ventre / vêtement / douleur /	« péritonite »
f. ɲǵǵǵ jàlè / intestin / douleur /	« entéralgie »
g. ɲǵǵǵ tètèlè jàlè / intestin / large / douleur /	« colite »
h. ɲǵǵǵ tètèlè wê / intestin / large / maladie /	« colopathie »
i. ɲǵǵǵ tǵǵmǵ jàlè / intestin / petit / douleur /	« entérite »
j. bwějàlè / foie/ douleur /	« hépatalgie »
k. kòmví kùnù jàlè / gorge/ intérieur / douleur /	« pharyngite »
m. àbòɲǵmǵ kòtòkú jàlè / bile / sac / douleur /	« cholécystite »

Les maladies de l'appareil digestif forment un ensemble d'affections aiguës et chroniques très variées. Elles peuvent toucher le tube digestif, le péritoine, ainsi que le foie, les voies biliaires et le pancréas.

Maladies de l'appareil reproducteur

L'appareil reproducteur désigne l'ensemble des organes qui ont une action dans le processus de reproduction. Ce sont :

²jàlè renvoie non pas au suffixe -ite « inflammation » mais plutôt à -algie « douleur ». Ce double emploi pourrait se justifier par le fait qu'il a un sens assez générique.

- (4)
- a. ndómà èhúà³ « orchite »
/ testicule / enflure /
- b. tóà nzùè mmă fĩ « azoospermie »
/ pénis / eau / fruit / aucun /

Un autre type d'appareil peut être considéré : l'appareil urinaire.

Les maladies de l'appareil urinaire

Cet appareil est constitué des reins, de la vessie, du sang et de la prostate. Nous avons comme maladie :

- (5)
- a. àÇě jàlè « néphrite »
/ rein / douleur /
- b. mjê nú mójà « hématurie »
/ urine / dedans / sang /

Les maladies de l'appareil respiratoire

L'étude des maladies respiratoires est connue sous le nom de pneumologie. En voici quelques néologismes:

- (6)
- a. hómjâ àtĩ mójà èfitê « hémoptysie »
/ respiration / voie / sang / sortie /
- b. àfòkò àtĩ jálè « bronchite »
/ poumon / voie / douleur /
- c. àfòkò àtĩ ñzùè twê « bronchorrhée »
/ poumon / voie / eau / écoulement /
- d. àfòkò àtĩ jálè « bronchectasie »
/ poumon / voie / douleur /

L'essentiel de ces néologismes a été formé à partir des préfixes français hémó-« sang » et bronch- « bronche » que nous avons traduits en sanwi par *àfòkò* et *àtĩ*.

Outre les appareils cardiovasculaire, digestif, reproducteur, urinaire et respiratoire, l'appareil locomoteur fait partie des grands systèmes de classification des pathologies.

Les maladies de l'appareil locomoteur

L'appareil locomoteur humain est le système d'organes qui confère à l'homme l'aptitude à se mouvoir physiquement. Il se compose du système musculaire, du squelette osseux et cartilagineux, ainsi que des éléments rattachés (ligaments, tendons...), des pieds et des mains. En partant de ces organes, l'on peut former les néologismes en (7) :

³ L'absence de jálè est due au fait que la maladie dont il est question, ici, est plus facilement identifiable par l'inflammation des testicules. La compréhension des locuteurs a été privilégiée à une traduction assez stricte mais dont le sens ne serait pas évident pour les locuteurs agni-sanwi.

- (7)
- | | |
|---|------------------|
| a. bātómá búbwě wě
/ enfant / paralysie / maladie / | « poliomyélite » |
| b. àhòná bwě búbwě
/ corps / moitié / paralysie / | « hémiplégie » |
| c. àjálè jò búbwě
/ pied / deux / paralysie / | « paraplégie » |
| d. àkpòlé jálè
/ articulation / douleur / | « arthrite » |
| e. àkpòlé dǒǒ jálè
/ articulation / beaucoup / douleur / | « arthrose » |

Les maladies de l'appareil du système nerveux

Le système nerveux se compose de deux parties : le système nerveux central, qui regroupe les centres nerveux et le système périphérique, qui comprennent les différents nerfs qui partent du système nerveux central pour innerver le reste de l'organisme. Cet appareil peut souffrir des pathologies suivantes :

- (8)
- | | |
|---|-----------------------------|
| a. ndí jálè
/ nerf / douleur / | « névrite » |
| b. ndí dǒǒ jálè
/ nerf / beaucoup / douleur / | « polynévrite » |
| c. ndí àtjálè
/ nerf / voie / douleur / | « névralgie » |
| d. tilé bwě jálè
/ tête / moitié / douleur / | « hémialgie ou hémicrânie » |
| e. àjǎ́ jálè
/ œil / douleur / | « ophtalmie » |
| f. ndòbà jálè
/ muscle / douleur / | « myalgie » |
| g. àzwě kùnyù jálè
/ oreille / intérieur / douleur / | « otite interne » |
| h. àzwě nzì jálè
/ oreille / derrière / douleur / | « otite externe » |

L'essentiel de ces maladies a été nommé à partir des organes des différents appareils de l'anatomie humaine. Les suffixes *-algie* « douleur », *-ite* « inflammation » et *-ose* renvoyant à

« douleur » sont utilisés en médecine pour former les noms de maladies sur une base qui désigne soit l'organe atteint soit la partie atteinte. Quoique ces suffixes n'aient pas les mêmes significations, nous suggérons le lexème communément utilisé en agni-sanwi *jálê* « douleur » pour désigner les différentes affections nommées. Ce choix trouve sa justification dans le fait que nous n'aurons aucun problème à faire accepter cette proposition, car c'est de cette façon que les Sanwi procèdent dans bien des cas pour désigner une douleur locale ou toutes les affections et autres états pathologiques dont ils sont susceptibles de souffrir.

3.2. Les spécialistes en milieu médical

Le suffixe agentif *-logue* qui signifie littéralement « celui qui possède le savoir », qui a une expertise dans le domaine donné est couramment utilisé pour nommer les professionnels dans le domaine de la santé. Les locuteurs sanwi appellent tout homme de science :

(9)

sí	fwê	« spécialiste »
/connaître / agent /		

Cette création lexicale est facilement acceptable et compréhensible par le locuteur sanwi. *sífwê* « spécialiste » permet de former :

(10)

- | | | | |
|-----------------|---------------|---------------|-------------------|
| a. àhòní | wê | sífwê | « cardiologue » |
| / cœur / | maladie / | spécialiste / | |
| b. mjê | wê | sífwê | « urologue » |
| / urine / | maladie / | spécialiste / | |
| c. àfòkò | wê | sífwê | « pneumologue » |
| / respiration / | maladie / | spécialiste / | |
| d. mójàwê | sífwê | | « hématologue » |
| / sang / | maladie / | spécialiste / | |
| e. ndí | wê | sífwê | « neurologue » |
| / nerf / | maladie / | spécialiste / | |
| f. àpwě | wê | sífwê | « néphrologue » |
| / rein / | maladie / | spécialiste / | |
| g. tḡà | wê | sífwê | « andrologue » |
| / pénis / | maladie / | spécialiste / | |
| h. bòè | wê | sífwê | « hépatologue » |
| / foie / | maladie / | spécialiste / | |
| i. àjě | wê | sífwê | « dentiste » |
| / dent / | maladie / | spécialiste / | |
| j. àjě | sísjě̀lè | sífwê | « orthodontiste » |
| / dent / | arrangement / | spécialiste / | |
| k. àjàlè | tḡgě | sífwě | « orthopédiste » |

/ pied / redresser / spécialiste /	
l. àjilé sífwê	« pharmacologue »
/ médicament/ spécialiste /	
m. èsèremú sífwê	« rhumatologue »
/ rhumatisme / spécialiste /	
n. nǎfóǎ́ sífwê	« sénologue ».
/ sein / spécialiste /	

Les termes de maladies en sanwi font appel aux parties du corps qui en sont la localisation. Ils peuvent être utilisés de façon euphémique. En effet, il est indispensable de noter que même s'il est clair que les parties du corps interviennent dans la dénomination des maladies, celles-ci ne sont pas toujours utilisées nommément, car certaines relèvent du tabou surtout quand les maladies sont liées au sexe féminin et à ses organes.

4. Analyse morphologique

S'intéresser aux néologismes du point de vue morphologique revient à s'interroger sur les règles morphologiques qui favorisent la création néologique.

4.1. La dérivation

L'analyse des néologismes proposés dans les différents domaines révèle l'utilisation de la dérivation suffixale. Nous n'avons rencontré qu'un seul cas de suffixation. Il concerne le terme *sífwê* « spécialiste » formé du verbe *sí* « connaître » et du dérivatif *fwê*. Le morphème suffixal *-fwê* signifie « agent ». Lorsqu'il est adjoind au radical verbal, *-fwê* a pour rôle la formation des noms d'agent et désigne ainsi la fonction, le métier. Ce processus de nominalisation peut se schématiser comme ci-dessous :

$$(11) \quad [V \text{ Rad.}] \rightarrow [N \text{ Rad.} - fwê]$$

Certains termes sont plutôt obtenus par juxtaposition d'au moins deux éléments. Ce type de construction est l'objet de la prochaine section.

4.2. Le syntagme

L'analyse du corpus révèle cinq types d'adjonction (*jàlè, èwê, sjê, sífwê, etákùmù*) au nom.

(12)		
a. ñdí	jàlè	« névrite »
b. mójà	wê	« hémopathie »
c. dówá	sjê	« sérologie »
d. nvónì	sífwê	« radiologue »
e. ndóbá	akùnù	« intramusculaire »

Les items en (12) sont issus de la juxtaposition de deux noms. Le premier nom apparaît comme le déterminant et le second le déterminé. Dans l'exemple (12b), la voyelle initiale du déterminé s'élide au profit de la voyelle finale du déterminant. Ainsi l'exemple / mójà èwê / « hémopathie » donnera en surface [mójà wê]. Ce changement résulte de la manifestation d'OCP. Notons que Leben (1973) a été l'un des premiers chercheurs à postuler que toute séquence d'autosegments doit obligatoirement se conformer à une règle de bonne formation

appelée OCP (obligatory contour principle en anglais ou principe du contour obligatoire en français). L'élément essentiel à retenir dans ce principe est le suivant :

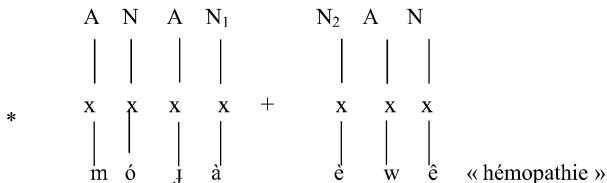
A un même niveau de représentation, on ne peut avoir deux objets identiques adjacents. Au regard de cette théorie, les séquences d'autosegments ayant deux objets identiques adjacents du genre aabc, abbc, abcc sont exclus et considérés comme mal formés.

EHIRE 2009(p. 80)

Les graphes en (13) résument ce phénomène :

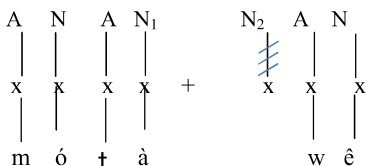
(13)

a.



Cette configuration est mal formée, car elle viole OCP. Pour qu'il y ait bonne formation, N₂ doit s'élider au profit de N₁ comme dans la représentation suivante :

b.



La forme en (12b) est celle qui est attestée dans la langue.

A l'inverse du terme suffixé, les syntagmes correspondent au regroupement de deux mots qui représentent une seule unité conceptuelle.

Conclusion

En définitive, nous venons d'exposer la démarche qui a présidé à l'expression des concepts dans l'élaboration d'un lexique thématique bilingue agni-sanwi-français en sciences médicales. Il en ressort que la néologie lexicale est un procédé de terminologie qui permet de greffer aisément un certain contenu notionnel à des termes pour lesquels une équivalence est requise en agni sanwi. La création de terminologie de maladies en sanwi a nécessité une compréhension des représentations de l'univers et plus particulièrement celles relatives à la santé et à la maladie du peuple sanwi. Un aperçu sur sa culture surtout sur ses croyances par rapport à la maladie a permis la formation de néologismes.

Références bibliographiques

- Andredou, A. P. (2009). *Procédés de création lexicale et innovation lexicale en agni sanwi: cas des mathématiques*. Université de Cocody, Mémoire de DEA.
- Baggioni, Daniel. (1974). Dirigisme linguistique et néologie. *Langages* n° (36),53-66.
- Beciri, H. (1999). *La néologie dans le domaine de la micro-informatique professionnel en français et en anglais : Création lexicale et explicitation en contexte*. Paris 7 Thèse de doctorat.
- Beciri, H. (1994). Néologismes spécialisés dans les médias et la vie quotidienne : aspects morphologiques et sémantiques, *Néologie lexicale* n°(6), GRIL, Université Paris 7.

- Boulanger, J-C. (1979). Problématique d'une méthodologie d'identification des néologismes en terminologie. *Néologie et lexicologie*, Paris, Larousse. (pp. 36-46.)
- Deroy, L. (1971). Néologie et néologismes : essai de typologie générale. *La banque des mots* n° (1), pp. 5-12.
- Diki-Kidiri, M. et Al. 2008. *Le vocabulaire scientifique dans les langues africaines : pour une approche culturelle de la terminologie*. Paris, Karthala.
- Ehire, L. (2009). *Afima (parler agni de la S/P de Mafèré) : étude phonologique et grammaticale*. Université de Cocody. Thèse de doctorat.
- Gardin, B. (1974). La néologie. Aspects sociolinguistiques, *Langages* n° (36) pp. 67-73.
- Guilbert, Louis. 1975. *La créativité lexicale*. Paris. Larousse.
- Houis, M. & Bole-Richard, R. (1977). *Intégration des langues africaines dans une politique d'enseignement*. aris. Unesco; ACCT, France.
- Quevauvilliers, & all. (2005). *Dictionnaire médical de l'infirmière*. Encyclopédie pratique. Masson.
- Sablayrolles, J-F. (1993). La double motivation de certains néologismes. *Faits de langues* n° (1) pp. 223-226.
- Xu, Z. (2001). *Le néologisme et ses implications sociales*. Paris. L'Harmattan,

ÉTUDE COMPARATIVE DE LA STRUCTURE INTERNE DES NOMS COMPOSÉS DANS DEUX LANGUES KWA : L'AKYE ET L'ÉOTILÉ

AHATE Tamala Louise & BROU Chiadon Sosthène

Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé : Cette étude porte sur la structure interne des noms composés de l'akyé et de l'éotilé. Elle montre que les noms composés sont hiérarchisés dans ces langues. Cette hiérarchie révèle l'existence d'un élément central admis comme tête du composé tandis que l'autre élément joue le rôle de complément. Par ailleurs, en tenant compte de l'aspect sémantique du nom formé en ce qui concerne certains mots, il se crée une polémique quant à la position exacte de l'élément analysé comme tête dans la formation des noms composés. En cela, Mel G. B. (1994) établit le principe que dans un composé nominal, le noyau, c'est-à-dire l'élément susceptible d'être analysé comme tête peut être à droite ou à gauche et l'autre élément assume la fonction de complément, plus précisément celle de déterminant. En akyé et en éotilé, l'élément tête se trouve toujours dans la position de droite quel que soit le type de séquence auquel on a affaire. Ce principe se justifie aussi bien avec les séquences N-N, qu'avec les séquences N-Adj, N-V et V-N. Les composés nominaux de l'akyé et de l'éotilé présentent l'ordre binaire Déterminant-Déterminé.

Mots-clés : composition nominale, structure interne, tête lexicale.

Abstract: This study is about of the internal structure of compound nouns in akyé and éotilé languages. It shows through representations, that compounds nouns are hierarchically ruled in those languages. That hierarchy reveals the existence of a central item admitted as the head of the component while the other item performs the role of complement. Furthermore, by taking account the semantic aspect of the formed nouns, it sets sometimes a polemic as for the correct position of item analyzing as the head of compound nouns formation. In this, Mel G. B. (1994) establishes the principle that a nominal component, the core, it means that the susceptible item to be analyzed as the head is on the right or on the left and the other item that as complement, more precisely that of determinant. In akyé and éotilé, element admitted as the head is always on the right whoever type of sequences that we had. This principle justify itself better in the following sequences N-N and N-Adj, N-V and V-N sequences. Nominal components of akyé and éotilé presents Determinant-Determined.

Keywords: Nominal component, internal structure, lexical head.

Introduction

L'akyé est une langue kwa parlée dans la région de la Mé, en Côte d'Ivoire. Elle est composée de trois dialectes que sont le nindin, le bodin et le kétin. Le parler sur lequel porte notre étude est le bodin ; il est parlé dans les départements d'Adzopé et de Yakassé Attobrou. L'éotilé est également une langue kwa constituée de deux (2) variantes parlées dans le département d'Adiaké et dans la sous-préfecture de Grand-Bassam. Le parler qui fait l'objet de notre étude est celui des villages de Vitré 1 et de Vitré 2 localisés à Grand-Bassam. Appartenant à l'aire linguistique kwa, ces langues présentent généralement les mêmes mécanismes de formation des noms. Ceux-ci sont de plusieurs ordres, mais en ce qui concerne cet article nous nous limiterons au mode de la composition.

Selon Dubois (2002), la composition est un procédé morphologique qui sert à former une unité sémantique complexe à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir eux-mêmes une autonomie dans la langue. En d'autres termes, il s'agit donc d'un procédé par lequel plusieurs lexèmes s'associent pour former une base c'est-à-dire une unité susceptible de s'associer à un

morphème majeur pour former un constituant. En ce qui concerne la composition nominale, elle permet de mettre en relation deux mots pour obtenir un nom qui exprime une seule et même réalité dans la langue. En général, les noms composés associent des noms, des verbes, des adjectifs, des adverbes, des postpositions....

Dans les langues objet de cette étude, les composés sont d'ordre endocentrique, c'est-à-dire que l'un des éléments du composé a forcément le trait [+N]. Dans le cas des séquences N-N, il faut tenir compte de la position des constituants du composé et du sens du nom obtenu pour déterminer la tête de celui-ci. A la suite de ses travaux sur l'anglais, SCALISE (1986) projette l'élément de gauche comme étant la tête dans les composés nominaux. MEL (1994) au contraire estime qu'en mǒbù-mřĩ (parler aĩzi d'Abra), la tête lexicale dans la composition incombe aussi bien à l'élément de gauche qu'à celui de droite. Dans la plupart de nos langues, déterminer la position exacte de l'élément admis comme tête dans les compositions nominales soulève de réelles difficultés. Partant de ce constat un certain nombre de question se pose.

Quelle position occupe la tête dans un composé nominal en akyé et en éotilé ? Quels types de séquences aboutissent aux compositions nominales ? Selon l'ordre d'agencement des constituants et/ou le sémantisme des unités obtenues, peut-on postuler dans ces langues, que la position de tête peut aussi bien être attribuée à l'élément de droite qu'à celui de gauche ?

Cet article repose sur les strictes limites de notre corpus et nous y envisageons répondre aux différentes préoccupations en essayant de trouver la position appropriée de l'élément dit tête du composé nominal. Notre approche est descriptive et s'inscrit dans le cadre de la grammaire générative, précisément la morphologie des constituants nominaux. Pour analyser certains faits, nous nous appuyerons sur les hypothèses émises par Scalise et Mel. En ce qui concerne les phénomènes phonologiques et morphologiques, nous aurons recours au Principe du Contour Obligatoire (PCO). La démarche à suivre pour mener à bien ce travail va consister premièrement à mettre en exergue les différents types de noms composés susceptibles d'exister en akyé et en éotilé et donner une interprétation des faits observés. Deuxièmement, il sera question de faire cas de tous les points de convergences et de divergences qu'on rencontre au niveau de ces deux langues.

1. Les propriétés des composés nominaux

Dans cette section, il s'agira de présenter différents types de composés existant tant en akyé qu'en éotilé. Nous nous appuyerons seulement sur les composés nominaux obtenus à partir de deux éléments.

1.1. Cas de l'akyé

-Les faits

Les séquences permettant d'aboutir aux types de composés nominaux dont il est question dans ce travail sont les suivants : N-N, V-N, N-Adj et N-V.

-Les séquences N – N

Ces structures présentent des composés à partir de deux noms. En clair, un nom est ajouté à un autre pour former un nouveau nom ; les deux éléments sont juxtaposés. Parmi ces noms, un est considéré comme étant l'élément central c'est-à-dire le noyau. Quant au second nom, il assume la fonction de complément. Les exemples qui suivent en sont une illustration :

(1) a. dzɔ́ + sɔ̀ => dzɔ́sɔ̀
/Dieu/maison/ « église »

b. pá + tɔ̀ => páɔ̀
/brousse//peau/ « varan »

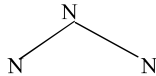
c. hwɛ́ + pɛ̀ => hwɛ́pɛ̀
/tête/poils/ « cheveux »

d. kwɛ́ + jɛ̀ => kwɛ́jɛ̀
/maison /père/ « chef »

e. kpé + bɛ̀ => kpé bɛ̀
/vagin/graine/ « clitoris »

Les noms ci-dessus en (1) ont la caractéristique suivante : [N N – N]. Ils peuvent être représentés par le graphe arborescent suivant en (2) :

(2)



-Les séquences V – N

Ces séquences sont formées à partir de verbe et de nom. Leur mode opératoire est identique à celui des séquences N-N ; c'est-à-dire que l'un des éléments constitue le noyau tandis que l'autre assume le rôle de complément. En voici quelques exemples qui illustrent ces suites :

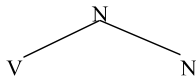
(3) a. gbǎ́ + sɔ̀ => gbǎ́sɔ̀
/laver/maison/ « douche »

b. lā́ + bɔ̀ => lā́bɔ̀
/dormir/lieu/ « dortoir »

c. hṓ + bɔ̀ => hṓbɔ̀
/procréer/lieu/ « utérus »

Les noms en (3) sont représentés comme suit :

(4)



-Les séquences N – Adj

Ces séquences nominales sont obtenues à partir de nom et d'adjectif. En d'autres termes, le nom ajouté à un adjectif permet d'avoir le composé, comme le présentent les items suivants :

(5) a. bṓ + bí => bṓbí
/endroit/noir/ « obscurité »

b. bí + pépé => bí pépé
/enfant//immature/ « nouveau-né »

c. tʃō + fɪ => tʃōfɪ
/palmier/blanc/ « vin de palme »

Dans ces exemples, le nom est à gauche et l'adjectif à droite.

-Les séquences N – V

Il s'agit de l'obtention d'un nom à partir de nom et de verbe. Ces séquences présentent un fonctionnement identique à ceux des N – Adj. Les items suivants illustrent ce type de composition:

(6) a. mǐ + kpɔ => mǐkpɔ
/bouche/s'abstenir/ « jeûner »

b. tsɔ̃ + kɔ => tsɔ̃kɔ
/fagot/ couper/ « cendre »

c. kē + ʃɪ => kēʃɪ
/ami/ manger./ « amitié »

d. bǐ + lɔ̃ => bǐ lɔ̃
/affaire/ /connaitre/ « intelligence »

e. dʒē + lɔ̃ => dʒē lɔ̃
/corps/ réussir/ « beauté »

-Analyses et interprétations

Dans ses travaux sur l'analyse des noms complexes en akyé, Diané (2012) indique que la structure computationnelle des composés est identique à celle des syntagmes. Selon lui l'ordre d'assignation des constituants est linéaire et obéit au rapport déterminé-déterminant. Son étude révèle que les noms complexes de l'akyé font leur tête à gauche. Le constituant à gauche est le déterminé et celui de droite, le déterminant. Si nous postulons que la tête lexicale revient à l'élément de gauche, cela reviendrait à dire que c'est seulement les constituants ayant les traits [+ N] qui doivent figurer dans ce paradigme. Comme le dit Brousseau (1989): « Le mot obtient ses traits de sa tête. ». Cette option est bel et bien respectée dans les suites N – V et N – Adj. Cependant elle ne s'applique pas dans les suites V – N. Diané (2016) fait une autre structuration du nom composé de l'akyé dans laquelle il identifie le constituant de droite comme étant la tête lexicale. Il ressort de ces différentes approches que l'élément admis comme tête dans cette langue peut se trouver aussi bien dans la position de gauche que dans celle de droite. En ce qui concerne les composés de types N – N, l'option de l'élément de gauche ou de droite comme étant la tête morphologique n'est pas perceptible puisqu'il s'avère que chacun des constituants est un N(om).

Est-il admis que pour une même langue, on ait deux positions distinctes ? Quelle interprétation faut-il proposer pour rendre compte de la position exacte de la tête du composé nominal ?

Dans les suites N-N des noms complexes de l'akyé, le choix de l'élément tête n'est pas évident. Par ailleurs, pour déterminer la position de l'élément admis comme tête dans ce type de séquence, nous allons nous appuyer sur des critères qui pourront nous aider à le faire.

Rappelons cependant que le critère de la catégorie syntaxique est d'office écarté étant donné que les éléments du composé sont de la même catégorie syntaxique que le composé lui-même.

Pour continuer, intéressons-nous au critère du rapport sémantique et à celui de la contrainte d'hyponymie des constituants.

Soit l'exemple ci-dessous en (7) :

(7) dzɛ̃ sɔ̃ / Dieu maison / « église »

Dans le composé [dzɛ̃sɔ̃] qui signifie « église », sɔ̃ est le nom qui porte l'essentiel de l'information du composé. Il réfère à une pièce, une maison close, et c'est ce à quoi le composé est identifié. En nous référant au sens que partagent les différents constituants et le mot composé auquel ils se rapportent on peut dire sans risque de nous tromper que la tête est bien entendu l'élément de droite, donc le déterminé et l'élément de gauche, le complément, d'où le déterminant. Dans l'exemple en (7), la tête est donc sɔ̃ qui se trouve à droite du composé et dzɛ̃ dans la position de gauche joue le rôle de complément.

Comme le fait remarquer Brousseau (op.cit.), les éléments d'un composé sont porteurs d'information syntaxique et/ou sémantique. Elle estime qu'il existe un parmi les constituants un qui porte l'essentiel de cette information syntaxique et sémantique. L'analyse du rapport sémantique qui détermine la position de tête à droite est certes à considérer, mais elle n'est pas suffisante. Brousseau (op.cit.) continue donc pour dire qu'en morphologie, la tête d'un mot complexe est le constituant dont le mot est un hyponyme¹. Autrement dit, le signifié auquel se rapporte le composé nominal entretient un lien très étroit avec le signifié du constituant analysé comme la tête du mot. En guise d'illustration examinons l'exemple (7) repris ici en (8) :

(8) [[dzɛ̃] N [sɔ̃]N] N « maison de Dieu » est une « église »

Il découle de cet exemple que l'ensemble des traits sémantiques qui constituent l'intention de sɔ̃ (maison, bâtiment d'habitation, logement, édifice) est inclus dans l'ensemble des traits sémantiques de dzɛ̃ sɔ̃ (église, édifice où se réunissent les chrétiens pour célébrer le culte). En somme, sɔ̃ est le constituant dont la signification se rapproche de celle du mot formé dzɛ̃ sɔ̃. Il est donc la tête lexicale du mot composé. La contrainte d'hyponymie montre bien que la tête du composé est l'élément de droite dans une suite de deux noms. Qu'en est-il des autres séquences ?

Contrairement aux composés N – N, la recherche de l'élément tête dans les suites N – V implique forcément le critère de catégorie syntaxique. Par rapport à l'analyse syntaxique de ces séquences, Mel (1994) dit « si & est la tête d'un constituant β, alors les traits de la catégorie lexicale & sont assignés à β et à tout constituant de β ».

En tenant compte des propos de l'auteur, on peut à priori insinuer que dans les séquences N – V, c'est l'élément de gauche qui assigne les traits au composé c'est-à-dire les traits [+N]. Cette argumentation permet également d'identifier la tête à gauche dans les suites N – Adj et la tête à droite dans les suites V – N.

La représentation de la tête à droite et de la tête à gauche pourrait correspondre à l'analyse de Mel. Cependant pourquoi ne pas postuler une même position de tête pour une même langue ? De plus, on admettrait ces variations de la tête lexicale d'une langue à une autre, mais pas au sein d'une même langue et surtout dans un même domaine d'étude. Cette réflexion nous amène à reconsidérer nos analyses en ce qui concerne les suites N – V et N – Adj.

1. Relation d'inclusion établit dans deux directions opposées selon qu'elle implique l'intention ou qu'elle implique l'extension du mot.

Si nous disons que la séquence N – N qui correspond à la forme parfaite du composé nominal présente l'élément de droite comme étant la tête, pourquoi ne pas considérer cette même position pour les autres séquences ?

Sans toutefois traiter cette question, nous considérons néanmoins que la tête est attribuée à la position de gauche dans ces suites compte tenu du fait que le verbe et l'adjectif ne sont pas de la même catégorie que le composé. Cependant, le verbe dans cette langue peut aussi bien jouer le rôle de prédicat que celui de nom. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on les appelle des verbo-nominaux ou encore des déverbaux. Ceux-ci fonctionnent comme des noms à part entière (Bogny 2014). A cela il faut ajouter le cas des adjectifs qui, en réalité présentent des caractéristiques nominales. Ils sont analysés comme des adjectifs en fonction de l'interprétation qu'ils reçoivent. Pour terminer, nous mentionnons que nos éléments qui au départ avaient été considérés comme des verbes et des adjectifs ne le sont pas en réalité, car ils portent les caractéristiques de traits nominaux dans cette langue.

En définitif, on retient que la position de l'élément tête dans la structure interne de l'akyé est à droite. Les composés nominaux dans cette langue obéissent donc à l'ordre déterminant – déterminé.

1.2. Cas de l'éotilé

Il aurait été souhaitable que nous conservions les mêmes exemples qui ont servi aux analyses de la structure interne de l'akyé dans celle de l'éotilé, vu qu'il s'agit d'une étude comparative portant sur deux langues sœur. Mais les réalités extralinguistiques auxquelles se rapportent les mots composés dans ces langues nous obligent à surseoir à ce choix. Pour cette partie de notre travail nous illustrerons nos exemples avec des mots qui présentent seulement les mêmes formes que ceux de l'akyé.

-Les faits

Les composés nominaux en éotilé sont essentiellement de types N – N et N – Adj.

- Les séquences N – N

Le processus de création nominale de cette structure s'opère par la juxtaposition de deux noms dont l'un est considéré comme l'élément tête et l'autre comme le complément. Dans la mise en relation de ces suites nominales, il peut arriver que le nouveau mot auquel on aboutit subisse certaines modifications au niveau de la forme. On présentera les changements qui ont lieu pour chaque cas.

Soit les exemples suivants en (9) :

- (9) a. $\dot{\text{e}}\text{jim}\grave{\text{a}} + \text{c}\grave{\text{e}}\text{l}\grave{\text{j}}\grave{\text{e}} \Rightarrow \dot{\text{e}}\text{jim}\grave{\text{a}} \text{c}\grave{\text{e}}\text{l}\grave{\text{j}}\grave{\text{e}}$
 / œil / miroir / « paire de lunettes »
- b. $\text{òbòwú} + \text{m}\grave{\text{f}}\text{ám}\acute{\text{ó}} \Rightarrow \text{òbòwú} \text{m}\grave{\text{f}}\text{ám}\acute{\text{ó}}$
 / animal / corde/ « serpent »
- c. $\text{kófi} - \grave{\text{z}}\text{tó} \Rightarrow \text{kófi} \grave{\text{z}}\text{tó}$
 / mer / bouche / « plage »

On observe que dans ces exemples, les différents constituants du composé sont placés côte à côte sans qu'il ne se produise de modification. Le procédé de formation qui ressort de ces composés nominaux en (9) a la caractéristique suivante :

(10) [NN – N]

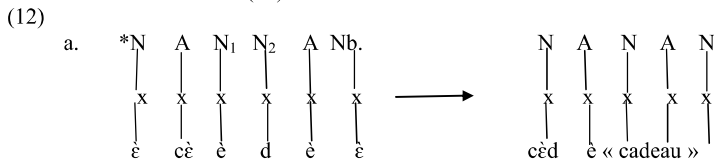
Qu'en est-il des exemples en (11) ci-dessous ?

Soit les exemples en (11) suivants :

- (11) a. èjīkrē +òblò => èjīkrē blò
/ Dieu / champ / « ciel »
- b. ñzà + àtò => ñzà tò
/ boisson / achat / « dot »
- c. ècè +èdè => ècè dè
/ offre / chose / « cadeau »

Dans les exemples précités, il se produit un phénomène d'élosion vocalique dans le processus de formation des noms composés alors qu'il n'y a pas de modification dans les exemples (9). Qu'est ce qui pourrait justifier l'effacement de la voyelle initiale du nom situé dans la position de droite dans certains cas et pas dans d'autres ?

Ahaté (2007) postule que le phénomène d'élosion constaté dans la formation du nom composé en éotilé relève de la violation de l'OCP²². Pour empêcher cette violation, la langue opte pour l'amuissement de la voyelle initiale N₂ au profit de la voyelle finale N₁. Ce qui justifie que les exemples en (11) sont en parfaite adéquation avec la structure interne des composés nominaux telle qu'elle se présente en éotilé. Pour une meilleure compréhension de notre argumentation, nous proposons de représenter la structure sous-jacente de [ècè dè] « cadeau » comme suit en (12) :



-Les séquences N – Adj

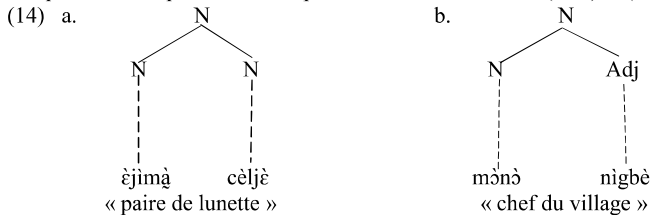
Le nom composé formé à partir de cette suite de mots est obtenu par la combinaison d'un nom et d'un adjectif. Voici en (17) ci-dessous les exemples qui illustrent ce type de séquence :

- (13) a. òsùkè + blònu => òsùkè blònu
/ argent / rouge / « or »
- b. mònò + ñìgbè => mònò ñìgbè
/ concession / vieux / « chef du village »
- c. ètí + àsèkrè => ètí + àsèkrè
/ tête / pourri / « folie »

2. En français PCO : Principe du Contour Obligatoire. Ce principe stipule qu'on ne peut avoir d'objets identiques adjacents à un même niveau de représentation.

-Analyses et interprétations

Les faits montrent qu'en éotilé, les noms composés sont constitués soit de deux noms ou soit d'un nom et d'un adjectif. L'enjeu ici est de trouver la position exacte du constituant qui est admis comme tête dans un composé nominal. Pour rendre compte de la structure interne des noms complexes de l'éotilé, nous basons nos analyses sur la thèse élaborée par Foba (2008) en ce qui concerne la directionnalité dans le NP de cette langue. Il avance que dans la structure interne du syntagme nominal de l'éotilé, les constituants sont projetés à la gauche de la tête lexicale N. Ce qui équivaudrait à dire que dans cette langue, l'ordre d'assignation des constituants se fait de la gauche vers la droite. Autrement dit, les constituants obéissent au rapport Déterminant – Déterminé. Suivant cette disposition nous postulons que la tête dans les noms composés en éotilé obéit à ce principe ; ce qui revient à dire que celle-ci est inéluctablement l'élément de droite. Quant au constituant à gauche, il joue le rôle de complément. Ce qui donne les représentations suivantes en (14.a) et (14.b) :



A priori, comme le montre l'exemple (14.a), la définition de tête à droite entérine les noms composés formés à partir de deux noms. Cependant, l'exemple (14.b) pose un problème en ce qui concerne la relation de l'élément dit tête et l'ensemble du mot formé. En effet, dans les suites N – N, la tête lexicale partage les mêmes traits catégoriels [+N] que le noyau dominant alors que dans les séquences du type N – Adj, le noyau qui est en l'occurrence un adjectif a des traits [- N]. Autrement dit, l'élément qui est supposé être la tête n'est pas de la même catégorie que le nom composé formé. L'analyse de l'élément de droite comme étant la tête morphologique du nom complexe semble présenter des failles vu que cette assertion ne s'applique pas aux structures N – Adj.

De prime à bord, il faut relever qu'en éotilé et dans la plupart des langues kwa, qu'il n'existe pas d'adjectifs purs au sens propre du terme. Ceux que nous considérons comme des adjectifs sont en réalité des noms qui agissent comme des modificateurs. Pour la clarifier nos propos examinons la traduction littérale française de l'exemple (13.b) repris ci-dessous en (15) qui donne ceci :

(15) *mònò nìgbè* « vieux (l'autorité) du village » ((chef) du village)

Il ressort de cette traduction littérale que la tête du composé est bien attendu *nìgbè* qui se trouve dans la position de droite. C'est sur lui que portent toutes les informations fournies par l'élément *mònò* qui est dans la position de gauche. En nous basant sur la relation qu'entretiennent les deux éléments du composé formé on en déduit que le rapport sémantique est lui aussi un critère prépondérant qui permet de définir la tête morphologique du mot composé. C'est le point de vue de Brousseau (op.cit.) portant sur la relation d'hyponymie. En partant de cette thèse, il en résulte que si nous postulons que les noms composés font leur tête à droite, alors, cela revient à dire que dans le composé en (15) le mot formé « *mònò nìgbè* » est un hyponyme de « *nìgbè* ». *nìgbè* est bel et bien le constituant qui se trouve à droite. Il est donc la tête du mot.

En conclusion de cette partie, on retient que dans les composés en éotilé, la tête des constituants est droite et s'applique au rapport déterminant – déterminé.

2. Rapprochements et contrastes entre les structures internes de l'akyé et de l'éotilé

Parler de rapprochement et de contraste revient à relever dans un premier temps, tous les points de convergences qu'on rencontre dans la structure interne de ces deux langues. Dans un deuxième temps il sera question de mettre en relief ce qui distingue l'une de l'autre.

2.1. Les rapprochements

L'akyé et l'éotilé forment les noms composés à partir des séquences N – N et N – Adj. En plus de ces deux premières, l'akyé a recours aux suites N – V et V – N. L'allure que présente la structure interne des noms composés dans ces langues donne l'impression que la position du constituant admis comme tête dans la composition nominale est problématique. Mais conformément au critère sémantique et à la contrainte d'hyponymie, il résulte que la tête est à droite quel que soit le type de composé auquel on a affaire. Il n'existe donc qu'une seule et unique position de tête dans ces deux langues et elle est à droite. Le nom qui est dans la position de gauche, quant à lui joue le rôle de complément dans certains cas et de modificateurs dans d'autres encore.

Dans leur analyse des noms composés, ces deux langues écartent l'hypothèse selon laquelle on doit tenir compte de la position des éléments du mot composé pour déterminer le constituant-tête. Selon elles, la détermination de la tête n'implique pas la position mais plus particulièrement le sens. L'ordre d'assignation des constituants obéit au principe binaire déterminant – déterminé.

2.2. Les contrastes

Les analyses révèlent que hormis les composés de type N – N et N – Adj, l'éotilé ne se sert pas d'autres types de procédés pour former les noms composés. Contrairement à cette dernière, les investigations ont montré qu'en akyé, les modes opératoires des composés nominaux sont plus nombreux. Les compositions nominales dans cette langue sont obtenues à partir des séquences ci-dessous mentionnées :

Les suites N – N => [dzɔ̀] N [sɔ̀] N « maison de Dieu » est une « église »

Les suites N – Adj=> [bɔ̀] N [bɛ] Adj] N « endroit qui est noir » est une « obscurité »

Les suites V – N=>[[hɔ̀] V [bɔ̀] N] N « endroit de procréation » est un « utérus »

Les suites N – V => [[bɛ] N [lɔ̀] V] N « avoir la connaissance » est une « intelligence »

Conclusion

Cet article nous a permis d'étudier la structure interne des compositions nominales en akyé et en éotilé. Il est ressorti que le procédé de formation des composés nominaux en akyé est beaucoup plus productif qu'en éotilé. En ce qui concerne la détermination de la tête lexicale dans ces deux langues, nous avons montré qu'elle n'est pas définie en termes de position, ni encore moins en termes de hiérarchie de niveaux. Par ailleurs, l'élément qui est admis comme tête dans la composition nominale se trouve dans la position de droite dans ces langues. Au demeurant, c'est le constituant à droite qui assume les propriétés sémantiques et syntaxiques dans un composé. La structure interne des noms composés en akyé et en éotilé obéit donc au principe binaire Déterminant- Déterminé.

Références bibliographiques

- Anne, M, B. (1989). *Les noms composés Haïtien : pour une définition intrinsèque de tête morphologique*. In Revue Québécoise de linguistique. 18(2). 11-39. Doi : 10. 7202/602652 ar.
- Abney, Steven, Paul. (1987). *The English Noun phrase*. In its sentential Aspect, PhD Dissertation, MIT, Cambridge MA.
- Ahate, T, L. (2007). *Morphologie nominale de l'éotilé, parler de Vitré*. Mémoire de maitrise, Université de cocody.
- Bogny, Y, J. (2014). *Arguments, marqueurs aspecto-modaux et ordres des mots dans les langues kwa : une approche minimaliste*. Thèse d'état. Université Félix Houphouët Boigny : Cocody. 566p.
- Diane, A, O.(2012). *Les noms complexes de l'Akyé, langue kwa de Côte d'Ivoire : Composés ou syntagmes ?* In Revue n°8 du LTML. ISSN, décembre 2012.
- Diane, A, O. (2016). *Créativité lexicale dans quelques langues de Côte d'Ivoire : enjeux socioéconomiques*. In Revue du Cames n°4. 1 semestre 2016.
- Dubois et al. (2002). *Dictionnaire de linguistique*. Larousse, Paris.
- Ian R. (2003). *Head movement* in the handbook of contemporary syntactic theory. (PP.113 – P.147) Ed. Blackwell Publishing. 860 Pages.
- Kouadio, N. J. (1996). *Description systématique de l'Attié de Memni (langue kwa de Côte d'Ivoire)*. Thèse pour le doctorat d'Etat. Université de Grenoble III.
- Kakou, F, A. (2008). *Syntaxe de l'éotilé, langue kwa de Côte d'Ivoire (parler de Vitré)*. Thèse pour le doctorat unique. Université de Cocody.
- Kouame, Y, E. (2004). *Morphologie nominale et verbale du n'zikpli, parler baoulé de la sous-préfecture de Didiévi*. Thèse pour le doctorat unique. Université de cocody.
- Mel, G, B. (1994). *Le mɔ̀bù-mĩ (langue aïzi d'Abra, Sous-Préfecture de Jacquville) : Etude phonologique et grammaticale*. Tome II. Thèse pour le doctorat d'état ès Lettres et Sciences Humaines (Linguistique). Université de Cocody
- Perrot, C. H. (2008). *Les Eotilé de Côte d'Ivoire au XVIII et XIX siècles, Pouvoir lignager et religion* Les publications de la Sorbonne
- Scalise, S. (1986). *Generative morphology*. Dordrecht. Holland/Riverton USA. Foris publication
- Selkirk, L. (1982). *The syntax of words*. The MIT press, Cambridge

CLASSIFICATION SEMANTIQUE DES NOMS DE BAPTEME CHEZ LES NIABOUA

FALLÉ Vélérou Adelin

Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé : Les langues sont de toute évidence l'incarnation de la vision des peuples qui les utilisent à des fins de communication. Elles sont donc des canaux pour véhiculer les identités en présence. Mais, aussi sont-elles le creuset de la transmission de savoirs et des mythes de génération en génération. Les langues sont également la représentation du savoir-être et du savoir-faire des différentes communautés linguistiques. Dans le contexte de son rôle de communication, son utilisation dans la société traditionnelle niaboua impose une grande importance aux paroles proférées lorsque ceux-ci s'adressent à un membre de son entourage. Cette préservation a motivé chez le Niaboua une manière de parler de façon indirecte à un interlocuteur qui n'est pas connu de tous. Les Niaboua exprimeront leur état de vivre ou leurs manières de penser à travers les noms qu'ils attribuent à leurs nouveau-nés. Ces noms peuvent être des concepts ou des messages. L'objectif de cet article est de mettre en relief les valeurs sémantico-pragmatiques que véhiculent les noms de baptême en pays niaboua.

Mots clés : sémantico-pragmatique – Nom – Niaboua

Abstract : Languages are evidently the embodiment of the vision of the peoples that use them for the purpose of communication. They are therefore a medium for passing on information. They are also the very crucible for the transfer of knowledge and myths, from one generation to the next. Languages also represent the social skills and know-how of different linguistic communities. In line with its role as a medium for communication, its use in the niaboua traditional society imposes a great importance to spoken words when these are meant to address someone around the speaker. This preservation of social harmony cultivated in the Niaboua, an indirect way of addressing an interlocutor that is not known by all. The Niaboua express their way of life or their way of thinking through the names which they give to their newborns. These names could be concepts or message. The purpose of this article is to highlight the semantico-pragmatic values that are embodied in the names that the niaboua give to their newborns.

Key-words: semantico-pragmatic -name - Niaboua

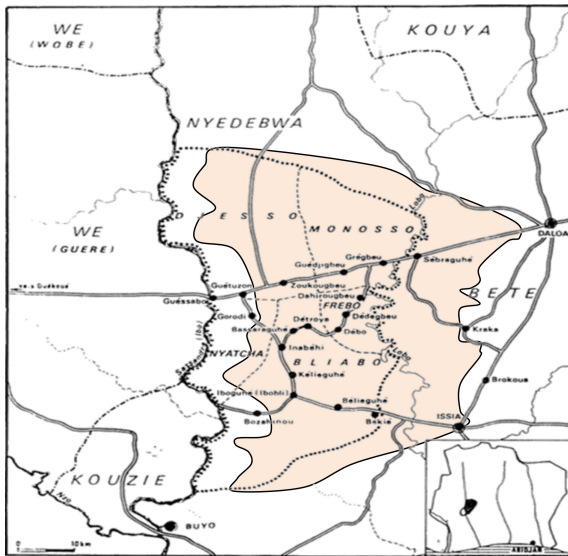
Introduction

De manière générale en Afrique, tous les enfants reçoivent à la naissance un nom traditionnel et un ou plusieurs noms d'origine étrangère (Européenne, Américaine, Arabe). C'est par ces noms qu'ils sont reconnus dans la société. Ces noms constituent l'état de la personne mentionnée à l'état civil. Nombreux sont les parents qui choisissent pour leurs enfants des noms particuliers à cause du sens. Si la conception du nom est souvent prise comme une simple marque de différenciation des individus, celle du niaboua est tout autre. Car, il existe un lien étroit entre le nom et l'œuvre de la parole qui réalise ce que le nom déclare. Le porteur de nom est ainsi intimement lié au message véhiculé par son nom. Lors de notre enquête de terrain en 2015 menée dans le Département de Zoukougbeu au sein de la communauté niaboua, nous avons pu faire une remarque particulière. Il était très rare de retrouver un même nom traditionnel de baptême porté par deux individus de la même famille, comme cela s'observe dans d'autres communautés. Selon les premières réponses données par les locuteurs natifs de cette circonscription, le sens des noms traditionnels de baptême est lié à un événement de l'histoire soit du parent, soit de la famille généalogique ou de la communauté. Cette particularité du pays niaboua nous a conduit à mener une recherche sur les

valeurs sémantico-pragmatiques des noms de baptême. Ainsi, pour cette étude, nous nous référons à une liste de soixante noms traditionnels de baptême.

0.1 Présentation de la langue et du peuple niaboua

Selon la classification génétique des langues africaines, toutes les langues ivoiriennes appartiennent au phylum Niger-Congo qui représente l'une des quatre familles de langues en Afrique à côté de l'Afro-asiatique, du Nilo-saharien et le Khoisan (Greenberg 1963). En Côte d'Ivoire, la famille Niger-Congo est représentée par les sous-groupes linguistiques kwa, gur, mandé et kru. Le dernier groupe, c'est-à-dire le groupe kru est celui auquel est relié le niaboua. Il ressort que les langues kru de Côte d'Ivoire appartiennent à deux sous-groupes : kru oriental et kru occidental. Le parler niaboua est localisé à l'ouest du fleuve Sassandra, avec 47.496 locuteurs, selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de Côte d'Ivoire de l'année 2015. Il est particulièrement parlé au centre ouest du pays, dans le Département de Zoukougbeu à travers 42 villages (Garobo, Grégbou, Gorodi, Nimé, Zahirougbeu, Mahi-Nahi, Zoukpangbeu, Dahoungbeu...) et dans la Sous-Préfecture d'Iboguhé dans le Département d'Issia à travers 15 villages (Iboguhé, Inabéhi, kéliéguhé, Tapéguhé...). Le territoire niaboua se situe entre le complexe wobé-guéré et le kouzié à l'Ouest, le niédéboua au Nord, le bété à l'Est et au Sud ; comme l'illustre la carte ci-dessous :



Carte délimitant le territoire niaboua

Source : journal des africanistes

- Légende:**
- le territoire niaboua
 - frontière du territoire niaboua
 - Villages
 - Villes

Composé de cinq tribus (Bliabo, Nyatche, Djesso, Frébo et Monosso), ce pays forme une zone tampon entre les Bété à l'est et les Wè (Wobé-Guéré) à l'ouest. Le peuple niaboua cohabite avec d'autres peuples de la Côte d'Ivoire, notamment les Bété, les Baoulé, les Malinké et d'autres peuples venus des pays voisins, en l'occurrence les Burkinabés, les Maliens et les Guinéens. Selon D. Paulme (1962), l'ancêtre des Niaboua dont on a gardé le nom se nommait GOZE. Il aurait fui le Libéria actuel à la suite d'une guerre, et aurait trouvé refuge chez des « gens de kouézé »¹. De ses trois fils, l'aîné NIABO serait le père des niaboua. Tout comme chez leurs principaux voisins (Bété et Wè), nous nous trouvons en présence d'une société sans pouvoir politique centralisé, organisée sur la base du patrilignage. La mise en place des populations Niaboua résulte de mouvements complexes. On a affaire tout d'abord à un mouvement spontané lié à la nécessité de trouver de nouveaux sites pour une population qui s'accroît. Ce mouvement aboutit à la création de nouveaux lignages-villages, à de nouvelles unités de résidence. Peuple essentiellement animiste, les Niaboua ont emprunté aux Wè des usages divinatoires. Les Niaboua pratiquent le culte du « glè », divinité protectrice et judiciaire.

0.2 Mode d'attribution du nom

La Dation du nom est un moment très particulier pour le Niaboua et fait l'objet d'un rituel exceptionnel. Dans la communauté niaboua, il n'existe pas de cérémonie particulière pour attribuer un nom au nouveau-né. Il n'y a pas de nom automatique lié aux jours de la semaine, aux jumeaux ou à la position ordinale des enfants. L'acte de donner un nom à l'enfant est à la charge du père, c'est-à-dire que le père est libre de donner le nom qu'il veut à son nouveau-né. Chez les Niaboua, le nom n'est pas donné à l'enfant dès sa naissance. On attend le huitième jour (à la cicatrisation de la plaie du cordon ombilical) après l'accouchement pour attribuer officiellement un nom à un enfant. Avant ce jour, le nom reste un secret pour le père. Cette cicatrice marque la séparation du bébé d'avec le monde invisible. Elle est un signe qui fait disparaître le doute que l'enfant hésitait à rester dans le monde des humains, un monde auquel il appartient désormais. Le jour de la cérémonie de baptême du nouveau-né, ses parents organisent une fête suivie d'un rituel afin de présenter officiellement le bébé à toute la communauté. Ce rituel consiste à introduire l'enfant dans le monde des vivants, dans la mesure où il est considéré comme un être venant d'un monde invisible, étranger. Les Niaboua considèrent la fécondité comme un signe de bénédiction et la cérémonie de prénomination comme un moment de grande joie. Alors, il faut s'attirer les bonnes grâces divines. Ils disent : « on se marie non seulement pour partager les joies et les malheurs de son époux, mais aussi pour avoir des enfants, augmenter les possibilités d'une nouvelle vie et pour développer sa communauté. »

0.3 Définition

Dans le cadre de notre analyse, le nom de baptême s'apparente au prénom donné dans les différentes langues, en particulier en niaboua. Le prénom comme le nom est par définition un mot ou groupe de mots attribué à une personne pour la distinguer des autres individus composant une communauté. Il est donné à la naissance à un enfant par ses parents, selon les règles de la tradition de la société à laquelle ils appartiennent. Le nom fait partie de l'identité officielle d'une personne et le caractérise. Il ne peut être changé au cours de l'existence du porteur du nom. Le nom constitue donc une marque de la filiation et de l'appartenance à une société donnée. Le nom est un désignateur qui nous aide à isoler, à identifier, louer, bénir ou maudire un individu parmi tant d'autres comme appartenant à un groupe et à le reconnaître comme faisant partie intégrant d'une communauté donnée. Le nom favorise la différenciation

¹« Gens de kouézé » : les Bakoué

des membres d'une même communauté. Le nom, considéré comme désignateur sera défini par Dubois (2002) comme étant les mots par lesquels on désigne les êtres animés.

Selon Houis (1963), le nom est un message adressé par celui qui attribue le nom. Celui qui reçoit n'est donc qu'un élément médiateur entre celui qui nomme et le destinataire du message. Pour Fédry (2014 :61), le nom est un signe de reconnaissance et d'intégration sociale de la personne. Il admet que « *le nom, c'est l'os de l'identité personnelle, ou son œil, son oreille, son nez, sa dent, son pied, selon les métaphores utilisées* »². Le nom est étroitement lié au corps. C'est pourquoi dans plusieurs langues africaines, le nom est l'homonyme d'une partie du corps humain. En un mot, le nom, c'est l'être lui-même. Le nom joue un rôle très important dans la destinée de celui à qui il est attribué. En effet, le nom est caractérisé par une motivation métaphorique lors de la nomination. Dans la société traditionnelle niaboua, des phénomènes historiques, financiers et sociaux confèrent au nom un contenu sémantique socialisé dû à des associations d'idées. Alors, la charge sémantique accompagnée par l'acte de prononcer des mots par le géniteur sur le porteur du nom va réaliser un changement de situation sociale dans la vie de ce dernier. Le contenu sémantique du nom proféré change une situation quand elle est dite par une personne habilitée. Il est donc un énoncé performatif. Fédry (2014), va plus loin en soutenant que le nom exprime l'intégration sociale du nouveau-né dans une communauté qui l'appelle à vivre en son sein.

0.4. Aspects théoriques

Notre étude du nom de baptême se fonde sur différents aspects théoriques et méthodologiques qui tentent d'associer la syntaxe, la sémantique, l'énonciation et la pragmatique. Pour commencer notre travail sur le nom, nous utilisons le terme « nom de baptême » pour indiquer qu'il s'agit dans notre analyse des noms que les nouveau-nés reçoivent à la naissance. Ces noms ont des caractéristiques particulières. Ils proviennent des énoncés bien constitués respectant les règles syntaxiques de la langue ou encore des unités lexicales combinées portant un sens plein. Les valeurs sémantico-pragmatiques des noms de baptême en niaboua auxquelles nous souhaitons aboutir doivent permettre d'expliquer les différentes charges sémantiques à la fois unitaire et abstraite de ces noms. Dans l'optique de découvrir les valeurs polysémiques de ces noms de baptême, nous avons pris connaissance d'une école de pensées : celle qui définit les valeurs sémantiques à partir d'une variété contextuelle de l'utilisation du nom. Cette connaissance nous amène plutôt vers des approches de Culioli (1990), pour qui l'énoncé est une construction variable dont la compréhension et l'interprétation sont reliées aux contextes d'énonciation, de Ducrot (1982) pour un traitement des *Opérateurs argumentatifs et de leurs visées argumentatives*, de Léard (1996) et de ses étudiants dans *Polysémie et construction du sens*. Selon l'aspect syntaxique, la combinaison des unités grammaticales en dehors de l'énoncé desquels les mots ont été tirés entraîne un glissement sémantique. Cela fait appel à des explications pragmatiques. Nous ne pouvons dans l'analyse travailler sur le plan sémantique des unités combinatoires sans rendre compte de la pragmatique des noms construits. La pragmatique est une branche de la linguistique qui s'intéresse aux éléments du langage dont la signification ne peut être comprise qu'en connaissant le contexte. Pour qu'un énoncé tiré d'une conversation soit traduisible, il faut absolument une explication pragmatique sur les éléments suivants : acte locutoire, force illocutoire, effet perlocutoire, situation de l'énoncé. Dans ce contexte, nous nous inspirons de l'approche d'analyse de la *stratégie référentielle* de Searle (1972) qui examine toutes les conditions de réalisation de l'acte (situation, monde, arrière-plan.), le pourquoi, les intentions du demandeur, le but poursuivi. (Caelen, 1999), cité par Srin (2012) résume la pragmatique en ces termes :

² Fédry 2014 : 61

La pragmatique doit relever d'une communication conçue comme « tentative d'ajustement » où Vion (1992) doit ajouter au transport de l'information, le jeu des rôles et des actes par quoi les interlocuteurs se reconnaissent comme tels, agissent comme tels et fondent ainsi des communautés linguistiques dans un monde humain. La communication est au cœur de la pragmatique.

05. Problématique du sujet

Le constat que nous avons fait sur le terrain atteste que le nom de baptême en niaboua revêt un caractère social et culturel. Il favorise la coexistence pacifique entre les individus à cause de son caractère social et culturel. Ce revêtement donne une place prépondérante au nom dans le système de la langue niaboua. Cette situation nous encourage à nous intéresser dans notre analyse à l'aspect sémantico-pragmatique de ces noms de baptême. Ce travail pose le problème de la sémantisation du nom. En d'autres termes, quelles sont les valeurs sémantico-pragmatiques des noms de baptême en niaboua ?

1. Sens véhiculé par les noms de baptême en niaboua

Dans la société traditionnelle niaboua, le choix du nom de baptême n'est pas un fait d'esthétique de prononciation, de consonnes composant le prénom ou de la recherche d'une originalité individuelle. Le nom est lié aux circonstances de la naissance. Le géniteur construit un nom sous la forme d'un message qu'il adresse à un interlocuteur qui n'est pas connu de tous. Son interlocuteur peut être un être physique ou une divinité. Cette construction est une manière pour lui de communiquer sa situation de vie au moment de la venue au monde de son enfant ou elle se fait dans un but didactique. Le sens de ces noms est plus visible lorsque nous nous référons aux énoncés dans lesquels apparaissent ces groupes de mots. Aussi est-il important de signifier que les valeurs sémantico-pragmatiques des noms de baptême s'expliquent selon les contextes d'énonciation. Car, comme le dit Siran (1987) cité par Fédry (2014 : 23) : « *le sens n'est pas dans le mot, mais sous les mots* ». Nous dressons une typologie des différents noms mettant en valeur les intentions qui les inspirent.

1.1 Les noms exprimant la force d'un parent de la famille génitrice.

En désignant son enfant par cette catégorie de nom, le père met en exergue la force et la puissance de sa famille. Il rappelle l'histoire de sa lignée généalogique. Aussi, dit-il à ses éventuels opposants qu'il est plus fort qu'eux ou encore qu'il proviendrait d'une famille de guerriers. Alors, aucune mauvaise action de leur part ne peut l'inquiéter. C'est le cas de :

N°	Transcription orthographique	Transcription phonétique	énoncé	Sens littéral
1.a	Toualy	[tóálí]	tóásē ʒlíó / guerre/ instance/ 3sg/manger + inac./	Il mange la guerre. Il est un guerrier. Il n'a peur de personne.
1.b	Yapati	[jāpātí]	díābē nū blé á dēāpātí /ce que/2pl /faire/avoir/appart./ Nég.+ réussir/.	Tes mauvaises actions à mon égard n'auront pas d'effets.
1.c	zré		zré / être extraordinaire/ Être ayant une force surnaturelle	Je suis un être extraordinaire avec une puissance surnaturelle.

Nous remarquons que l'exemple (1.c) renvoie à un être extraordinaire. Certes ce nom met en relief la force mais il traduit l'appartenance originelle de la famille. En effet, selon la

mythologie niaboua, le géniteur originel des porteurs de ces noms serait cet être extraordinaire doté d'un pouvoir surnaturel transformé en humain.

1.2. Les noms exprimant un espoir

Au moment de la venue de son enfant, le géniteur serait dans une situation pénible. A travers le nom qu'il donne à son enfant, celui-ci s'adresse à un être suprême, à une divinité ou à son entourage afin d'avoir du secours, de sortir de sa situation difficile de vie. Il s'agit donc d'une prière pour exorciser un malheur. Nous prenons en exemple les noms suivants :

N°	Transcription orthographique	Transcription phonétique	énoncé	Sens littéral
2.a	Siénan	[siéná]	nǝsíé nǝ / l'homme/ rester+inac. +Nég./ état actuel./	L'homme change de situation. Il ne reste pas dans les situations difficiles jusqu'à la fin de ses jours.
2.b	Wilé	[wílé]	nǝ síwí lé ó / l'homme/mourir/ année/ derrière/ interj./	Je ne mourrai pas avant la date fixée par Dieu.

1.3. Les noms valorisant les relations familiales

Le message de ce groupe n'est pas exclusivement adressé aux membres de la famille. Il s'intéresse aussi aux relations existant entre la famille du géniteur et des membres de la belle-famille ou à des personnes hors de la famille. Selon le contexte, ces noms peuvent exprimer l'amitié, la paix, la bonne entente, l'amour, la coexistence pacifique et l'exaltation du lien familiale. A travers ces noms pris en exemple, le donneur de nom exhorte toutes les familles à cultiver le sens de l'amour et de la sécurité parentale.

N°	Transcription orthographique	Transcription phonétique	Enoncé	Sens littéral
3.a	wlokadé	[wlókādè]	nǝ kēwlókā dè è böblā / l'homme/neg./provenancegén étique/affaire/ interj./ jouer+inac./	Le lien de parenté est mieux que tout, il faut en prendre soin.
3.b	Youdé	[júdè]	nǝ kē jú dè è böblā / l'homme/ neg./ enfant /affaire/ interj./ jouer+inac./	L'enfant est un être sacré. Il faut le protéger et être à ses soins.

1.4. Les noms renseignant sur des situations malheureuses

Dans ce contexte, le plus souvent un nom de malheur est donné à un enfant suite à un ou plusieurs événements malheureux qui se sont manifestés dans le courant de la vie familiale (petite ou grande famille). Face à l'explication du nom de malheur, le donneur de nom dira que ce nom est une adresse à toutes les personnes de mauvaises intentions. Le cœur meurtri, le géniteur crie sa douleur ou sa colère. De façon très particulière, il vise dans son message des personnes physiques qui vivent dans son environnement. Elles peuvent être des membres de sa grande famille ou de sa belle-famille. L'enfant, par exemple peut naître pendant une année de grande sécheresse, lors de laquelle sa famille, n'ayant pas obtenu une récolte favorable a des difficultés à subvenir à ses besoins. Aussi, la venue au monde de l'enfant peut

suivre un événement malheureux au sein de la famille du père ou des mésestantes avec sa belle-famille. Alors, l'enfant devient pour lui une référence de sa période de souffrance. Plusieurs objectifs se dégagent des noms de malheur. D'abord, le donneur de nom demande la clémence de ses détracteurs. Puis, il essaye de les intimider afin que ceux-ci ne se rapprochent plus de sa famille. Ensuite, le donneur de nom souhaite garder ces personnes de mauvais esprit loin de lui. Dans ce cas, on pourrait ajouter que ce sont des noms de rancune.

N°	Transcription orthographique	Transcription phonétique	énoncé	Sens littéral
4.a	Potô	[pō: tɔ̃]	dí ké blé á kwá pō:tɔ̃ é / chose/ relatif/ avoir/ prép./ appart./ souvenir + 2sg/ interj./	Souviens-toi du mal que tu m'as fait.
4.b	Zonsasso	[zɔ̃sàsɔ̃]	zɔ̃ sàsɔ̃ / année / mauvais/ Mauvaise année	L'année ne m'aime pas. Pour dire que toutes mes activités ont été médiocres en cette année.
4.c	Zongnémou	[zɔ̃némú]	zɔ̃ némú /année / Nég. + aimer /	L'année ne m'aime pas. Pour signifier que ma moisson a été médiocre.

L'exemple 4b est un nom de femme et l'exemple 4c est donné aux hommes. Les deux exemples traduisent la différence de sexe.

1.5. Expression des relations humaines à travers le nom

Il s'agit ici de l'expression des sentiments du donneur de nom. Ses sentiments s'articulent principalement sur son mécontentement causé par des mésestantes, l'hypocrisie, l'égoïsme, la mauvaise foi et un conflit familial ou avec d'autres membres de son environnement. Le père attribue ce type de nom à son enfant dans le but de dévoiler le mauvais comportement des hommes, malgré ses actions louables qu'il pose en leur faveur. Nous avons à titre d'exemple :

N°	Transcription orthographique	Transcription phonétique	Énoncé	Sens littéral
5.a	Néblégnini	[nɪblɛ̃ɲni]	ání blé ɲní / possessif / chose / avoir / renommée/	C'est de mes actions que tout le monde parle en mal. Ils ne voient pas les leurs.
5.b	Vélérou	[vlɛ̃wlū]	ávɛ̃ wlū ābā sɛpɛ́ / possessif/ injure / parole /2pl/être/ récompense/	Les paroles injurieuses sont ma récompense.
5.c	Lérou	[léwlū]	bō má zítólé wlū á lé mú /quand/ 1sg/passer/ derrière / parole/ possession/ égard./	Tu médis de moi à mon absence. Autrement dit, tu me critiques.

1.6. Des noms pour donner des conseils

Le père, ayant observé une situation quelconque dans sa famille ou dans son environnement, va formuler le nom de son nouveau-né sous forme de conseils. Ainsi, nous dirons que ces noms sont formés dans l'objectif soit de motiver une personne, d'encourager son entourage à exceller dans ce qu'il fait, soit d'attirer l'attention d'un individu sur ses faits et gestes ou de l'inviter à arrêter ce qu'il est en train de faire.

N°	Transcription orthographique	Transcription phonétique	Énoncé	Sens littéral
6.a	Sélé	[sɛlɛ]	ǰúnǰsɛ lé / personne (homme) / vie / chose / La vie est sans valeur	L'homme n'est rien. Sa vie est semblable à un objet qui peut s'abîmer du jour au lendemain. Ne sois pas orgueilleux.
6.b	Péda	[pɛdá]	dí ké blé á kwá á pédá náló /chose / relatif/ avoir/ prép./ prépo./ pron.pers/ réagir / d'avance/	Sois prompt face à une situation avant que celle-ci ne s'aggrave.
6.c	Wouloubo	[wlū bó]	wlū bóá dā lē /parole / au-dessus/ appart./ comportement/interj./	Donne-lui des conseils.
6.d	Tchélé	[cɛlé]	ácé lé búá /ta/colère/ où /faire mal/	Où est ta colère ? pour simplement dire : sois motivé. N'abandonne jamais.

1.7. Des noms pour prédire

Ces noms annoncent donc ce qui arrivera. Ils s'intéressent aux relations futures. La famille du géniteur ou le père lui-même ayant été victime d'une situation malheureuse et n'ayant pas de défense donnera un nom de prédiction à son nouveau-né. Pour lui, celui-ci trouvera de quoi riposter. Ces noms ne sont pas obligatoirement liés à une frustration, mais annoncent dans des circonstances des événements heureux. Ils apparaissent comme des paroles prophétiques.

N°	Transcription orthographique	Transcription phonétique	énoncé	Sens littéral
7.a	Gnanwoulou	[ǰáwɫū]	í ǰáná tómmū nā mūā lé ǰá dé ó /ce que+1sg/dire/insistance/progr/ conséquence/ lointain /affaire/interj/	Je te parle des événements à venir.
7.b	Zakpa	[zākpā]	ǰúnǰnǰ mǰjè ǰkpā zàmù /pron. Poss./enfant/ celui-ci/ qui + futur/crédit / rendre /	Voici celui qui me vengera.

Conclusion

La composition du nom de baptême en pays niaboua est motivée par un phénomène particulier qui a un impact dans la vie du parent au moment de la venue au monde du bébé. Ce nom est caractérisé par un contenu sémantique qui s'explique en fonction des contextes d'énonciation des phrases desquelles ils ont été extraits. Ils offrent une vue panoramique plus proche des préoccupations, des souffrances, des plaintes et des joies des membres de la communauté niaboua. La classification sémantique des noms de baptême chez les niaboua nous a permis de comprendre les valeurs sémantico-pragmatiques qui sous-tendent ces noms. Aussi a-t-elle favorisé la compréhension sur la façon dont les parents règlent leur compte sans affronter directement leur interlocuteur. D'où l'intérêt de cette étude.

Références bibliographiques

- Aka Konin, 2012, *L'art musical chez les Niaboua*, Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren (Belgique), p.72.
- Bromberger Christian, 1982, pour une analyse anthropologique des noms de personnes in *LANGAGE V16*, Larousse.
- Culoli Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation : Opérations et représentations*, Ophrys, 223p.
- Decocker M., 1950, Défensive magie in *Ngbakananmen*, Revue Zaïre.
- Ducrot Oswald, 1982, « Note sur l'argumentation et l'acte d'argumenter », *cahier linguistique française*, Vol. n°5, p.7-36.
- Dubois Jean, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, paris.
- Falle Vélérou Adelin, 2016, Documentation de l'aspect lexical et sémantique du nyabwa, langue kru de Côte d'Ivoire, Mémoire de Master, Université Félix Houphouët Boigny Abidjan-Cocody.
- Fredi Jacques, 2014, *L'homme, c'est la parole*, Presses de l'UCAC, Yaoundé, Cameroun.
- Houis Maurice, 1963, Les noms individuels chez les Mossi in *L'HOMME*, Dakar, IFAN, coll. « Initiations et études africaines ».
- Greenberg, Joseph, 1963, « Some Universal of Grammar particular reference to the order of meaning full elements ». In *Universal of Langage*, ed. Joseph Greenberg. Cambridge: MIT press, pp 73-113. KHADIYATOU LAH Fall, LEARD Jean-Marcel et SIBLOT Paul, 1996, *Polysémie et construction du sens*, collection « langue et praxis », pp194.
- Kristol Andres Max, 2002, « Motivation et remotivation des noms de lieux: réflexions sur la nature linguistique du nom propre », *Rives nord-méditerranéennes* [En ligne], mis en ligne le 21 juillet 2005, consulté le 18 août 2016. URL : <http://rives.revues.org>.
- Molino Jean, 1982, Le nom propre dans la langue, *Langages*, Vol. 16 No 66 pp. 5-20. <http://www.persee.fr/doc>.
- Paulme Denise, 1962, *Une société de Côte d'Ivoire hier et aujourd'hui. Les Bété*, Paris-La haye, Mouton.
- Siran Jean-Louis, 1987, « Signification, Sens, Valeur » in *Proverbes et noms propres en pays Vouté* n°72.
- Searle John, 1972, *Actes de langage*, collection Savoir, Hermann, Paris.
- Srin Séreyrath, 2012, Etude sémantico-pragmatique et syntaxique de la particule Ka de la langue Cambodgienne contemporaine, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutini.
- Taine-CHEIKH Catherine, 1999, « éléments d'anthroponymie maure : enjeu et signification du nom d'égo », *Littérature orale arabo-berbère*, n°27, 167-206.

Vion Robert, 2007, *Dimensions énonciative, discursive et dialogique de la modalisation*, Langue et lettre, pp224.

Zambo Mveng Samuel Remy, 1998, *le mystère du nom : indices bibliques et réalités africaines*, Yaoundé, CLE, Théol

Zonabend Françoise, 1980, *Le nom de personne*, L'homme, Vol.20, n°4, p. 7-23

LES CONSONNES TRANSITIVES DU KOYAGA : UNE ANALYSE PHONOLOGIQUE

FOFANA Mamadou

Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé : Cet article traite la question des consonnes transitives du koyaga. D'un point de vue structurel, ces consonnes occupent toujours une position fixe dans les unités lexicales auxquelles elles sont rattachées. En plus, elles appartiennent à une liste d'éléments fermés facilement repérables en intervocalique. Les unités lexicales dans lesquelles elles s'observent, résultent le plus souvent d'un amalgame de structures pleines telles que les disyllabiques CVCV de certaines langues apparentées au koyaga. Les locuteurs koyaga sont amenés à réduire le plus souvent, ces unités lexicales en CCV, selon certaines contraintes liées à l'expressivité, mais qu'on peut aussi assimiler à un souci d'économie linguistique.

Mots – clés : Phonologie, Morphologie, Consonnes transitives, koyaga

Abstract : This article deals with the transitive consonants of koyaga language. From a structural point of view, these consonants always occupy a fixed position in the lexical units to which they are attached. In addition, they belong to a list of closed elements easily identifiable in intervocalic. The lexical units in which they are observed, result most often from an amalgam of solid structures such as the disyllabic CVCV of some languages related to koyaga. The speakers of koyaga language are used to reducing those lexical units in CCV according to certain constraints related to expressiveness but can also be assimilated in fairness to language economy.

Key words : Phonology, Morphology, Transitive consonants, koyaga

Introduction

Il existe dans les langues, des sons (consonnes ou voyelles) qui présentent une certaine particularité du point de vue de leur analyse linguistique. C'est dans cette ligne de considération que s'inscrivent les consonnes transitives du koyaga¹. A cet effet, il ressort que le point culminant de l'analyse de ces consonnes reste l'étude de leur environnement et ou des phénomènes qui conditionnent leur apparition au niveau du lexique. D'ores et déjà, même si Creissels (1988) s'est intéressé à cette question, en statuant notamment sur leur inventaire² et aussi en jetant les bases de leur analyse. Il ressort que très peu d'études se sont intéressées à l'analyse et à la distribution de ces consonnes. Sur le plan de la méthodologie, notre démarche se veut essentiellement descriptive et en plus, elle consistera à prendre en compte l'ensemble des consonnes qui entretiennent cette transitivité. Sur cette base, notons qu'il s'agit en somme d'une liste restreinte de cinq (05) consonnes au total qu'on retrouve toujours en position intervocalique. C'est sans doute cette particularité qui leur vaut l'appellation de consonnes transitives. Ici, rappelons que les consonnes dites "transitives" peuvent apparaître dans d'autres positions syntaxiques au niveau du lexique. Dans ce cas, il s'agit de consonnes tout simplement. C'est uniquement lorsqu'elles sont répertoriées en position intervocalique

¹ Il s'agit d'une langue mandé nord de la Côte d'Ivoire. Le koyaga dont il est question dans cette recherche est la variété rencontrée dans la ville de Mankono.

² Creissels en identifie quatre (l, w, j et y) clairement avec comme cas problématique le phonème /r/.

notamment dans les constructions de types CCV que l'appellation consonnes transitives tient lieu. Aussi, on note au niveau du lexique de cette langue un phénomène d'amouissement consonantique qui est propre aux consonnes intervocaliques par rapport à celles qui occupent les positions initiales. En effet, la position initiale étant dominée par une consonne sourde + [fortis], celles se trouvant alors en position intervocalique se réalisent généralement avec une lénition +/- marquée pour traduire l'amouissement ou l'affaiblissement afin de faciliter la prononciation des items lexicaux. L'objectif que nous poursuivons à travers cet article, est de cerner la nature, le fonctionnement et l'environnement des consonnes transitives du koyaga. Par la suite, nous présenterons aussi les conditions dans lesquelles celles-ci apparaissent au niveau du lexique.

1. Système consonantique du koyaga

Les consonnes présentes dans ce tableau, proviennent de corpus³ dont la collecte s'est appuyée sur certains travaux antérieurs. C'est notamment la synthèse de ces travaux qui a permis à l'élaboration de ce tableau. Il est aussi possible dans une autre considération que ceux-ci ne rende pas compte de l'ensemble des consonnes qu'on peut retrouver dans cette langue.

Sonorisation	Fortition Lénition	Labiale	Alvéolaire	Palatale	Vélaire	Labio- vélaire
- sonantes	+ fortis	(p) ⁴	t	c	k	(kp)
	- fortis	b	d	ɟ	g	gb
	+ fortis	f, φ	s	ʃ		
	- lenis	(v)	(z)	(ʒ)	ʝ ⁵	
+ sonantes	- lenis	m	n	ɲ	ŋ	(ɲm)
	+ lenis		l			
	+ lenis		(r)			
	- lenis			j		w

Tableau 1 : phonématique des consonnes du koyaga

A l'analyse, on comprend que les consonnes sourdes (occlusives et fricatives) avec des correspondantes sonores ont le trait [fortis] plus marqué que leurs correspondantes sonores. Cela peut s'expliquer par le fait que les consonnes sourdes de cette langue, apparaissent toutes en position initiale et très rarement en intervocalique, sauf pour les cas d'emprunt. En plus, les occlusives sonores partagent avec les sourdes le trait de fortition, car elles peuvent occuper aussi bien la position initiale des sourdes et la position médiane à cause de leur trait de sonorité. Par contre, les fricatives sonores ne partagent pas avec les fricatives sourdes le trait de fortition sans doute parce qu'elles résultent du phénomène combinatoire qu'on peut observer dans le discours. En outre, il est possible d'observer toujours avec les fricatives des sons qui n'admettent pas de correspondance sonore ou sourde dans cette langue. Il s'agit des consonnes [φ] et [ʝ]. Au regard de cette particularité leurs traits de fortition ou de lénition se renforcent

³ Voir Creissels (1988), Derive (1983) et Fofana (2016).

⁴ Les consonnes mises entre parenthèse sont dites marginales, dans cette langue, nous en distinguons deux types : a) un premier type constitué de consonnes rares ou inexistantes au niveau des signifiants minimaux, mais qui dans le discours peuvent être la résultante de phénomène combinatoire, tels que : v, z, ʒ et ɲm.

b) le deuxième type de consonnes est constitué de consonnes rares au niveau des signifiants minimaux, et qui n'apparaissent pas dans le discours qu'en dehors de quelques unités dont elles font intrinsèquement partie. Il s'agit de p, kp et r.

⁵ Il s'agit des consonnes transitives, elles occupent les positions C₂ des constructions de types CCV.

ou se réduisent. C'est le cas notamment de la labiale [ɸ] qui est + [fortis] puisqu'elle n'apparaît qu'à l'initiale comme la plupart des consonnes sourdes de cette langue et de la vélaire [ɣ] qui est - [lenis] au regard de la position intervocalique qu'elle occupe au niveau des signifiants minimaux. Comme indiqué précédemment, ces consonnes sont en nombre limité. Cinq (05) notamment, représentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Les consonnes transitives

+ sonantes	- lenis	ɣ	Fricative
	- lenis	w	Semi-voyelles
		j	
		l	
+ lenis	r	Liquides	

Le point caractéristique qui ressort de l'observation de ce tableau met en évidence la vibration des cordes vocales avec le trait [+sonante] de ces consonnes.

2. Inventaire de l'environnement des transitives

L'inventaire va porter sur les signifiants minimaux qui présentent dans leurs structures (CCV notamment) des transitives. Au regard de ces derniers, il sera proposé deux inventaires pour chaque transitive :

1^{er} inventaire : C - #

2^e inventaire : # - V

Au niveau du premier inventaire, il sera question de présenter l'environnement de gauche de la transitive étudiée, c'est-à-dire la position initiale celle qui est occupée par une consonne. De ce fait, celle de droite sera alors marquée comme vide et cet ensemble sera noté C-#. Par la suite, le deuxième inventaire va porter sur l'environnement de droite de ce même son (la transitive étudiée), c'est-à-dire la position finale qui est occupée cette fois-ci par une voyelle. À cet effet, la position de gauche sera aussi marquée à son tour comme vide et l'ensemble sera noté #-V.

2.1 Présentation et analyse des inventaires

Tableau 3

Consonnes transitives ↓	1 ^{er} Inventaire C - #				
	Labiale	Alvéolaire	Palatale	vélaire	Labio- vélaire
[ɣ]	+	+	+	+	+
[w]	+	+	+	+	-
[j]	+	+	-	+	+
[l]	+	-	-	+	-
[r]	+	+	+	+	+

Inventaire des transitives où la position initiale est occupée par une consonne

Il faut noter que le signe + indique que la transitive apparaît dans l'environnement de la consonne évoquée⁶, tandis que le signe -, indique que la transitive n'apparaît pas dans l'environnement de la consonne évoquée. Cela est aussi valable pour la deuxième distribution (cf. tableau 4). Au niveau de cette première distribution, on constate que les transitives [ɣ] et [r] ont une distribution plus large que l'ensemble des autres transitives. Par contre, les semi-voyelles dont il est question dans cette analyse n'apparaissent jamais devant les consonnes avec lesquelles elles partagent le même lieu d'articulation. De ce fait, des réalisations de types *gbwV, *cjV et *jjV seraient considérées comme agrammaticales au niveau des signifiants minimaux. Quant à la consonne liquide [l], elle apparaît exclusivement devant les consonnes périphériques (labiales et vélares) situées autour du palais dur. Mais par contre, elle n'apparaît pas devant les consonnes centrales et ceux qui ont à la fois deux lieux d'articulation, tels que les labio-vélares par exemple.

Tableau 4

Consonnes transitives ↓	2 ^e Inventaire # - V					
	Antérieures			Postérieures		
	Fermées	Mi-fermées	Mi-ouvertes	fermées	Mi-fermées	Mi-ouvertes
[ɣ]	+	+	+	+	+	+
[w]	+	+	+	-	+	+
[j]	+	+	+	-	-	-
[l]	-	+	+	-	+	+
[r]	+	+	+	+	+	+

Inventaire des transitives où la position finale est occupée par une voyelle

Avant d'analyser ce tableau, on constate que le quatrième niveau d'aperture, notamment le plus ouvert, celui réservé à la voyelle [a] n'est pas représentée. Cela peut s'expliquer par le fait que cette voyelle présente une certaine ambiguïté dans ce parler et sur le plan de son analyse phonologique. En effet, c'est une voyelle sans corrélation dont le statut phonologique demande une étude approfondie sur la question. Pour revenir à l'analyse de ce tableau et tout comme dans le tableau précédent, on comprend que les transitives [ɣ] et [r], une fois de plus, présentent une distribution large par rapport à l'ensemble des autres transitives. La semi-voyelle [w] n'apparaît jamais derrière une voyelle postérieure fermée, tandis que la yod [j] n'apparaît exclusivement que derrière les voyelles antérieures. La liquide [l] quant à elle n'apparaît jamais derrière les voyelles hautes fermées.

2.2 La classe naturelle des transitives

Selon les travaux de N. Chomsky et M. Halle (1969), la classe naturelle renvoie à un groupe de sons qui partagent une ou plusieurs propriétés (traits) phonologiques, et qui se comportent comme un ensemble. Au regard de la série de correspondance - [ɣ, w, j, l, r] - qui constitue dans cette langue les consonnes transitives, il ressort que la classe naturelle qu'on pourrait leur accorder est le trait de sonorité (cf. tableau 2). Aussi, le fonctionnement des consonnes au niveau des signifiants minimaux de cette langue met en évidence que cette position syntaxique (l'intervocalisme) est toujours occupée par une consonne sonore. Par ailleurs, le fonctionnement et l'analyse de ces transitives exigent de considérer le type et la nature de transitive auxquelles on a affaire. De ce fait, trois (03) types peuvent se dégager selon le tableau proposer à cet effet (cf. 1).

⁶ Les consonnes évoquées dans ce tableau sont représentées uniquement par les différents modes d'articulation.

3. Analyse phonologique des transitives

Cette analyse va consister à mettre en lumière les phénomènes linguistiques susmentionnés (cf. Introduction) qui conditionnent le choix de ces transitives dans le lexème. A cet effet, nous nous appuyerons sur les formes qu'on rencontre dans certains parlers voisins notamment le dioula pour expliquer ces phénomènes.

3.1 Analyse de la fricative

La vélaire [ɣ] de la liste des transitives, résulte de l'amalgame de l'occlusive vélaire [g] identifiable dans certains parlers voisins, notamment le dioula, le bambara etc. Cette occlusive intervient dans ces langues, au niveau de certains dissyllabes qui l'ont en médiane entre deux voyelles identiques.

- (1) a. bǎgá « riz »
 mǎgǎ « homme »
 nǎgǎ « fer »

Pour le koyaga le choix de la fricative [ɣ] au détriment de l'occlusive se traduit par la particularité de cette langue à garder en intervocalique des consonnes sonores facilement réalisables. En effet, la fricative [ɣ] étant + sonante que l'occlusive [g], sa réalisation se fera donc avec une lénition plus grande afin de garantir cet affaiblissement consonantique relevé en intervocalique. C'est dans ce contexte que la langue va donc sélectionner cette fricative pour respecter la vélarisation au niveau de la consonne de la langue apparentée et obéir ainsi à ses propres exigences.

- (1) b. byâ « riz »
 mɣǎ « homme »
 nɣǎ « fer »

Au contact de la fricative, les voyelles V₁ de l'exemple (1) a s'amuisent. Ainsi, cet amuisement engendre une modification du schème tonal. Le schème ascendant bas haut des formes en (1) a devient modulé haut-bas et descendant au niveau des formes en (1) b. La modulation en (1) b corrobore l'amuisement des voyelles V₁ qui en réalité n'ont pas totalement disparu. Les traits de sonorité et de lénition de la fricative favorisent une élévation du ton de V₁ de sorte à rendre la prononciation des items ci-dessus continue dans le chenal buccal.

- (1) c. / b^hɣǎ / → [byâ] « riz »
 / m^hɣǎ / → [mɣǎ] « homme »
 / n^hɣǎ / → [nɣǎ] « fer »

3.2 Analyse des semi-voyelles

Dans le cas des semi-voyelles, il faut prendre en compte les structures pleines telles que les dissyllabes dans lesquelles on les retrouve au niveau des parlers voisins. En plus de cette considération, il convient aussi de relever le rôle des voyelles V₁ de ces structures. Ce qui apparaît comme un facteur déterminant quant au choix de la semi-voyelle qui conviendrait.

*-Cas de la palatale***Tableau 5**

Dioula	Elision consonantique + principe d'OCP	Koyaga	Gloses
dègé	dèé	djê	« être familier »
kári	kái	kjê	« casser »
téri	téi	tjê	« ami »

Les voyelles V_1 des formes en dioula sont toutes antérieures. Aussi, on constate que l'élision des consonnes se trouvant en intervocalique entraîne une violation de l'OCP. Ainsi, pour le rétablissement de l'OCP, le koyaga sélectionne la semi-voyelle [j] qui, en plus d'être une palatale, partage les mêmes traits d'antériorités que les voyelles V_1 .

*-Cas de la vélaire***Tableau 6**

Dioula	Elision consonantique + principe d'OCP	Koyaga	Gloses
bóri	bói	bwí	« courir »
cóli	cói	cwí	« pourrir »
mùgá	mùá	mwâ	« numéral »

Ici par contre, les voyelles V_1 des formes du dioula sont toutes postérieures. On constate aussi qu'après l'élision consonantique, il y a violation du principe de l'OCP. Le retour aux principes de l'OCP se fait par la sélection de la semi-voyelle [w] qui possède les traits + [postérieure], + [arrondi] comme l'ensemble des voyelles V_1 .

3.3 Analyse des consonnes liquides

Les consonnes liquides relevées dans la liste des transitives et qu'on retrouve dans certains items liés au lexique du koyaga résultent le plus souvent d'un amalgame de forme identifiable au niveau des langues apparentées. Ces mêmes consonnes sont assimilables à des dissyllabes CVCV qui se réalisent CCV en koyaga avec un amuïssement de la voyelle V_1 des formes dissyllabiques. En plus, on note une conservation de ces liquides en médiane dans ces différentes structures, comme nous pouvons l'observer dans le tableau suivant :

Tableau 7

Forme du dioula	Forme du koyaga	Gloses
filà	flâ	« numéral, médicament »
wúlà	wlâ	« soir »
bílà	blâ	« lâcher, laisser »
bàrà	brâ	« récipient sphérique »
córò	crô	« entonnoir »
gbàrà	gbrâ	« éponge »
gàrà	grâ	« indigo »

Les voyelles V_1 des réalisations du dioula s'amuïssent jusqu'à disparaître lors de leurs réalisations en koyaga. En réalité, ces voyelles ne disparaissent pas totalement. On dirait qu'elles marquent phonologiquement les voyelles finales de ces structures. Ce marquage se fait de deux façons :

Premièrement, dans le cas de la consonne latérale en médiane, on note que les deux voyelles ne sont pas identiques dans la forme du dioula. Dans ce contexte, le segment de la voyelle initiale tombe sans son ton. Ceci entraîne un effet de gémination de la voyelle finale qui s'aperçoit avec la modulation tonale de cette voyelle. Ainsi :

(2) a. [flâ] ; [wlâ] et [blâ] qu'on perçoit à l'oralité se réalisent phonologiquement comme suit : / flââ / ; / wlââ / et / blââ /

Deuxièmement, avec la vibrante en intervocalique, on s'aperçoit qu'elle intervient entre deux voyelles identiques au niveau des formes du dioula. Dans ce contexte, le segment de la voyelle initiale qui s'amuïe ne tombe pas comme c'est le cas avec la latérale. Seulement, cette fois, elle intègre en totalité les traits de la voyelle finale pour rendre la gémination possible avec la modulation de cette dernière voyelle. Ainsi :

(2) b. [grâ] ; [crâ] et [brâ] qu'on aperçoit à l'oralité se réalisent phonologiquement comme suit : / grââ / ; / crââ / et / brââ /.

Conclusion

Au terme de cette étude, on peut retenir que les consonnes transitives constituent dans cette langue ce que Creissels (1988) a qualifié de classe "*distributionnelle particulière*", qui dans la syllabe occupent une place qui n'est ni celle d'un phonème vocalique, ni celle d'un phonème consonantique. En dehors de cette considération linguistique, on peut comprendre à travers ce qui vient d'être développé plus haut que ces consonnes interviennent le plus souvent pour répondre à une exigence liée parfois à l'expressivité, mais aussi au souci d'économie linguistique afin de rendre l'utilisation de cette langue plus souple auprès de ces utilisateurs. Par la suite, on peut relever que leurs constitutions morphophonologiques permettent de comprendre le fonctionnement du lexique de cette langue qui exige une sonorisation plus accrue pour les consonnes intervocaliques, c'est-à-dire qu'elles doivent être +/- lenis au détriment des consonnes initiales qui, se réalisent +/- fortis.

Références bibliographiques

- Assanvo, A. D. (2011). Les marques d'accord de l'agni, langue kwa de Côte d'Ivoire. *Communication, Lettres et Sciences du langage, Vol (5n°1)*, 82-94
- Chomsky, N. et HALLE, M. (1969). The sound pattern of English. *New York, Harper and Row*, 470p.
- Creissels, D. (1988). Éléments de phonologie du koyaga de Mankono (Côte d'Ivoire). *Mandenkan n°16*, 159p.
- Derive, M. J. (1983). *Étude comparée des parlers mandingues ivoiriens*. Abidjan, ACCT- ILA, 514p.
- Dumestre, G. (2016). *Grammaire fondamentale du bambara*. éd. Karthala. Paris, 422p.

Fofana, M. (2016). *Étude des procédés de nominalisation dans le parler koyaga*. Abidjan, Mémoire de Master, U-FHB, département des Sciences du langage, 122p.

Sangare, A. (1984). *Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) : Phonologie et Grammaire*. Université de Grenoble III, 431p.

SYNTAXE ET SEMANTIQUE DES ANTHROPONYMES BAOULE ET BENG

KOFFI Koffi, KOUASSI Kan Guillaume & N'GUESSAN Konan Bertiel

Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé : Cette étude des noms dans les langues naturelles est menée sous l'approche de la grammaire générative. Le baoulé et le beng sont les deux langues convoquées à cet effet. La comparaison de l'aspect syntaxique et sémantique de celles-ci permet la mise en exergue de leur ressemblance et/ou dissemblance dans l'agencement des noms et leur sens. Si des études ont démontré que les noms du baoulé ont du sens, en serait-il le même pour le beng ? Si oui, est-ce que l'agencement des noms et le signifié est identique au niveau de ces deux langues ? Est-ce que ces deux langues partagent textuellement les mêmes noms ? N'y aurait-il pas des noms spécifiques à chacune de ces deux langues ? Qu'est-ce qui motiverait la présence des mêmes noms dans la société baoulé et beng ? Nous tentons de répondre à ces différentes interrogations.

Mots-clés : Anthroponyme, syntaxe, sémantique.

Abstract: This study of names in natural languages is carried out under the approach of generative grammar. Baule and beng are the both languages convened for this purpose. The comparison of the syntactic and semantic aspect of these allows us to highlight their resemblance and / or dissimilarity in the arrangement of names and their meaning. If studies have shown that the names of baule have meaning, would it be the same for the beng? If so, is the order of names and the signified identical to the level of these both languages? Do these languages share the same names? Would not there be names specific to each of these languages? What would motivate the presence of the same names in baule and beng society? We try to answer these different questions.

Keywords: Anthroponym, syntax, semantic.

Introduction

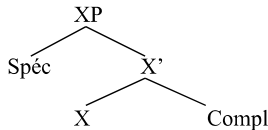
On appelle anthroponyme le nom désignant une personne dans une communauté déterminée : nom de famille, prénom, surnom (Dubois, 2002 :38). Pour certains auteurs, « *Le nom propre de personne est un mot, un énoncé, qui possède dans toutes les cultures le même statut paradoxal. Il permet à une société de désigner l'un de ses membres comme un individu singulier...* » (Christin, 1998). Et pour d'autres, c'est « un code nominal » ou « une étiquette de l'Être » attribué par la société à un individu pour le différencier des autres (Koffi, 2015 : 47). Les études linguistiques des noms propres de personne sur le territoire ivoirien et surtout en baoulé et en beng n'ont pas fait partie très tôt des centres d'intérêt de l'entreprise des linguistes. Si quelques études anthroponymiques ont été consacrées aux langues baoulé et beng distinctement, il n'en est pas encore le cas pour une étude comparative de ces deux langues. Kleiber (1981) affirme : « *il n'y a pas grand-chose à dire sur les noms propres, ni du point de vue syntaxique, ni du point de vue sémantique* ». Mais pour nous, si des réflexions ne sont pas entreprises ou orientées en faveur des noms ou des anthroponymes, l'on ne peut pas s'imprégner des différents atouts indéniables que regorge une langue donnée. Nous entreprenons ici une investigation anthroponymique des aspects syntaxique et sémantique des langues baoulé et beng par le biais d'une étude comparative. Quelles sont les marques aspectuelles du nom en baoulé en beng ?

Cet article a pour objectif de rendre compte de la vitalité du lexique anthroponymique des langues ivoiriennes en général et de façon particulière de celui du baoulé et du beng. L'articulation du travail est la suivante : d'abord, nous présenterons les langues baoulé et

beng. Ensuite, nous mettrons en exergue la typologie des anthroponymes baoulé et beng. Enfin, à travers une étude contrastive, nous analyserons les anthroponymes baoulé et beng aux niveaux syntaxique et sémantique.

0.1. Cadre théorique

Le cadre théorique qui sous-tend cette étude est celui de la Grammaire Générative, précisément fondé sur les principes et paramètres. A cet effet, nous nous basons sur l'un de ses modules, qui rend compte de l'architecture interne des syntagmes : la théorie x-barre. Selon cette théorie, tout syntagme est la projection maximale d'une tête. Le syntagme est de la même catégorie que sa tête : c'est le principe d'endocentricité. Selon Bogny (2007:4-5), avec cette théorie, un constituant ne peut assumer de fonction grammaticale que s'il a atteint le niveau de projection maximale. La désignation XP est la projection maximale (X étant une variable pouvant prendre la valeur N(nom), V(verbe), Adj(adjectif), Adv(adverbe), P(préposition) ou P(postposition), etc. Soit la variable x, un constituant de niveau zéro ; en lui associant un Complément éventuel, ce constituant se projette au niveau intermédiaire (ou niveau 1) appelé X' ou X-barre (c'est d'ailleurs ce constituant qui a donné son nom à ce module) ; ce constituant de niveau 1 associé à un Spécifieur éventuel atteint le niveau de la projection maximale appelée XP. Soit le schéma :



0.2. Cadre méthodologique

La phase primaire de ce travail s'est faite par le recueil des données sur lesquelles nous appuyons pour sa mise en œuvre. Pour ce faire, nous avons eu recours aux informateurs, aux livres, aux dictionnaires, aux thèses et aux articles pour la constitution du corpus. Pour le baoulé, nos corpus ayant servi à la rédaction de nos mémoires de Master ont été étoffés. Quant au beng, trois mois de travail avec les locuteurs ont permis de collecter une masse de données recommandées. Ce travail est mené sur l'opposition des données baoulé et beng dans les différents exemples proposés. Pour chaque illustration, nous relevons les ressemblances, les dissemblances ou les spécificités apparentes entre ces deux langues.

1. Présentation des langues

1.1. Le baoulé

Le baoulé est une langue kwa (Côte d'Ivoire) de la famille Niger-Congo. Le terme « baoulé » recouvre aussi bien l'identité du locuteur que celle de la langue. Ce peuple conduit par la reine Abla Pokou et originaire du Ghana actuel, aurait sacrifié un enfant pour favoriser la traversée du fleuve comoé en cru lors de leur fuite des guerres de succession. Ce sacrifice leur a valu le nom de ba-oulé, « d'enfantement » ou encore « ba-ouli » (Loucou, et Ligier, 1978 : 17), « l'enfant est mort » qu'aurait prononcée la reine Abla Pokou après avoir offert en holocauste son unique fils. La population baoulé est estimée à environ 3.014.060 locuteurs¹. Le pays baoulé ou V baoulé, situé dans la partie centrale de la Côte d'Ivoire, s'étend sur 35.700 km², soit 11% de la superficie du territoire national. Il est limité au Nord par les Tagbana et les Djimini, à l'est par les Abron et les Agni, à l'Ouest par les Gouro, au Sud par les Dida, les Abidji, les Abbey et les Akyé.

¹ (Cf) Ethnologue.com, 2013

1.2. Le beng²

Langue Mandé-Sud de Côte d'Ivoire, le beng est localisé au Centre-Est du pays, avec une minorité de locuteurs du même nom. La population beng est estimée à environ 18560 habitants³. Cette communauté se situe dans la région de l'Iffou, dans le département de Mbahiakro, plus précisément dans la sous-préfecture de Bonguéra. Le beng est aussi localisable à travers sa forte incorporation au sein de la partie supérieure (Nord-Est) du vaste étendu du groupe baoulé, à la limite de la forêt tropicale et de la savane ivoirienne. La zone linguistique beng est enclavée par les populations ou les parlers limitrophes suivants : les baoulé (langue Kwa), à l'Ouest et au Sud ; la communauté Anô (langue Kwa), à l'Est et à l'extrême Nord, le peuple Djimini (langue Gur de Côte d'Ivoire). La superficie du territoire beng est de 600 Km². La population Beng est le plus souvent bilingue ou multilingue. Le christianisme, l'islam et l'animisme sont les pratiques religieuses de ce peuple.

2. Typologie des noms propres

L'examen typologique des noms a pour objectif de présenter les différentes classes de noms qu'on rencontre dans les deux langues étudiées. Pour corroborer nos dires, le tableau (1) ci-dessous est établi.

Tableau 1

(1)

Les jours de la semaine			Noms attribués en fonction des jours de la semaine			
Français	baoulé	beng	Masculin		Féminin	
			<i>baoulé</i>	<i>beng</i>	<i>baoulé</i>	<i>beng</i>
Lundi	[kisjɛ̃]	[kisiɛ̃]	[kwási]	[kùási]	[àkisi]	[ákisi]
Mardi	[jɔ̃lɛ̃]	[jɔ̃lɛ̃]	[kwàjɔ̃]	[kùàjɔ̃]	[àjɔ̃]	[ájɔ̃]
Mercredi	[mlá]	[mláá]	[kɔ̃ná]	[kùàmá]	[ámá]	[ámá]
Jeudi	[ùwɛ̃]	[wùɛ̃]	[kwákú]	[kùákú]	[áú]	[áú]
Vendredi	[já]	[jáá]	[jàó]	[jàò]	[ájá]	[ájá]
Samedi	[fwɛ̃]	[fùɛ̃]	[kòfi]	[kòfi]	[áfwɛ̃]	[áfùɛ̃]
Dimanche	[mɔ̃nɛ̃]	[mɔ̃lɛ̃]	[kwán]	[kùàmɛ̃]	[ámwɛ̃]	[ámúɛ̃]
Noms Ordinaux			Noms gémellaires			
	[isá]		[ndá]			
	[ndrí]					
	[nã̃mũkɛ̃]					
	[ɲgwɛ̃]					
	[blú]					
	[lúkú]					
	[ɲgbɛ̃]/[jãá]					
	[ãbɔ̃nwá]		[àmàni]			
						*[bólé]
Les autres catégories de noms						
Noms événementiels ou circonstanciels						
-Ahoutou, Attoungblé, Atchêlô, N'gotta, Allangba, N'zué, etc.						
-Noms proverbiaux : -Houphouët, Sraka, Nsiéni, N'gônian, Ahoua, Waniankôh, Nafiassou, Akoto,						

² Beng= N'gain (baoulé), Gan (Dioula) et Gomlo (Djimini)

³(Cf) INS 2014-RGPH

etc.

Noms religieux/ de croyance ou d'adoration

-Akpouè, Allah, Tanou, N'zi, Assiè, Houssou, Kongo, Allou, yôboué, etc.

NB: Les données établies en circonstance ne sont pas exhaustives. Des noms arabiques⁴ sont utilisés en beng par ceux qui sont musulmans. Ces noms sont utilisés conjointement ou pas avec ceux énumérés dans le tableau.

3. Etude contrastive de la syntaxe et sens des noms propres en baoulé et en beng

3.1. Syntaxe des noms propres en baoulé et en beng

Dubois et al. (2002 : 468) définissent la syntaxe en ces termes : « *On appelle syntaxe la partie de la grammaire décrivant les règles par lesquelles se combinent en phrases les unités significatives* ». Cette définition s'attache plus à la construction des phrases, c'est-à-dire à la macro syntaxe. Pour ce qui concerne cette session de l'étude, nous parlerons plutôt de micro syntaxe. Cette syntaxe vise à mettre en évidence l'anthroponyme et ses satellites afin de mieux voir les occurrences de ceux-ci dans l'environnement de ce dernier. Poamé (2006), s'appuyant sur les dires de Le Rhin Les Voges, affirme qu'en baoulé il existe deux types de construction : la construction sans déterminant (\emptyset +NP+ \emptyset) et la construction avec déterminant (NP + Dét. / Dét. + NP). Pour notre part, nous parlerons de Nom simple, Nom + Défini / Défini + Nom, Nom+ Adjectif, Nom + Adjectif + Adjectif +..., Nom +Numéral, etc. aussi bien pour le baoulé que le beng. Comment se présente la structure des noms propres dans ces deux langues ?

3.1.1. Nom simple

Nous appelons "Nom simple", un nom qui se présente à l'isolé. En d'autres termes, un nom qui, à lui seul, atteint la projection maximale NP⁵. Un nom en réalité qui n'a ni spécifieur ni complément, il est unaire. A ce propos, les noms que voici sont mis en évidence :

Tableau 2

(2)

Noms baoulé	Noms beng
Kouassi [kwàsí],	Kouassi [kùàsí],
Koffi [kòfí],	Koffi [kòfí],
Amani [ámàní],	Amani [ámàní],
Nda [ndá],	Nda [ndá],
Akissi [ákisí],	Akissi [ákisí],
Aya [ájá],	Aya [ájá],
Ndri [ndrí], etc.	Ndri [ndrí], etc.

La remarque dans ce tableau est que les noms simples ont la même structure dans les deux langues.

3.1.2 Nom + Défini

⁴ Ces noms ne figurent pas dans cette étude.

⁵ Selon la théorie X-barre de la grammaire générative

Les noms propres de personnes peuvent avoir la structure N+Déf dans les langues baoulé et beng. Observons les exemples en dessous pour plus de détail.

(3) a- baoulé

Kwási n̄ bálí kùási lé ó n̄
Nom/ Déf.Sg/ venir+Acc
« Le Kouassi est venu »

b- beng

Nom/Def.Sg/3sg+Acc/venir
« Le Kouassi est venu »

c- baoulé

ndrím̄bē bálí
Nom/ Déf.PI/3PI/venir+Acc
«Les n'dri sont venus »

d- beng

ḡdrín̄ḡḡó n̄
Nom/Def.PI/3PI+Acc/venir
« Les n'dri sont venus »

Au vu de ce qui précède, la perception relate que la structure canonique “N+Déf” est identique dans les deux langues d’étude. Les marqueurs (n̄ et m̄) pour le baoulé et (lé et n̄ḡ) pour le beng qui sont postposés au nom occupent les mêmes positions syntaxiques. Le nom occupe la position de déterminé et le marqueur, une position de déterminant.

3.1.3. Défini + Nom

Le défini peut être aussi antéposé au nom en baoulé et en beng. Voyons cela à travers ces exemples :

(4)

a- baoulé

m̄ kòfi díli àljē
Déf./Koffi/manger+Acc/ nourriture
« Mon koffi a mangé »

b- beng

m̄ kòfi ó p̄ blē
Déf./Koffi/3Sg+Acc/chose/ manger
« Mon koffi a mangé »

A

près observation de ces exemples, nous constatons que la structure Déf.+N est aussi bien attestée en baoulé qu’en beng. Le « m̄ (baoulé) et m̄ (beng) », à l’initiale du nom, est en position de déterminant. Le nom, quant à lui, joue le rôle de déterminé.

3.1.4 Nom + Numéral

Il est également possible de rencontrer les constructions nominales « N+ Num » dans les langues ivoiriennes en général et en particulier dans les langues baoulé et beng. Les illustrations en présence sont énumérées à ce propos :

(5)

a- baoulé

ájá kùbjé lí
Aya/Num./uriner+Acc
« Une Aya a uriné »

4) b- beng

ájá dō ó ḡmōḡmō
Aya/Num./3Sg+Acc/uriner
« Une Aya a uriné »

c- baoulé

c-

áfwé àbláùbē lálí

Affoué/Num./3Pl/dormir +Acc
« Vingt Affoué ont dormi »

d- beng

áfúé bŭwlāñ ħó jī
Affoué/Num./3Pl+Acc/dormir.
« Vingt Affoué ont dormi »

Comme énoncé plus haut, la structure “N + Num” se rencontre dans nos deux langues d’étude. Tous les numéraux cardinaux peuvent déterminer un nom dans ces différentes langues.

3.1.5- Nom + Adjectif

L’adjectif peut intégrer les différentes constructions nominales dans nos langues. Il se postpose au nom pour assumer une fonction syntaxique avec celui-ci. En effet, c’est ce que nous cherchons à vérifier à travers le baoulé et le beng dans les faits suivants :

(6)

a- baoulé

àmwí blé tólí
Amino/noir/tomber +Acc
« Amino blé est tombée »

d- beng

jáó téé ó wálí klúá
Yao/rouge/3g+Acc/argent /voler.
« Yao le clair a volé de l’argent »

c- baoulé

jàó ħgö wálí siká
yao/rouge/voler +Acc/argent
« Yao le clair a volé de l’argent »

b- beng

àmúĭ ħī ó drá
Amino/noir/3g+Acc/tomber.
« Amino blé est tombée »

Les exemples susmentionnés révèlent effectivement la présence de la structure syntaxique “N+Adj.”. Cette structure est identique dans les deux langues.

3.1.6. Nom + Adjectif + Adjectif + Adjectif, ...

La structure syntaxique N+ Adj.+ Adj.+ Adj ... est une construction dans laquelle plusieurs adjectifs peuvent se postposer au nom. En d’autres mots, il s’agit d’une construction sérielle adjectivale à la suite du nom propre.

Autrement dit, une formation qui autorise des adjectifs au tant que faire se peut après l'anthroponyme. Ce mécanisme est supposé exister dans plusieurs langues de la sous-région et d'ailleurs. Qu'en est-il en réalité du beng et du baoulé ?

Vérifions cela à travers les énumérations ci-après.

(7)

a- baoulé

ñ wú nɲlúkúóklwé, tiká, dā, klāmá,...

1sg/voir+acc./loukou/Adj./Adj/Adj/Adj/etc/

«J'ai vu Loukou claire, courte, grosse, jolie, etc.»

b- beng

ñ lúkú tégé, cá, bēē, gēñ,... jē wē

1sg/loukou/claire/courte/grosse/jolie/etc./voir/loc/

« J'ai vu Loukou claire, courte, grosse, jolie, etc »

Les exemples en (7a) et (7b) ci-dessus montrent la présence effective de la formation structurelle (N+Adj+Adj+Adj,..) en baoulé et en beng. La même structure est attestée dans les deux langues d'étude. La série d'adjectifs est postposée au nom propre en baoulé et en beng. En ce qui concerne cette partie de notre travail consacrée à la syntaxe des noms propres de personnes, il ressort que les Noms simples, Nom + Défini/ Défini+Nom, Nom+ Adjectif, Nom+Adj.+Adj.+Adj+..., Nom +Numéral, etc. sont des structures qu'on rencontre aussi bien en baoulé qu'en beng. Les deux langues montrent une similarité dans ces structures. Aucune différence n'a été relevée à ce niveau de la comparaison des deux langues. Maintenant, nous allons observer l'aspect sémantique des noms de personnes des langues baoulé et beng.

3.2. Sens des noms propres en baoulé et en beng

La sémantique est une branche de la linguistique qui s'attache à étudier le sens des mots. Selon J. Moeschler (2013), dans le cadre de la grammaire générative, la sémantique n'est qu'une interface de la grammaire, au même titre que la grammaire (elle n'est pas autonome ou indépendante). La sémantique des anthroponymes ou noms propres de personnes que nous entendons analyser ici, est celle conçue au sens général du terme ; c'est-à-dire le sens dérivé de l'agencement des unités anthroponymiques.

3.2.1 Les noms hebdomadaires

Il faut entendre par "noms hebdomadaires", les noms qui sont donnés en tenant compte des noms des sept jours de la semaine. Ces noms sont distinguables au niveau du genre et en fonction du jour de la semaine. Poamé (2006) l'illustre : « *il est important de noter que la grande majorité des anthroponymes du baoulé correspond aux sept jours de la semaine et observe une variation du genre* ». Ce qui laisse entrevoir qu'une masse anthroponymique est issue des jours de la semaine. Le beng, tout comme le baoulé, endosse cette même formation des noms de personne. Mais est-ce la même réalité au niveau du sémantisme de ces deux langues ?

Soit le tableau suivant :

8)

Les jours de la semaine			Noms hebdomadaires			
Français	baoulé	beng	Masculin		Féminin	
			baoulé	beng	baoulé	beng
Lundi	[kɪsɪjɛ]	[kɪsɪɛ]	[kwàsɪ]	[kùàsɪ]	[àkɪsɪ]	[ákɪsɪ]
Mardi	[ɔ̀lɛ̀]	[ɔ̀lɛ̀]	[kwàjɔ̀]	[kùàjɔ̀]	[ájɔ̀]	[ájɔ̀]
Mercredi	[mlá]	[mláá]	[kɔ̀ná]	[kɔ̀ná]	[ámɫá]	[ámɫá]
Jeudi	[ùwɛ̀]	[wùɛ̀]	[kwákú]	[kùákú]	[áú]	[áú]
Vendredi	[já]	[jáá]	[jàó]	[jàò]	[ájá]	[ájá]
Samedi	[fwɛ̀]	[fùɛ̀]	[kòfɪ]	[kòfɪ]	[áfwɛ̀]	[áfùɛ̀]
Dimanche	[mɔ̀nɛ̀]	[mɔ̀lɛ̀]	[kwán]	[kùàmɛ̀]	[ámwɛ̀]	[ámùɛ̀]

Le tableau met en évidence les faits suivants :

- Un individu masculin (Kouassi) ou féminin (Akissi) est celui qui est né un lundi.
- Un individu masculin (Kouadio) ou féminin (Adjoua) est celui qui est né un mardi.
- Un individu masculin (Konan) ou féminin (Amenan) est celui qui est né un mercredi.
- Un individu masculin (Kouakou) ou féminin (Ahou) est celui qui est né un jeudi.
- Un individu masculin (Yao) ou féminin (Aya) est celui qui est né un vendredi.
- Un individu masculin (Koffi) ou féminin (Affouet) est celui qui est né un samedi.
- Un individu masculin (Kouamé) ou féminin (Amoïn) est celui qui est né un dimanche.

Tous les faits se référant aux noms hebdomadaires du baoulé et du beng mettent en évidence une ressemblance au niveau de leur sémantisme. En d'autres mots, il y a une synonymie dans cette catégorie de noms dans ces deux langues.

- Les noms redoublés

Redoubler, c'est produire deux fois la même forme. C'est aussi un processus qui vise à copier le terme de base ou une partie de ce terme pour de nouvelles créations lexicales ou de nouvelles formes. Ce phénomène se rencontre dans les constructions nominales du baoulé et du beng. Soit le tableau ci-dessous, inspiré de celui proposé par Koffi (2015).

9)

Baoulé		Beng	
[kwàsɪkwàsɪ]	Kouassi kouassi	[kùàsɪ kùàsɪ]	Kouassi kouassi
[kwàjɔ̀kwàjɔ̀]	Kouadio kouadio	[kùàjɔ̀ kùàjɔ̀]	Kouadio kouadio
[kɔ̀ná kɔ̀ná]	Konan konan	[kɔ̀ná kɔ̀ná]	Konan konan
[kwákúkwákú]	Kouakou kouakou	[kùákú kùákú]	Kouakou kouakou
[jàójàò]	Yao yao	[jàò jàò]	Yao yao
[kòfɪ kòfɪ]	Koffi koffi	[kòfɪ kòfɪ]	Koffi koffi
[kwán kwán]	Kouamé kouamé	[kùàmɛ̀ kùàmɛ̀]	Kouamé kouamé

Ce tableau stipule que le père et le fils sont nés le même jour de la semaine⁶. C'est la raison pour laquelle le nom se redouble. Ainsi, en baoulé et en beng, ce système est

⁶ Quelle que soit l'année ou l'heure de naissance (du père et de l'enfant), cela importe peu. C'est le jour qui est le plus significatif.

semblable. Dans cette reduplication, l'anthroponyme attributif (patronyme⁷) est en position initiale. Ce qui sous-entend que pour un nom comme « Kouamé₁ kouamé₂ », « Kouamé₁ » est l'attributif, c'est-à-dire le patronyme. Quant à « kouamé₂ », c'est "l'attributaire". « Kouamé₂ » dans ce cas de figure se réfère à l'enfant dont le père est « Kouamé₁ ».

- La substitution nominale

« En grammaire générative, la substitution est une opération consistant à mettre à la place d'un constituant qu'on a effacé un autre constituant que l'on a déplacé » (Dubois et al., 2002 : 465). Certains noms, adjectifs, etc., lorsqu'ils sont suffixés à un anthroponyme hebdomadaire jouent la fonction de diminutif. Leur suffixation entraîne de façon concomitante la substitution. C'est le cas des items suivants :

10)

Baoulé		Beng	
[bà / bǎ]	enfant	[léń]	enfant
[ká]	petit	[kló]	petit
Ex : [kwási ká]		Ex : [kwási kló]	

Lorsque les mots indiqués dans le tableau (10) sont suffixés à un nom propre de personne, ils assument non seulement la fonction de diminutif mais surtout permettent de cacher la reduplication par le biais d'une substitution. Les exemples en baoulé [kwási ká] et beng [kwásikló] devraient signifier [kwásikwási] « kouassi kouassi ». Mais, la famille de ce dernier a préféré le diminutif plutôt que la reduplication. Ce faisant, le phénomène de la substitution est donc réalisé au niveau de ces deux langues comme l'atteste le tableau (10).

3.2.2. Les noms ordinaux

L'ordre de naissance est source de nominalisation dans plusieurs langues. C'est le cas en baoulé et en beng où l'on rencontre des noms de ce type, portés par des individus. L'attribution de ces noms ne tient pas compte du jour de la semaine, ni du sexe. Les numéros d'ordre sont les bases attributives de ces noms (Yobouet, 2015); comme suit :

11)

Noms Ordinaux (beng et baoulé)							
3	4	8	9	10	11	12	13
[ísá]	[ńdrí]	[ńāmūkŵē]	[ńgwłā]	[blú]	[lúkú]	[ńgbě]/[jǎá]	[ābōnwà]
«N'guessan»	«N'dri»	«Niamké»	«N'goran»	«Brou»	«Loukou»	«N'gbin»	«Abonouan»

NB : Les rangs, ici, respectent l'ordre des parturitions successives. Dès lors qu'il est possible d'identifier le sexe d'un embryon humain, même issu d'un avortement, son rang est pris en compte⁸.

Ce tableau stipule ceci :

- N'san= Troisième enfant de même sexe avec les deux premiers, issus d'une même mère.
- N'dri= Quatrième enfant de même sexe avec les deux premiers, issus d'une même mère.

⁷ Actuellement récupéré par l'état-civil officiel à titre de "nom de famille d'après Creissel et Kouadio (1977 :3)

⁸ Yobouet, 2015

- Gnanmunkuè= Huitième enfant
- N'glouan= Neuvième enfant, etc.

L'illustration ci-dessus montre encore un cas de synonymie ou de similarité au niveau de la sémantique des noms ordinaires en baoulé et en beng.

3.2.3. Les noms gémellaires

N'da traduit le vocable « double » d'origine baoulé. Ce terme fait place dans les anthroponymes lorsque des enfants naissent le même jour, à quelques instants d'intervalle et d'une même mère surtout. Ces enfants sont appelés « les jumeaux » en français. N'da fonctionne en réalité comme un préfixe dont la présence devant un nom hebdomadaire ou ordinal rappelle la naissance gémellaire de l'individu auquel il est attribué (Yobouet, 2015). Soit la représentation en (12).

12)

Noms gémellaires		
[ɲdáj] = Jumeaux	[àmàní] =Enfant né juste après des jumeaux	*[bólé] ⁹ =Enfant né après un Amani

Ces noms gémellaires sont rencontrés en baoulé mais ils ne se présentent pas tous en beng. [bólé] ne se rencontre pas en beng. En lieu et place de ce nom, le beng utilise les noms hebdomadaires.

3.2.4 Les autres catégories de noms

13)

Les autres catégories de noms
<p>Noms événementiels ou circonstanciels</p> <ul style="list-style-type: none"> -Ahoutou, Attoungblé, Atchêlô, N'gotta, Allangba, N'zué, etc. -Noms proverbiaux: Houphouët, Sraka, Nsiéni, N'gônian, Ahoua, Waniankôh, Nafiassou, Akoto, etc. <p>Noms religieux/ de croyance ou d'adoration</p> <ul style="list-style-type: none"> -Akpouè, Allah, Tanou, N'zi, Assiè, Houssou, Kongo, Allou, yôbouè, etc.

Ce tableau affiche plusieurs catégories de noms dont :

-**Les noms événementiels ou circonstanciels** qui sont des noms attribués comme le nom l'indique selon les événements ou les circonstances qui ont précédés la naissance de l'individu. A ce sujet, ces exemples sont élaborés :

- Ahoutou = enfant venant au monde, la face tournée vers la terre.
- Attoungblé =enfant qui naît en chemin lors d'une course de la mère
- N'zué = enfant né sous une pluie battante

⁹ Ce nom est utilisé chez les baoulé mais pas chez les beng

Nous mettons dans ce groupe, les noms proverbiaux, qui sont des dénominations proverbiales soit pour conjurer le mauvais sort, soit pour relater quelque chose, etc. Nous avons des noms comme :

Houphouët = dépotoir, lieu d'assemblage des ordures ménagères (saleté). Ce nom est attribué pour conjurer le mauvais sort.

Sraka= sacrifice

N'gônian= enfant dont le père est mort dès la naissance

Nafiassou= pour dire je n'y espère pas, etc.

Pour le baoulé et parfois pour le beng.

Ces noms proverbiaux sont présents en beng avec ceux-ci :

Ouamian¹⁰= nom attribué à un enfant dont les précédents sont morts.

Yédo= union

Kamôpé= parler de moi

Etchigba= Dieu m'a donné

- **Les noms religieux/ de croyance ou d'adoration** pour leur part sont donnés selon les pratiques (croyances ou adoration) des parents. Ces noms sont attribués en guise de reconnaissance ou de remerciement de leurs différentes divinités. Ces noms sont entre autre :

Akpouë = caillou protecteur, Nom traduisant la puissance protectrice de la roche, considérée comme une divinité.

N'zi= Nom traduisant la divinité n'zi, un fleuve.

Allah = Nom traduisant la divinité de l'arbre Iroko (un arbre que les parents adorent)

Dans cette dernière catégorie des noms propres, le constat est similaire au niveau du sens des noms baoulé et beng. Les noms utilisés par le baoulé sont aussi utilisés chez le beng avec des significations identiques. Néanmoins, il apparaît une certaine spécificité entre ces langues d'autant plus que le beng quand bien même se servant de certains noms proverbiaux baoulé, enregistre des noms qui lui sont propres.

Conclusion

On relève de prime à bord qu'il existe plusieurs catégories anthroponymiques dans les langues baoulé et beng. Il s'agit entre autres des noms hebdomadaires, des noms gémellaires, des noms ordinaires, des noms événementiels ou circonstanciels, des noms proverbiaux, etc.

Il ressort en second temps que les deux langues sur lesquelles est appuyée cette étude présentent les mêmes structures syntaxiques. En d'autres termes, la structure interne des noms propres de personne du baoulé et du beng se forme de la même façon. Les structures mises en exergue dans la présente étude sont celles des Noms simples (N), Noms + Défini (N + Déf), Défini+Noms (Déf + N), Noms + Adjectif (N + Adj), Noms + Adjectif+ Adjectif + Adjectif ... (N + Adj+Adj+Adj+...), Noms +Numéral (N + Num), etc. Enfin, en ce qui concerne le rapprochement de l'aspect sémantique des noms propres de personne de ces deux langues, le constat est que certains noms ont les mêmes sens. Hormis tout ce qui vient d'être dit, ces deux langues possèdent des noms qui leurs sont spécifiques. Nous n'affirmons pas avoir proposé en si peu de lignes ou pages, une description grammaticale en vue d'une étude comparative des noms propres du baoulé et du beng. Mais, les résultats de nos analyses nous ont tout de même

¹⁰Le groupe des Ouamian (enfant populaire, passe partout). A la naissance de cet enfant, on lui donne tout ce qui est sale car lorsqu'il vient, il repart. Donc c'est une manière de lui dire : « tiens, voici les habits ou les choses qu'on t'a gardé et que tu ne venais pas prendre ». Prends-les maintenant.

révélé que les anthroponymes du beng ont du sens au même titre que ceux du baoulé. La raison qui motive la présence des mêmes noms dans la société baoulé et beng est le manque de transmission des noms spécifiques au Beng d'une génération à une autre. Les anthroponymes originels beng se sont vus remplacer à un moment donné de l'évolution de la langue beng par ceux du baoulé. La langue dynamique qu'est le baoulé a contraint la population Beng à emprunter à son stock lexical un bon nombre de noms. Pourquoi ne pas songer à l'entreprise d'une étude diachronique des noms originels beng qui pourrait aider à les faire ressortir.

Références bibliographiques

- Bogny, Y. J. (2007). *Le Modèle Chomskyen de la description Linguistique : des principes et paramètres au programme minimaliste*. <http://www.ltml.ci>. (Consulté le 06/03/2016)
- Christin, A. M. (1998). *L'écriture du nom propre*. Paris : l'harmattan, p.7.
- Creissels, D. et KOUADIO, N. J. (1977). *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, Abidjan, Université d'Abidjan (Institut de Linguistique Appliquée), 642p.
- Dubois, J. (2002). *Dictionnaire de Linguistique*, Paris : Larousse, 514 p.
- Kleiber, G. (1981). *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Paris : Klincksieck, 295 p.
- Koffi, K. (2015). *La reduplication en baoulé : aspects segmental et suprasegmental*, Mémoire de Master, Département des Sciences du Langage, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire), 109 p.
- Koffi, A. B. (2001). *L'univers des noms et prénoms baoulé en Côte d'Ivoire*. Abidjan : Nouvelles Editions Ivoiriennes (NEI). 96 p.
- Kouadio, N. J. et Loucou, J. N. (2003). *Dictionnaire baoulé-français*. Abidjan : NEI. 612 p.
- Loucou, J. N. et Ligier, F. (1977). *La Reine Pokou*. Paris : Nouvelles éditions africaines (NEA)
- MOESCHLER, J. (2013). *Introduction à la sémantique et à la pragmatique*. Cours 1 – Sémantique, consulté le 23 septembre 2013(en ligne).
- N'goran-Poame, L. M. L. (2006). De l'essence au sens des anthroponymes du baoulé, *revue du CAMES, Nouvelles série B*, Vol.007 n°2, pp. 197-207.
- Yobouet, D. P. (2015). *Onomastique baoulé : Le cas d'Assandè*. Paris : Edilivre. p.12.

PEUT-ON ENVISAGER LA TRADUCTION DES ANTHROPONYMES PROVERBIAUX BAOLÉ ?

KOUAKOU Koffi Joël & YAO Yao Jean Marc

Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé : Une tradition philosophique et grammairienne tient le nom propre (désormais Npr) pour un signifiant asémantique. Son rôle serait de “*désigner*” et de “*référer à*”. Cette conception contredit la thèse saussurienne de la double face du signe (signifiant/signifié), faisant du Npr, un signe intraduisible. Dans le cadre baoulé, nous considérons que les Npr sont des véhicules de stéréotypes et par conséquent, dotés de sens (N’Goran-P., 2006 : 206). Si les Npr possèdent un sens, cela signifie qu’on peut les traduire. Ce travail traite des anthroponymes proverbiaux baoulé qui, eux, sont beaucoup plus marqués. Dans un contexte littéraire donc, nous envisageons la traduction de ceux-ci en nous appuyant sur la méthode de négociation d’Umberto Eco (2006). Cette approche nous permettra, à travers des arrangements, des concessions, des compromis, de rendre la charge connotative de ces noms dans la langue cible (français).

Mots-clés : Traduction, Anthroponymes, Baoulé

Abstract : A philosophical and a grammarianview has a long time regarded Names as asemantic object. It has onlyto *refer to* or *to name*. This opinion dismiss the saussurian argument of double-sidedsign (signifiant/signifié) and set Names as an untranslatable sign. As far as baoulé isconcerned, Names are vehicle of stereotypes ; sothey have got a meaning (cf. n’goran-P., 2006) and thenthey are translatable. This paper focus on proverbial Names of baoulé. It shows through a litterary frame how these Name scanbe translated in regard to a negociation approach of translation proposed by Eco. This method allows trough compromises, settlements and concessions to reveal the connotative weight of these Names in the target language.

Keywords : Translation, Anthroponym, Baoulé

Introduction

La catégorie des Npr a été longtemps considérée comme intraductible parce que, dit-on, le Npr désigne un référent unique et est dépourvu de sens ; et aussi, parce qu’il y a défaut de correspondances dans toutes les langues. Cela ferait un blocage à la traduction (Cf. I. Cordus, 2011 : 879). L’un des défenseurs de cette thèse est Moore cité par Ballard M. (2001 :15) pour qui « *tous les noms propres [...] doivent être rigoureusement respectés* » ; un respect qui conduit à ne pas les transformer par la traduction. Ainsi, si mon nom est *Jean* en France, il n’est pas question que ce nom devienne *John* ou *Jan* une fois que j’arrive en Angleterre ou en Allemagne. En ce qui concerne le baoulé, toutes ces considérations doivent être relativisées ; certains Npr peuvent être traduits. C’est le cas des anthroponymes proverbiaux. Dans ce travail, en nous inscrivant dans un cadre littéraire, nous envisageons la traduction de ceux-ci par la méthode de négociation. Mais avant, nous démontrons que les Npr en baoulé sont pourvus de sens et que certains (les anthroponymes proverbiaux) sont plus marqués que d’autres (les noms ordinaux, les noms hebdomadaires).

1. États des lieux

La question du sens des Npr a vu naître plusieurs thèses d'origines diverses (philosophiques, grammairiennes, linguistiques, etc.) ; les unes s'opposant aux autres. Pour les uns, le Npr serait une étiquette dépourvue de sens. Pour les autres, certaines descriptions et connaissances afférentes aux Npr permettent de conclure que ceux-ci ont un sens. En nous appuyant sur Draga O. (2010), nous faisons une brève description de ces thèses.

1.1. Le nom, une étiquette asémantique

Dans l'approche référentielle de Mill J.S. (1982), le Npr serait vide de sens. Son unique rôle est de désigner. En effet, pour lui, le Npr sert à identifier un individu dans un monde réel ou imaginaire. Pour parvenir à cette conclusion, il fait la distinction entre trois types d'expressions référentielles : les expressions définies, les noms communs et les Npr. Pour lui, tout nom est dénotatif, c'est-à-dire qu'il a une référence dans le monde. Mais, seul le nom commun est connotatif. Le Npr en vient ainsi à être une étiquette de désignation sans fournir d'informations sur la chose à laquelle il réfère (Draga O., 2010 : 179). Ainsi, des noms propres comme Robert, Dagobert, Hubert, Nestor, etc. ne donnent aucune information que de désigner les individus qui les porte.

Cette thèse est relayée par Kripke S.A. (1972) avec sa théorie causale qui voit la référence du Npr comme une relation *signifiant/objet* et réfutant l'existence d'un signifié (contenu de signification attachée au mot). Selon son point de vue, le Npr n'aurait pas de sens parce que :

- Les descriptions identifiantes du Npr sont contingentes alors que le Npr est toujours le même. Il soutient que l'un des sens possibles pour Nixon serait alors *le président des États Unis en 1970* (Draga O., Id). Cependant, si on imagine une situation où Nixon n'aurait pas été président, cette description n'aurait pas de sens alors que l'individu Nixon garderait son nom. Ainsi, les descriptions identifiantes peuvent changer selon les connaissances du locuteur et selon les mondes possibles.

- Aussi, les Npr sont souvent utilisés sur la base d'informations erronées : une description identifiante fait de Christophe Colomb, le premier à découvrir l'Amérique alors que d'autres y ont été avant lui.

Ces différents éléments prouvent selon lui, que les Npr n'ont pas de sens. A ceux-là s'opposent ceux qui pensent que le Npr a un contenu sémantique.

1.2. Le nom propre, une entité pourvue de sémantisme

A l'opposé de Mill J.S. et Kripke S.A, d'autres auteurs ont fait du Npr, un signifiant pourvu de sens. C'est le cas de Willmet (1991) qui démontre que les phrases d'identité avec Npr vont à l'encontre du postulat Millien du vide de sens. Soit les phrases d'identité avec Npr suivantes :

(1) *DJ Arafat est en réalité Houon Ange Didier.*

(2) *DJ Kédjévara est Yao Parfait.*

Dj Arafat et Houon Ange Didier sont deux Npr qui renvoient à un même référent, tout comme Dj Kédjévara et Yao Parfait. Ainsi, le rapprochement des deux Npr révèle que le Npr a un contenu informatif. Il suffit seulement d'imaginer une situation où un locuteur s'adresse à un interlocuteur qui ignore le nom de baptême des référents en question pour comprendre qu'une information est donnée à l'interlocuteur : A est en réalité B.

Draga O. (2010) affirme à cet effet que « *le fait qu'une phrase d'identité n'est pas tautologique, malgré la référence commune des deux noms propres impliqués oblige à*

conclure qu'il existe dans cette catégorie nominale, un contenu informatif attaché au signifiant ». Ce contenu n'est rien d'autre que le sens. C'est aussi le cas de Bosanquet (1990 :50) qui souligne que les Npr sont classifiables en fonction de leurs emplois dans les langues, c'est-à-dire qu'on peut avoir des anthroponymes, des toponymes, géonymes, théonymes, hydronymes, etc. Prenons l'exemple suivant :

(3) *Fatou va à Koffikro.*

Quand bien même le destinataire ne connaît pas les référents des deux Npr, cela ne l'empêche pas de comprendre que *Fatou* est un anthroponyme d'un individu de sexe féminin et *Koffikro*, un géonyme.

A sa suite, la fonction informative du Npr est reprise par Benecke cité par Vaxelaire J. L. (2005 : 501) qui compare l'apport sémantique du Npr avec celui du nom commun. Pour lui, les Npr rapportent plus d'informations que les noms communs. Apprécions les exemples ci-dessous :

(4) *A Koffikro, vivent Koffi et Fatou*

(5) *A Koffikro, vivent des personnes.*

On apprend à travers (4) qu'en un lieu (*Koffikro*) probablement un village baoulé, vivent deux individus : *Koffi*, un individu de sexe masculin sans doute baoulé et *Fatou*, un individu de sexe féminin, probablement d'origine malinké. Ces nuances et informations charriées par ces Npr disparaissent en (5) où ceux-ci sont remplacés par un nom commun. Ces éléments semblent confirmer que les noms propres ont un contenu sémantique. Comment les anthroponymes baoulé se positionnent-ils dans ces débats ?

2. Les anthroponymes baoulé et la question du sens

S'il y a débat autour de la sémantique ou de l'asémantique des Npr, c'est d'abord et surtout parce que les auteurs semblent généraliser les résultats de leurs recherches qui se font très souvent dans une seule langue. Pour notre part, nous nous appuyons sur les anthroponymes baoulés. A l'abordage, il faut relever tout de suite que les noms baoulé ont un contenu sémantique. Celui-ci se présente sous forme d'inférences ou de stéréotypes qu'un individu maîtrisant la langue baoulé peut déduire. C'est dire que les noms propres baoulé ne sont pas de simples étiquettes qui ne servent qu'à désigner ; ils donnent des informations sur le référent qu'ils désignent. Il va s'en dire que dans cette langue, on n'attribue pas les noms au hasard. A ce sujet, Kouadio N.J. et Kouamé K. (2004 :97) écrivent : « *les noms propres sont l'objet de croyance et d'attitudes diverses* ». Un individu de sexe féminin, né un dimanche ne peut se prénommer *Ahou* ou *Kuain* mais *Amuin*. Cela signifie que l'univers onomastique baoulé est régi par des règles. Ainsi, certains noms sont liés aux jours de la semaine (noms hebdomadaires ; N'Goran-P. 2006).

<i>Jour de la semaine</i>	<i>Homme</i>	<i>Femme</i>
<i>Lundi</i>	<i>Kuasi</i>	<i>Akisi</i>
<i>Mardi</i>	<i>Kuajo</i>	<i>Ajua</i>
<i>Mercredi</i>	<i>Kuannan</i>	<i>Amlan</i>
<i>Jeudi</i>	<i>Kuaku</i>	<i>Au</i>
<i>Vendredi</i>	<i>Yao</i>	<i>Aya</i>
<i>Samedi</i>	<i>Kofi</i>	<i>Afue</i>
<i>Dimanche</i>	<i>kuain</i>	<i>Amuin</i>

D'autres sont liés à l'ordre de naissance (les noms ordinaux). *Nyinsan, Ndri, Ngwlan, Blou, Loukou* désignent respectivement, *le troisième enfant de même sexe, le quatrième enfant de même sexe, le neuvième, dixième et onzième* enfant. Il y a par ailleurs, des noms d'accouchement particulier. Les jumeaux seront appelés *Nda*, L'enfant qui succède aux jumeaux se nomme *Amani*. Tous ces noms sont donnés selon des conventions. Pour N'Goran-P. (2006 :200) : « *Qu'il s'agisse de noms propres hebdomadaires, ordinaux ou gémeillaires, tous sont régis par des règles qui sont strictement observés par les baoulé. C'est pourquoi nous les appelons noms propres contraints.* ». Cependant, au-delà de ces noms qui semblent suivre des normes strictes, certains autres sont donnés librement. N'Goran-P., (2006) parle de *Npr libres* et en distingue deux types : *Npr religieux* et *Npr circonstanciels*. La première catégorie s'inscrit dans une tradition animiste et consiste à attribuer à l'enfant, le nom d'une entité adorée. C'est alors qu'un enfant pourra s'appeler : *Nzue* (eau), *kpolè* (montagne), *mme* (palmier), *ala* (iroko), etc.

Ce peut être le nom d'entités divines : *Assidus* (génie de la terre), *Bousu* (génie de la forêt), *Nyanmien*(Dieu), etc. La seconde catégorie, c'est-à-dire, les *Npr circonstanciels* sont aussi appelés *Npr proverbiaux* par Djeh Y. P. (2015). Ce sont des Npr qui rappellent les conditions dans lesquelles l'enfant est né. C'est sur cette dernière classe de noms que notre étude traductologique va s'appesantir.

3. Approche traductologique des noms propres baoulé

Ce chapitre envisage la traduction des Npr baoulé dans un cadre littéraire. Il s'agira singulièrement des Npr proverbiaux. La présente étude considère que ceux-ci sont beaucoup plus marqués que les autres. Ainsi, à travers l'approche négociative d'Umberto Eco, nous pensons pouvoir rendre leur charge connotative en français. Elle montrera d'abord les différents niveaux de lecture de ce type de noms avant de se pencher sur l'approche traductologique.

3.1. Les noms propres proverbiaux : différents niveaux de lecture

Les Npr proverbiaux ou Npr circonstanciels sont des noms qui se réfèrent aux événements qui ont entourés la naissance de l'enfant. N'Goran-P. (2006) dit : « *Les noms propres circonstanciels sont des noms qui rappellent les circonstances heureuses ou malheureuses qui ont marqué la naissance de l'individu* ». Pour nous, ces noms, puisqu'ils ont un contenu sémantique, ils peuvent faire l'objet d'une lecture à deux niveaux : *littéral* et *idiomatique*.

- *Premier niveau de lecture : le niveau littéral*

En plus de désigner l'individu qui les porte, les Npr proverbiaux baoulé ont un contenu sémantique. Celui-ci peut être perçu immédiatement. Il s'agit du niveau littéral, le premier niveau de compréhension. En effet, ces noms sont comme des épiphonèmes pour toujours rappeler les circonstances de la naissance d'un enfant. Ce sont en réalité des énoncés. Cela présuppose qu'ils sont formés de lexèmes indépendants à la base. Observons les exemples ci-dessous :

(6) *nsienin*

n	sie	nin
Je	Mettre	où

« Où la garderai-je ? »

(7) *kowunsa*

ko wun sa
Futur voir problème
« qui verra (la souffrance) »

(8) *nnafiasu*

n lafi a su
je croire négation dessus
« je n'y crois pas »

Cette lecture littérale (« Où la garderai-je ? », « qui verra (la souffrance) », « Je n'y crois pas ») a une portée conjuratoire et sert de garant au sens idiomatique. Le sens littéral suggère le sens connotatif de ces noms

- *Le deuxième niveau de lecture : le niveau idiomatique*

Si ces noms sont dits proverbiaux, c'est parce qu'ils sont culturellement marqués. L'idée qu'ils véhiculent fait l'objet d'un consensus populaire. Le sens est à cet effet conventionnel. Il se présente comme un arrière-plan du sens littéral.

Parallèlement et en marge du sens littéral, se trouve une connotation qui est le résultat d'une évaluation sociale. C'est une convention qui veut que les enfants nés d'accouchement singulier portent un nom conjuratoire, propitiatoire ou expiatoire qui pourra, ou leur assurer la vie, le bonheur ou leur garantir un avenir paisible. En vertu de cette convention et comme ses prénoms sont formés librement au gré des locuteurs, un nom peut avoir des synonymes. La synonymie opérera cependant à un seul niveau, le niveau idiomatique puisque les signifiants vont différer. Le sens idiomatique est mémorisé par la communauté mais on pourra utiliser le signifiant de son choix pour l'atteindre. Ainsi, un enfant dont les parents avaient perdu les aînés sera appelé indifféremment « *Nsieni* », « *Kanga* », « *Nnafiasu* ».

Celui dont le père ou la mère décède avant l'accouchement s'appellera « *Asawle* », « *Ngota* », « *Atonte* ». La question d'hyponymie et d'hyperonymie existe grâce aux arrière-plans du nom proverbial qui peuvent être atteints de moult façons. Ce sens fait ainsi l'objet d'un figement cognitif. C'est pourquoi on pourra émettre les interrogations suivantes à l'égard de ces noms « *Kanga* », « *Ngota* », ou « *surale* » :

(9) Pourquoi s'appelle-t-il *Kanga* ?

(10) Pourquoi se prénomme-t-il *Ngota* ?

(11) Pourquoi l'appelle-t-on *surale* ?

Poser une telle question, c'est chercher à savoir les stéréotypes qui fondent l'attribution de ce nom. C'est demander au locuteur de fournir des informations qui justifient la mise en langue d'un tel nom. Ces interrogations sont logiques, et donc, bien fondées. Alors qu'il serait plutôt absurde de s'interroger par exemple sur les noms *Marc* ou *Joël*.

(12) Pourquoi s'appelle-t-il *Marc* ?

(13) Pourquoi se prénomme-t-il *Joël* ?

Un interlocuteur s'étonnerait qu'on lui adresse de telles interrogations alors que tout le monde est censé savoir que ces noms sont donnés, soit par préférence, soit de façon arbitraire.

Nous revenons pour dire que, si les noms baoulé sont susceptibles de recevoir des interrogations de ce type sans qu'il y ait faille de communication, c'est parce qu'ils sont des véhicules de stéréotypes. Ceux-ci sont des inférences figées qui constituent le sens idiomatique de ces noms.

Ainsi, au nom de ces inférences et considérant que ces noms sont sémantiquement chargés, nous envisageons de les traduire dans un cadre littéraire en nous fondant sur la négociation, approche de traduction de Eco U. (2006).

3.2. Sur la traduisibilité des noms propres

Les Npr ont été longtemps tenus pour des signifiants intraduisibles. Et pour cause, ils seraient dépourvus d'un contenu sémantique. Cette thèse ne devrait pas faire l'objet d'une généralisation ; le fait est que, les Npr sont de différentes compositions comme le souligne Lecuit E. (2012 :129), citant Jonasson (1994). Ils peuvent être "purs" lorsqu'ils ne sont composés que d'éléments propres, "mixtes", quand s'ajoutent à ces éléments, des éléments lexicaux (noms communs, adjectifs, etc.) et "descriptif", quand seuls les éléments du lexique les composent. Nous considérons que les noms propres, à partir du moment où ils sont composés d'éléments lexicaux, ont un sémantisme. Maurel D. (2015 :776) nous rafraîchit la mémoire : « *Les noms propres sont porteurs d'une riche sémantique* ». Il va s'en dire qu'on pourra envisager le passage de cette sémantique d'une langue à l'autre : certains rejettent cette entreprise. Lecuit E. (2012 : 123) le souligne en ces termes : « *Il est commun d'entendre que les noms propres ne se traduisent pas* ». Et pourtant ils se traduisent bien.

Les noms propres, selon leurs types, selon leur usage ou encore selon la langue cible de traduction, sont sujets à tous les procédés de traduction existants : du report simple à la traduction enrichie en passant par le calque, la modulation, l'équivalence, etc.,

(Lecuit E., Maurel D., Vitas D., 2011 :202).

Pour notre part, nous abondons dans le même sens que ces auteurs en envisageant la traduction des anthroponymes proverbiaux baoulé selon la méthode de négociation de Eco U. (2006).

- *La négociation de Eco U.*

Pour Eco U., on ne traduit pas la même chose ; on peut traduire presque la même chose. Ce qui fonde cette affirmation est que la traduction est une négociation qui consiste en des arrangements, concessions et au bout du compte, compromis entre langue-culture source et langue-culture d'arrivée. Il relève cette idée en filigrane :

L'idée de traduction se fonde sur des processus de négociation. Cette dernière étant justement un processus selon lequel, pour obtenir quelque chose, on renonce à quelque chose d'autre et d'où au final, les parties en jeu sortent avec un sentiment de satisfaction raisonnable et réciproque [...] » (Eco U., 2006, 19).

Sa méthode convient pour cette étude parce que nous estimons que les anthroponymes proverbiaux baoulé sont des éléments culturels fortement marqués. Leur traduction vers un autre univers est incontestablement soumise à des pertes, des entropies. Toutefois, on peut gagner l'essentiel si on accepte de renoncer au superflu. C'est dire qu'en négociation, la satisfaction raisonnable et réciproque dont parle Eco U. ne se mesure pas en termes d'égalité, mais il faut la penser en termes d'équité pour la simple raison qu'on peut perdre gros et être tout de même satisfait. A quoi cela ressemble concrètement lorsqu'on l'applique aux anthroponymes proverbiaux baoulé.

- Traduction des anthroponymes proverbiaux baoulé par la négation

Ces anthroponymes sont des véhicules de stéréotypes de clichés et donc de connotations diverses au nom desquelles, un individu ignorant ces arrières plans connotatifs peut s'interroger sans absurde, *pourquoi un tel individu porte un tel nom, du genre :*

(14) *Pourquoi s'appelle-t-il Atungble ?*

(15) *Que signifie Nsieni ?*

A bon droit, on ne s'étonnerait pas d'entendre un individu, fut-ce un baoulé, émettre ces interrogations. En effet, poser de telles questions, c'est rechercher des informations relatives à l'attribution de ces noms en pays baoulé. Ces informations sont donc partagées et n'ont cours qu'en pays baoulé : ce sont des clichés. Traduire ces noms en français dans un cadre littéraire, c'est s'évertuer à rendre la charge connotative de ceux-ci en français. Cela signifie que cette traduction laissera tomber le premier niveau de lecture de ces noms (niveau littéral). Toutefois, on s'appuiera sur le premier niveau de lecture pour dégager la charge connotative et inférentielle de ceux-ci. On va donc négocier une traduction qui permettra au lecteur français de savoir que le nom n'est pas anodin. Il est véhicule de quelque chose qui a une incidence certaine sur sa compréhension. Ainsi, puisque la charge connotative du nom importe en littérature, il serait inopportun de le laisser tel quel dans la langue cible car le lecteur n'aura pas bonne conscience de l'image ou des symboles véhiculés par ce nom et partant, la place du personnage même. Conséquence, le lecteur aura du mal à construire une fabula autour du personnage. Cela réduira à coup sûr, son niveau de lecture du texte. Traduire, c'est lui donner la possibilité dès l'abord, de comprendre la place du personnage dans le texte. Généralement, ces noms sont donnés dans des contextes particuliers et adoptent deux principaux points de vue : Ils sont d'une part antithétique et ont une portée propitiatoire, c'est-à-dire qu'on "péjorative" le nom pour créer un contraste entre l'idée véhiculée par celui-ci et l'idée espérée par ceux ou celui qui donne ce nom.

Prenons l'exemple de « *Nnafiasu* ».

je croire négation dessus
« je n'y crois pas »

En réalité, celui qui donne ce nom le fait à titre propitiatoire pour expier le malheur qui pourrait empêcher la survie de l'enfant qui porte le nom ; en vérité, il espère que celui-ci survivra. On pourra d'autre part adopter un point de vue direct en attribuant un nom qui désigne directement ce que le nom dit ou ce à quoi on espère. Ainsi, « *Nnafiasu* » peut être perçu comme suit :

n lafi o/a su
je croire toi dessus
« je crois en toi »

Supposons une pièce de théâtre dans laquelle les personnages arborent les noms suivants, selon différentes familles :

Famille 1 : Bekundebe, Beyiblo, Nnafiasu, Kanga, Abaekun, Nfieni.

Famille 2 : Bousu, Oka, Nzue ; Nyenmien, Wakapli.

Famille 3 : Wlengbi, Srandan, Surale.

Peut-on dire que ces noms n'ont pas d'incidence majeure sur le scénario ? Non sans conteste. En effet, ces noms sont fortement marqués ; leur choix est symbolique. En se proposant de négocier, le traducteur aurait deux ou trois options selon le schéma considéré :

Schéma 1 : la pièce est écrite.

Schéma 2 : la pièce est représentée.

Nous ne nous intéresserons qu'au premier schéma. Quand la pièce est écrite, le traducteur a une alternative comportant trois options, c'est-à-dire que, soit il décide de ne pas traduire, soit il décide de traduire. S'il ne traduit pas, il procède à un report *id est* le degré zéro de traduction. Les noms sont alors conservés tels quels dans la langue cible. Dans ce cas, il garde l'étranger et l'étrangeté du texte original. On aurait ainsi des noms comme Kanga, Bousu, Surale, etc. dont les lecteurs spectateurs devineront qu'ils ont une charge rhétorique dans le déroulement de la pièce. Pour éviter une déconnection totale des lecteurs-spectateurs, le traducteur-négociateur les renverra aux notes de bas de page ou à un glossaire à la fin de la pièce pour expliquer la symbolique de ces noms. Par ailleurs, dans le cas où le traducteur-négociateur décide de traduire, il aura deux principales options. La première option consistera à faire une incrémentialisation. Celle-ci consiste à introduire une explication à côté du nom. Cette technique est consubstantielle à une traduction interprétative du nom. En effet, l'explication découle d'une interprétation en amont. Suivons par exemple le nom « Bekundeba ». Dans le dictionnaire baoulé-français, les auteurs définissent le nom tel que suit : « *urnom donné à un vilain bébé* » signifiant littéralement « *on cherche l'enfant (celui qu'on a ne ressemble pas à un enfant, il n'a pas l'air d'en être un)* ».

En négociant, on se rend compte qu'il peut y avoir plusieurs interprétations possibles, en l'occurrence trois ici.

La première et la deuxième interprétation se focalisent sur la laideur du petit et son aspect monstrueux qui en découle. La troisième interprétation mettra l'accent sur les sentiments ressentis par les parents face à un enfant à aspect répugnant ; ce peut être des regrets, l'insatisfaction, le désespoir. Tout cela donne le tableau suivant :

1 ^{ère} interprétation	Vilain, laid, moche, vil, disgracieux
2 ^{ème} interprétation	Méprisable, répugnant, hideux, monstre, affreux
3 ^{ème} interprétation	Désespoir, regret, insatisfaction, paria, rejeté, honte

La traduction par incrémentialisation de ce Npr serait donc l'une des traductions ci-dessous, suivant ce que le traducteur-négociateur considérera pertinent dans la trame générale de la pièce.

1^{ère} liste : Kundeba le vilain, Kundeba le moche, Kundeba le disgracieux, etc.

2^{ème} liste : Kundeba le monstre, Kundeba l'affreux, Kundeba le méprisable, etc.

3^{ème} liste : Kundeba la honte, Kundeba le désespoir, Kundeba le paria, Kundeba le rejeté.

La négociation offre ainsi une panoplie de choix que peut faire le traducteur selon la lecture qu'il veut offrir à ses lecteurs ou selon le type de lecteur auquel il fait face. La pluralité de choix confirme ce qu'affirme Durieux C. (2010 :29) en parlant de la traduction des référents culturels : « *Il n'y a pas un et un seul compromis optimum pour traduire un référent culturel donné, le meilleur compromis à retenir est fonction du vouloir-dire, du contexte, de la situation de communication* ».

Ainsi, suivant le contexte de communication, le traducteur-négociateur privilégie l'une ou l'autre liste. C. Durieux (Idem) souligne à cet effet que la négociation est un processus à deux temps, « *le premier temps consiste à cerner la réalité désignée et à actualiser la réalisation sémique. Le second temps est consacré au choix de la solution traductologique* ».

Il en est de même quand on fait une traduction interprétative. La différence est qu'on omet le nom originel pour ne garder que son équivalent ou son correspondant interprété. En reprenant les trois listes précédentes, on les réaménage telles que suit :

1^{ère} liste : le vilain, le moche, le disgracieux, le laid.

2^{ème} liste : le monstre, l'affreux, le méprisable.

3^{ème} liste : la honte, le désespoir, le paria, le rejeté.

Si par commodité ou par fantaisie (ce qui est vraiment arbitraire) l'on décide d'associer ou d'amalgamer l'article au nom, comme c'est le cas pour des noms français du genre Labiche, Lavilénie, Dubois, Dusautoir, Lafontaine, on aboutira aux traductions négociées (fruit d'une interprétation) suivantes :

1^{ère} liste : Levilain, Lemoche, Ledisgracieux, Lelaid, etc.

2^{ème} liste : Lemonstre, Laffreux, Leméprisable, Lerépugnant, etc.

3^{ème} liste : Lahonte, Ledésespoir, Leparia, Lerejeté, etc.

De telles traductions négociées transmettent une partie importante de la résonance du nom de départ ; ce qui signifie qu'il y a des pertes, des entropies qui donnent du sens à la négociation en traduction, toujours condamner à dire presque la même chose sans jamais pouvoir combler entièrement le fossé entre langue-culture de départ et celle d'arrivée. C'est ce que Ladmiral J.R. (1994 :19) exprime en ces termes : « *le métier de traducteur consiste à choisir le moindre mal* » et à Berman A. (1985 :170) de renchérir que « *toute traduction est approximation* ».

Conclusion

En baoulé, il existe différents types d'anthroponymes. Ce sont d'une part, les Npr qui relèvent du jour de naissance de l'enfant (Npr hebdomadaires), et d'autre part, ceux qui dépendent de l'ordre de naissance de celui-ci (Npr ordinaux). A côté de ces deux catégories de Npr, il y a ceux qui rappellent les circonstances dans lesquelles l'enfant naît. Ces derniers, sont appelés des Npr circonstanciels selon la terminologie de N'Goran-P. (2006). Djeh Y. P. (2015) préfère lui, les nommer des anthroponymes proverbiaux. De quelque type qu'ils soient, ils apportent un contenu informatif sur l'individu qui les porte. Ils sont donc pourvus de sens. Toutefois, ce sens est beaucoup plus marqué avec les anthroponymes proverbiaux baoulé. S'il est vrai que ces noms ont un sens, ils sont alors susceptibles d'être traduits. Dans ce travail, nous nous sommes inscrits dans un cadre littéraire (fictif mais possible) pour montrer comment on pourrait traduire ces Npr afin de garder leurs charges connotatives en langue d'arrivée.

Références bibliographiques

Ballard Michel, 1998, La traduction du nom propre comme négociation, *palimpsestes*, n°11, pp 199-223.

Djeh Yobouët Pyco, 2015, *L'onomastique baoulé : le cas d'Assandrè*, Abidjan, Edilivre.

Draga Oana, 2010, Pour une analyse décompositionnelle des noms propres toponymiques-modèles de représentation sémantique, *synergie Roumanie*, n°5, pp. 177-193.

Durieux Christine, 2010, Traduire l'intraduisible : négocier un compromis, *Méta*, n°551, pp. 23-30.

Eco Umberto, 2006, *Dire presque la même chose : expérience de traduction*, Milan, Grassert & Fasquelle pour la traduction française.

Kouadio N'Guessan Jérémie & kouamé Kouakou, 2004, *Parlons baoulé*, Paris, Harmattan.

Lavault Elisabeth, 1998, La traduction comme négociation, *Jean Delisle & Hannelore Lee-Jahnke*, pp. 79-94.

Molino Jean, 1982, Le nom propre dans la langue, *langage*, 16^e année, n° 66, pp. 5-20.

N'goran-Poamé Léa Marie Laurence, 2006, De l'essence au sens des anthroponymes du baoulé, *Revue du CAMES*, Vol. 007, n°2, pp. 197-207.

Soubrier Jean & THUDEROZ Christian, 2010, Traduire, est-ce négocier ?, *Négociation*, n°14 (2), pp. 37-57.

Timyan Judith ; Kouadio N'Guessan Jérémie et Loukou Jean-Noël., 2003, *Dictionnaire baoulé-français*, Abidjan, NEI.

Vaxelaire Jean-Louis, 2010, Étymologie, signification et sens des noms propres, *texto !*, vol xv, n°3, pp. 1-13.

LA DÉNOMINATION DE LA PARENTÉ ENKOULANGO

MAHAMADOU Ouattara

Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé : Dans cette étude, après avoir identifié le mode de formation des termes, le sens de chaque terme, est ensuite indiqué à partir de la glose. Le spécificateur, un élément particulier dans la dénomination de la parenté en koulango, est examiné. Ce spécificateur présente deux catégories : un spécificateur utilisé que dans le cadre de la parenté et un autre utilisé de manière générale dans la langue. La théorie de Martinet aura permis de mener cette étude. Cette théorie définit un canevas qui décrit de façon satisfaisante l'organisation interne des termes de la parenté de la langue koulango afin de dégager les règles de construction morphologique qui en découlent. Il s'ensuit ainsi que par rapport aux autres langues, le koulango connaît des particularités de formation des termes de la parenté que l'on peut déceler à travers cette étude.

Mots-clés : dénomination, termes de la parenté, koulango.

Abstract : After having identified the mode of formation of terms in this study, the meaning of each term is then shown from the gloss. The indicator, a particular element in the denomination of koulango's kinship, is analysed. This indicator is used in the domain of kinship and another one is generally used in the language. Martinet's theory allowed to conduct the survey. This theory defines an outline describing efficiently the inner arrangement of koulango's languages so as to reveal resulting morphological construction rules. Therefore, contrary to other languages, koulango has some kinship terms formation particularities which we can detect through this survey.

Keywords : denomination, terms of kinship, koulango.

Introduction

La langue koulango a fait l'objet de nombreuses publications ; parmi les plus importantes, on peut citer Bianco (1979), Kra (2005, 2006) etc. Cependant, le domaine de la terminologie reste peu exploité. On peut mentionner le travail de Mahamadou (2013) dans lequel, il n'a fait que la transcription des termes juridiques. C'est pour cela que, nous avons donc décidé de travailler sur la terminologie de la parenté du koulango, dans lequel le terme de parenté est présenté dans le contexte réel de l'activité vitale de la grande famille koulango. Selon Déchaux (2003), le mot parenté peut recouvrir deux acceptions. La première se réfère à l'ensemble des lois et des principes qui énoncent les liens de parenté ; en ce sens, la parenté est un dispositif institutionnel et symbolique qui attribue des enfants aux parents. La deuxième recouvre l'ensemble des liens et relations entre individus apparentés, les uns cohabitants dans un même foyer, les autres résidant à l'écart. Ainsi, il parle de « modèle de parenté » pour le premier sens et de « système de parenté » pour le second. Cette étude s'inscrit donc, dans le cadre de la première acception qui est le « modèle de parenté ». La terminologie de la parenté du koulango présente des termes qui possèdent une certaine particularité. Pour une meilleure approche, notre raisonnement partira de l'hypothèse selon laquelle, cette particularité repose sur l'utilisation des spécificateurs propres à la parenté, à la langue en général. Comment les termes se forment-ils dans la langue koulango ? Quel est le sémantisme de chaque terme ?

Ce travail consistera en une étude de la forme, et à faire apparaître ensuite le sémantisme de chaque terme.

Cette recherche s'articule autour de trois points. Le premier point porte sur l'approche théorique et la méthode de travail. Le deuxième point s'intéresse à la formation des termes et enfin le dernier point concerne la sémantique.

1. Cadre théorique et méthodologique

Pour cette étude, nous sommes appelé à effectuer une étude de l'unité terminologique du point de vue morphologique. Nous avons donc opté pour la théorie fonctionnalisme d'André Martinet. Dans la phase pratique, elle a consisté à étudier les monèmes et leurs règles de formation, les différents types d'affixation pour les dérivés et les diverses structures qui apparaissent dans les composés. Dans le cadre de cette étude, cette théorie nous a permis d'identifier les unités significatives des monèmes et les liens qui s'établissent entre ces monèmes.

2. Structure des termes du point de vue morphologique

Du point de vue morphologique, les termes de parenté en koulango se répartissent en deux : les termes simples et les termes dérivés.

2.1. Les termes simples

Les termes simples sont des termes dont la décomposition est possible selon la classe nominale. Notons que, la langue koulango est une langue à classe (Kra : 2005). Mais dans cette décomposition, ni le radical, ni le suffixe, ne peut avoir une autonomie sémantique. Voici quelques termes :

1) jé - rè « femme » 2) véé - ló « petit frère » 3) héé - nì « homme » 4) bí - ì « enfant »
jé - bò « femmes » véé - bò « petits frères » héé - mò « hommes » bú - gò « enfants »

2.2. Les termes dérivés

Les termes dérivés sont des termes obtenus à l'aide d'une base (radical) et un spécificateur. Deux types de spécificateurs se dégagent : les spécificateurs généraux et les spécificateurs exclusifs.

- Les spécificateurs exclusifs

Ces spécificateurs sont utilisés de manière exclusive ; c'est-à-dire qu'ils ne sont employés que dans le cadre de la parenté. Dans la composition des termes, soit le radical de base, soit l'affixe possède un sens. Il s'agit des spécificateurs qui précisent :

- le sexe ou l'âge relatif des parents.

5) dá - bóò « grand-père » 6) dá - gbólò « vieillard »
ná - móò « grand-mère » ná - ñmólò « vieillarde »
Les spécificateurs **-bóò**¹ et **-gbólò**² expriment l'âge et le sexe.

- l'âge

7) hé - gbádíò « vieux »
jé - gbádíò « vieille »

¹ -bóò et -móò sont identiques. b se réalise m quand elle est précédée d'une nasale.

² -gbólò et -ñmólò sont identiques. gb se réalise ñm quand elle est précédée d'une nasale.

Le spécificateur **-gbádiò** exprime l'âge.

- le sexe

8) hē - sáá « homme» 9) áta«jumeau»
jé - sáá « femme» áta - wà « jumelle»

Le spécificateur-**wà** exprime le sexe féminin. Quant au spécificateur-**sáá**, il est utilisé pour exprimer le sexe masculin au niveau des animaux et de l'homme. Cependant ce même spécificateur **-sáá**est ajouté àjé- qui forme jésáá. Dans ce cas, le spécificateur n'exprime pas le sexe male mais plutôt une femme à caractère d'un homme.

- la petitesse

10) bíí - jíríjò « petit enfant »
jéré -jíríjò« petite femme»

Le spécificateur **-jíríjò** exprime la petitesse.

- *Les spécificateurs généraux*

Dans ce cas, le spécificateur est utilisé de manière générale dans la langue. Cependant il ne peut pas s'employer seul. Il est toujours dépendant des termes de base. On peut citer :

11) hée-**kò**« frère»
jée - **kò**« sœur»
12) héní - **jò**« jeune garçon»
jéré -**jò**³ « jeune fille»

Le spécificateur **-jò** utilisé de manière générale dans la langue, exprime la petitesse des êtres animés. Nous mentionnerons toutes les combinaisons des termes dans un tableau en annexe.

3. Structure des termes du point de la vue sémantique

Dans cette partie, nous allons exposer le sémantisme de chaque terme de parenté de base suivi des termes dérivés. En effet, il s'agit d'une liste de termes, à partir de la glose, on indique le sens de chaque unité compositionnelle.

13. támténòrí « parent de la génération +3: arrière-grand-père, arrière grand-mère, arrière-petit-fils, arrière-petite-fille». Ce terme est composé du verbe tám « toucher » et ténòrí « oreille ». La glose de ce terme serait « touche l'oreille ». En outre, selon Mamadi et Vydrine (2013), chez certains peuples d'Afrique Occidentale notamment chez les koulango, une croyance dit que c'est l'arrière-grand-père ou l'arrière grand-mère, qui doit être le premier à toucher les oreilles de son arrière-petit-fils ou de son arrière-petite-fille. Mais si c'est l'arrière-petit-fils ou l'arrière-petite-fille qui touche premièrement leurs oreilles, l'arrière-grand-père ou l'arrière-grand-mère peut devenir sourd.

14. sirágbólò « grand-père» ; le père du père ou le père de la mère. Le petit-fils l'appelle directement dábòò.

³Notons que le phénomène d'harmonie vocalique existe dans la langue koulango. Il s'agit de celui du trait d'avancement (+ATR) et celui du trait de non avancement (-ATR). Ce phénomène d'harmonie vocalique intervient donc, surtout au niveau des termes complexes et influence la formation des termes. C'est le cas de jéré -jò « jeune fille » qui est formé à partir de la base (radical) jéré « femme ».

15. *nínáñmólò* « grand-mère » ; la mère du père ou la mère de la mère. Le petit-fils l'appelle directement *námóó*.

16. *sírà* « père biologique » ; parent du côté paternel de la première génération ascendante : le frère (consanguin, cousin, etc.) du père. Le fils l'appelle *bábà*⁴. Par ce terme, à part son propre père, on peut désigner également le jeune frère de son père (pour préciser, on peut dire *bábà jírírjò* 'petit père'), le jumeau du père, le mari de la jeune sœur du père (la tante paternelle cadette). On peut s'adresser au frère aîné de son père *bábà ígbrágò* 'mon père aîné'. Par extension, on appelle *bábà* tous les hommes du clan de l'Ego de la génération du père, les homonymes et les amis de son père. *Bábà* est un nom relationnel, il n'adjoint pas de déterminant.

17. *nínà* « mère biologique » ; parent du côté maternel de la première génération ascendante : la sœur (consanguin, cousine, etc.) de la mère. Le fils l'appelle *ínà*. A part sa propre mère, on appelle par le terme *ínà*, la jeune sœur de la mère (également *ínàjírírjò* 'petite sœur de mère'), la jumelle de la mère, la coépouse de mère, la femme du jeune frère du père d'Ego⁵. On peut se référer à une sœur aînée de sa mère *ínà ígbrágò* 'ma mère aînée'. En plus, on appelle *ínà* les homonymes de sa mère, ses amies, et, par extension, toutes les femmes de la génération de sa mère.

ínà est un nom relationnel, il n'adjoint pas de déterminant. C'est le seul nom dans la langue koulango ayant un élément nasal syllabique précédant une consonne à l'initiale du mot.

18. *jérè* « épouse » ; hors la terminologie de parenté, ce mot signifie femme, fille, être du sexe féminin, femelle.

19. *níàò* « oncle » ; il s'agit du frère aîné et le frère cadet de la mère.

20. *níàòsèè* « neveu ou nièce ».

21. *hánáò* « frère aîné ou sœur aînée ». On classe dans les enfants du père d'Ego y compris les enfants des coépouses de la mère d'Ego, les enfants des frères du père d'Ego, les enfants de la sœur aînée du père et les enfants des sœurs de la mère d'Ego, les enfants des sœurs cadettes du père et de la mère. Ce terme est d'emploi très élargi : on peut le dire à n'importe quelle personne aînée.

22. *véélò* « frère cadet ou sœur cadette ». On classe dans les enfants du père d'Ego y compris les enfants des coépouses de la mère d'Ego, les enfants des frères du père d'Ego, les enfants de la sœur aînée du père et les enfants des sœurs de la mère d'Ego, les enfants des sœurs cadettes du père et de la mère.

23. *héékò* / *jéékò* « deux termes pour les frères et sœurs » ; ici, on ignore l'âge et on distingue le sexe. En fait, leur valeur est 'frère' par rapport à un homme ou 'sœur' par rapport à une femme. Ces deux termes sont toujours suivis de déterminant lorsqu'ils sont employés dans la langue.

⁴ Nous pensons que ce terme est un emprunt au dioula de Bondoukou (*bà* = père).

⁵ La personne du point de vue dans une structure familiale.

24. jéréjò « jeune fille ou copine ».
25. jéréjírjò « la plus petite des femmes soit de la petite famille ou des coépouses ».
26. jéré jbrágrò « la plus âgée de la petite famille ou des coépouses ».
27. hénì « homme » ; en dehors de la terminologie, ce terme signifie le sexe mâle.
28. hésáà « homme ». Ce terme désigne un homme courageux.
29. őrjñò « coépouse » ; une autre épouse du mari dans une famille polygame. Ce terme a une connotation négative peu marquée : rivale, adversaire, etc., et pour cela il n'est employé comme terme d'adresse que très rarement.
30. sêê « beau-fils, belle-fille, beau-père, belle-mère, etc. ».
31. hénìò « jeune homme ». Ce terme renvoie à un adolescent.
32. bìì « génération des enfants : fils, filles ».
33. bìí hénì « enfant de sexe masculin : fils ».
34. bìí jéréè « enfant de sexe féminin : fille ».
35. bìí jbrágrò « premier-né, première-née, le plus âgé de la génération des enfants, le (la) plus âgé(e) des filles, fils ».
36. láítò « dernier-né, dernière-née, le moins âgé de la génération des enfants, le (la) moins âgé(e) des filles, fils ».
37. jbróm « jeune homme ». Ici, l'homme en question, a dépassé l'adolescence. Il peut être un homme du deuxième âge. Ce terme est spécifique qu'à l'homme. Cependant le terme jbrómò qui veut dire jeunesse, peut être utilisé pour désigner l'action où l'ensemble d'un groupe de jeune fille.
38. átáwábò « jumelles »
39. átábò « jumeaux »
40. ahírásà « triplet ». Ce terme se dit souvent dans la langue par une expression qui est kú sáàbi. La glose est 'accoucher trois'.
41. téá « enfant qui vient (naît) juste après les jumeaux, les jumelles etc. qu'il soit fille ou garçon ».
42. kpò « mari, l'homme, le chef de la famille ».
43. gósêê « parent, membre de la famille ».
44. góségò « famille ».
45. ákòdá « le frère de l'épouse ».
46. dágbólò « vieillard » ; ce terme désigne généralement les personnes du troisième âge notamment les hommes.
47. nájómólò « vieille » ; ce terme désigne généralement les personnes du troisième âge notamment les femmes.
48. círìbà « bébé ». C'est un nouveau-né, c'est-à-dire un enfant qu'une femme nourrit de son lait.

Remarque

Certains noms de personnes jouent un rôle de parenté en koulango. Ces noms sont les suivants :

- krà ; c'est le fils qui porte ce nom lorsqu'il est né le même jour que le père.
- kúmà ; nom féminin d'une personne. Ce nom est attribué à une petite sœur au cas où elle aurait le même nom que son aînée.
- mázà ; nom masculin d'une personne. C'est le troisième fils consécutif d'une famille.
- mījézà ; nom féminin d'une personne. C'est la troisième fille consécutive d'une famille.
- ánàni ; nom masculin ou féminin d'une personne. C'est la quatrième fille ou fils consécutif d'une famille.

- nuse comporte comme un spécificateur. Il est ajouté à la fin du nom du cinquième fils ou fille consécutive de la famille.
- nzià ; nom masculin ou féminin d'une personne. C'est la sixième fille ou fils consécutif d'une famille.
- ngrómà ; nom masculin ou féminin d'une personne. C'est la neuvième fille ou fils consécutif d'une famille.
- bádù ; nom masculin ou féminin d'une personne. C'est la dixième fille ou fils consécutif d'une famille.
- dúkùm ; nom masculin ou féminin d'une personne. C'est la onzième fille ou fils consécutif d'une famille.

Conclusion

Cette étude nous a permis d'identifier la structure interne des termes. Les termes se répartissent en deux à savoir les termes simples et les termes dérivés. Les termes simples sont identifiables selon la classe nominale. Concernant les dérivés, ils sont indifférenciables à partir des spécificateurs. On distingue deux types de spécificateurs : d'une part, des spécificateurs qui ne sont employés que dans le cadre de la parenté précisant le sexe, l'âge relatif des parents et la petitesse et d'autre part des spécificateurs utilisés de manière générale dans la langue. Concernant le sens des termes, lorsque nous comparons la parenté koulango à celle du français, on note certaines différences. Certains termes ne présentent pas la même signification lorsque nous partons du français au koulango ou vice versa. Le terme « oncle paternel » en français est père en koulango. « Tante paternelle et tante maternelle » signifient la mère. Les termes « cousin, demi-frère, demi-sœur » font l'objet d'une autre signification. Ils sont tous des frères en koulango. Les termes « gendre et beau » veulent dire la même chose c'est-à-dire séè. En koulango, le fils ou la fille qui naît juste après les jumeaux est appelé téà. Il y a aussi le terme ákòdá qui peut être l'équivalent du beau-frère en français.

Références bibliographiques

- André M. (2001). *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin 4^e édition.
- Bianco A. (1979). Phonologie du koulango de la région de Bondoukou. *Annales de l'Université d'Abidjan*, 5 – 125.
- Jean-Hughes D. (2003). *La parenté dans les sociétés occidentales modernes : un éclairage structural*. Paris : Observatoire sociologique du changement – FNSP/CNRS.
- Kra K. A.E. (2005). *Parlons koulango*. Paris : l'harmattan.
- Kra K.A. E. (2006). *Étude phonologique et énonciative du koulango, parler de Tanda* (Thèse de doctorat unique). Université de Cocody Abidjan.
- Mahamadou O. (2013). *Transcription de lexique et de texte juridique en koulango, parler de Bondoukou*. (Mémoire de maîtrise). Université Félix Houphouët Boigny.
- Mamadi D. & Valentin V. (2013). *Le système des termes de parenté soso*. Saint Petersburg : Archive ouverte.
- Valentin V. (2013). *Laterminologie de la parenté en bamana : structure d'un groupe lexical*. Université de Saint-Petersbourg : Archive ouverte.

Annexe

Tableau de combinaison

Spécificateurs Termes de base	-sèè	jédí-	-gbólò	-ṛmólò	-hénì	-jéré	- ígbràgò	-jírújò	-kò	-jò	- gbádíò
nígò	+						+	+			
bí(f / i)		+			+	+	+	+			
sírà / dá			+				+	+			
jínǎ / nǎ				+			+	+			
jé(tè)							+	+	+		+
hé(mi)							+	+	+	+	+
jéré										+	
hén											

L'INFLUENCE DE CERTAINES LANGUES SUR LA STRUCTURE NOMINALE DU NOUCHI

AGNISSONI Kouassi Sidoine

Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé : En Côte d'Ivoire, le français, en plus d'être la langue officielle, est « la langue véhiculaire » (J. Kouadio, 2008, p.1) au point où chacun essaie de se l'approprier. Son contact avec les langues locales va donner naissances à plusieurs variétés dont le français populaire ivoirien et le nouchi, lesquelles « coexistent, se concurrencent et s'interpénètrent » (J. Kouadio, 1997). Dans ce bassin linguistique, le nouchi prend de l'ampleur (L. Aboa, 2011, p.1), d'où l'intérêt qu'il suscite auprès des chercheurs. La présente étude s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique. Elle vise à montrer l'hétérogénéité de la structure nominale du nouchi (S. Allou et J-C. Dodo, 2017). Ce travail est une contribution à la nature hétérogène du nouchi dans un pays multilingue où les personnes de peuples et langues différents se rencontrent et interagissent.

Mots-clés : Nouchi, sociolinguistique, hétérogénéité.

Abstract : In Côte d'Ivoire, french, besides to be the official language, is « the communicative language » (J. Kouadio, 2008, p.1) so that each citizen tries to acquire it. Thru the contact with local languages goes produce nascency a several varieties whose popular ivoirien french and nouchi, which « co-exist, compete with and cross one another » (J. Kouadio, 1997). In that linguistic area, the nouchi is extending itself (L. Aboa, 2011, p.1 repris par S. Agnissoni, 2016, p. 14), hence the interest that it stimulates for the researchers. This very study inscribed in a sociolinguistic perspective. Sheéauto show heterogeneity nominal structure of nouchi (S. Allou and J.-C. Dodo, 2017). The work is a contribution heterogeneous of nouchi in a multilingual country where people with different sociolinguistic background meet and interact.

Keywords : Nouchi, sociolinguistics, heterogeneity.

Introduction

Depuis son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire a adopté le français comme langue officielle. De ce point de vue, chaque ivoirien essaie tant bien que mal de se l'approprier. En sociolinguistique du français en Côte d'Ivoire, l'on reconnaît trois formes du français, à savoir : une forme standard et deux formes véhiculaires (le français ivoirien aussi appelé français populaire ivoirien et le nouchi) (J.-M. Kouamé, 2013 et J.-B. Atsé N'Cho, 2016). Ces variétés se présentent sous la forme d'un continuum dans les productions langagières des locuteurs (S. Agnissoni, 2016, p.1). Dans un substrat linguistique, le nouchi s'étend de plus en plus dans une immensité large (L. Aboa, 2011, p. 16 repris par S. Agnissoni, 2016, p. 14). Cette variété a été l'objet de différents travaux de recherche conséquents (C. Brou-Diallo, 2006 ; J-M. Kouamé, 2012 ; Atsé N'cho, 2014 ; L. Grah, 2014 ; J-C. Dodo, 2015 ; S. Agnissoni, 2017 ; etc.). Cette étude traite de la structure nominale du nouchi qui se manifeste par une nature hybride. En effet, elle combine les propriétés des langues européennes, telles que le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol et des langues ivoiriennes dans un système similaire à celui d'un créole. Ainsi, à partir d'un corpus de mots

issus des répertoires langagiers des locuteurs du nouchi, nous allons rendre compte de la structure nominale de cette variété du français. Dans cette perspective, notre travail s'articulera sur l'emploi des noms nus, la réflexion du système d'actualisation des noms, la création nominale, les quelques emprunts aux langues locales et l'existence des verbo-nominaux.

0.1. Méthodologie

Les enquêtes ont été menées dans cinq communes d'Abidjan, précisément à Adjamé, Abobo, Yopougon, Treichville et Cocody. En fait, la ville d'Abidjan abrite une population dense estimée à 4 707 404 habitants selon les données du RGPH¹ de 2014. Le choix de cette ville comme terrain de recherche est aussi motivé par la mixité culturelle et linguistique ; ce qui contraint cette population à recourir à la langue française comme langue véhiculaire. Nos enquêtes ont permis de collecter des données à travers différentes techniques (l'observation et l'entretien). Avec l'observation, nous avons administré un questionnaire à une partie de la population abidjanaise. Nous avons également écouté des informateurs et surtout pris des notes, à partir des interactions verbales entre locuteurs afin d'obtenir un corpus diversifié pour mener à bien nos analyses. En ce qui concerne l'entretien, il s'est déroulé avec des personnes susceptibles de nous fournir des informations justes et fiables. Une autre technique que nous avons utilisée a été les recherches documentaires. Cela nous a permis d'avoir des informations sur le sujet et de bien mener nos enquêtes. Pour le traitement des données, nous avons procédé au dépouillement automatique des données recueillies avec l'outil informatique pour plus de clarté. Ces données recueillies sont analysées suivant le domaine d'analyses des langues pour relever les caractéristiques particulières des pratiques langagières des locuteurs du nouchi. L'indisponibilité et la méfiance de certains informateurs, ou parfois le refus catégorique pour d'autres ont été les quelques difficultés rencontrées sur le terrain.

1. Bref aperçu sur le nouchi

« Le nouchi est la récente variété de français de Côte d'Ivoire » (L. Aboa, 2011 : 44) né dans les années 1970. Agnissoni S. affirme :

Usité au début comme un code secret des jeunes de la rue », précise cet auteur, la pratique langagière du nouchi a pris de l'ampleur au sein des activités langagières des jeunes en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, il est l'une des variétés la plus parlée en Côte d'Ivoire et « s'étend presque à toutes les couches sociales de ce pays. (Agnissoni, 2016, p. 14).

Le nouchi évolue principalement en milieu urbain au sein d'une population urbaine hétérogène privée d'un véritable véhiculaire local. Forme linguistique à base grammaticale et syntaxique française, « le nouchi utilise des mots des langues indo-européennes ainsi que des mots issus de plusieurs langues ivoiriennes » (C. Brou-Diallo, 2006, p. 170). En un mot, le nouchi est un parler métissé qui ne possède ni syntaxe, ni phonétique propre. En effet, l'avènement du nouchi comme variété la plus récente du français de Côte d'Ivoire a quelque peu modifié leur donne linguistique. S. Lafage (1991) et J. Kouadio (1991) relèvent des particularités liées à l'influence des langues locales et note l'usage de différents procédés morphologiques, sémantiques et lexicaux. On doit cependant noter une forte dominance du Malinké et du Baoulé, ethnies les plus représentées sur le marché et les places populaires dans ce pays. Pour J. Kouadio (1991) ces mots sont modifiés, tronqués, associés parfois à des éléments d'une autre langue. C'est sans doute ce qui fait dire S. Lafage (1991, p. 100) que le

¹ Recensement Général de la Population et de l'Habitat

nouchi est constamment en renouvellement : des mots disparaissent, se transforment, sont remplacés par d'autres d'une autre origine. S. Lafage (1991 : p. 99-100) fait remarquer que le nouchi est devenu le parler des jeunes générations des villes. Il est même devenu le moyen d'affirmation de leur esprit créateur et de leur volonté de liberté. Selon J-M. Kouamé (2012, p. 11-12), le nouchi a revêtu différentes fonctions au cours de son évolution. Parmi celles-ci, on peut citer trois (3) fonctions principales, à savoir : une fonction cryptique, la plus ancienne, qui met en exergue les activités répréhensibles des premiers locuteurs de ce parler ; une fonction identitaire, caractérisée par la catégorie générationnelle qui en fait le plus usage et une fonction véhiculaire, relevant de la proportion grandissante de ses locuteurs. Ce parler est utilisé par une forte proportion de la population ivoirienne. Le nouchi a quitté le cadre de la rue pour se retrouver dans les salles de classe, dans les amphithéâtres des universités, (...) (C. Brou-Diallo, 2006, p. 170). De manière générale, J-C. Dodo (2015, p. 22) précise que « *le lieu d'apprentissage privilégié de ce sociolecte paraît être la rue* ». En outre, ce parler s'apprend entre amis également à travers les médias. Ceci montre que le dynamisme du nouchi engendre une instabilité lexicale. Le domaine où le nouchi puise son originalité et sa richesse, c'est certainement celui de son lexique. Pour enrichir son lexique, il a recours à divers procédés de formation de mots. Il met cette formation de mots en œuvre dans un mécanisme linguistique, à partir des mots empruntés à différentes langues, des mots formés de toutes pièces.

Après avoir présenté brièvement le thème du sujet de recherche, nous allons rendre compte de la structure nominale du nouchi en présentant et en analysant des données recueillies.

Dans un premier temps, nous présenterons l'emploi des noms nus²

2. L'emploi des noms nus

Plusieurs énoncés nouchi ont été illustrés en exemples (1). En effet, ces énoncés sont repérés dans plusieurs conversations des locuteurs nouchi et de nos informateurs. Nous nous attèlerons à analyser divers mots dans ces phrases en (1).

(1)

- | | | |
|----|--|--|
| a. | soutrali est versé waa pou toi | « Il y a trop d'opportunité pour toi ». |
| b. | môgô y a pa son zota | « Les grarçons ne sont pas bons ». |
| c. | mouso de frèè sans là est vagbé | « La femme du monsieur est courte ». |
| d. | bramôgô là est dans nyskirité | « Le jeune homme est dans le noir ». |

En (1), nous observons des noms en "*gras*" dépourvus de déterminants et prépositions.

Puisque le nouchi fonde son lexique sur l'emprunt des mots aux langues indo-européennes et ivoiriennes, il va s'en dire qu'il y aura quelques propriétés grammaticales issues de ces langues. Alors, afin de perfectionner notre analyse, nous comparerons ces énoncés nouchi supra avec le français standard et certaines langues locales du groupe kwa.

Dans un premier temps, nous verrons s'il est possible de retrouver des noms nus en français standard. La réponse sera perçue dans les énoncés mentionnés en (2) :

(2)

- *(Le) travail** est dur.
- Il a volé ***(l') argent** du jeune.
- On dirait tu n'as pas ***(de) force**.
- C'est ***(le) jeune** qui est dans ***(le) taxi**.

² Noms qui ne sont pas précédé d'un quelconque déterminant ou préposition.

nouchi afin de faire passer leurs messages autour d'eux et se faire entendre par leur entourage, mais ceux-ci usent de certains mots français, anglais, espagnol, allemand, (...) et des langues ivoiriennes pour se faire comprendre. Ces constructions nominales, en nouchi, dépourvues d'éléments linguistiques qui les déterminent, entraînent dans leurs énoncés des noms nus. Contrairement au français qui garde dans ces énoncés les noms précédés de déterminants ou prépositions et identique aux langues locales, le nouchi se base sur la structure des langues ivoiriennes pour construire ces énoncés. Cette variété est dominée par son substrat linguistique. Cela est superflu parce qu'on ne trouve pas de construction de noms suivis de déterminants ou prépositions dans les langues naturelles des locuteurs. La plupart de ces noms nus sont en position objet ou sujet. Cette construction justifie l'agrammaticalité de ces énoncés, d'où l'élimination et l'amuïssement de ces déterminants ou prépositions. Cet article présentant l'influence de certaines langues sur la structure nominales du nouchi n'épouse ni le genre ni le nombre du terme (nom) qu'il marque et détermine. Mais en tenant compte de l'analyse de leurs différentes productions linguistiques, nous nous permettons de nuancer non pas systématiquement mais de façon relative cet article à partir de la remarque essentielle qui, d'une manière plausible, défend l'hypothèse selon laquelle le français des personnes non et peu scolarisées est hybride, donc entaché d'hétérogénéité (S. Agnissoni, 2016, p. 14). La réfection du système d'actualisation des noms sera l'œuvre d'une présentation dans ce travail de recherche à la suite de l'emploi des noms nus.

3. Réfection du système d'actualisation des noms

L'article ne fonctionnant plus comme en français, il arrive qu'il se combine avec un possessif comme l'illustrent les exemples en (4).

(4)

- a. **mon** lenfant son avec mouan « Mes enfants sont avec moi ».
- b. **son** lami kouman trop « Son ami parle trop ».

Au regard de ces constructions, nous voyons l'intrusion de [l] entre le déterminant et le nom. Cela est en fait la concaténation de deux déterminants. La méconnaissance des déterminants faits qu'ils forment des expressions agrammaticalement complexes. Les locuteurs vont considérer le sujet *« lenfant », *« lami » comme un mot figé. Donc, pour eux, on doit ajouter un déterminant à ces noms. En plus, le nouchi étant une variété du français, il regorge dans ces constructions, de plus de morphème en français. Cependant, certains locuteurs qui sont peu ou pas instruits, ils véhiculent leurs messages avec une certaine déformation. Les langues locales vont créer des substrats linguistiques et amèneront les locuteurs à faire une traduction littérale du français en les langues maternelles. Ce qui montrera d'avance cette agrammaticalité qui est due soit à la non maîtrise du français ou même à la méconnaissance des règles grammaticales du français. Les locuteurs ne maîtrisent pas les normes grammaticales et décident d'en faire fi aux règles des langues locales. Dans une suite logique, nous allons interpréter et analyser les données montrant une création nominale.

4. Création nominale

Dans cette partie de la création nominale, il va s'agir de présenter et d'analyser les nominaux créés par troncation, les noms composés, les noms dérivés par affixation et les noms syllabiques accentués.

4.1. Création par troncation nominale

Il existe en nouchi deux types de création par troncation nominale à savoir la troncation nominale par aphérèse et la troncation nominale par apocope.

- La troncation nominale par *aphérèses*

L'aphérèse est la suppression d'une ou plusieurs syllabes à l'initial des noms et la conservation des dernières syllabes de ces noms, celles qui apportent le plus d'informations, qui conservent le maximum de sens. Nous relevons les aphérèses des noms suivants en (5) :

(5)

- a. **Taise** pour foutaise.
- b. **Gerville** pour Bingerville.
- c. **Fiance** pour confiance.

Ces productions réalisées en (5) par les locuteurs nouchi sont les résultats d'une troncation nominale par aphérèse.

- La troncation nominale par *apocopes*

Considérons les exemples d'apocopes en (6) :

(6)

- a. **Po** pour policier.
- b. **Yop** pour Yopougon.
- c. **Bri** pour brigand.

Par la suppression d'une ou plusieurs syllabes en fin de morphèmes les locuteurs créent des mots par la troncation de nominales. Ce procédé est répandu dans ce parler. En effet, les locuteurs fournissent moins d'efforts pour désigner un nom qui leur semble complexe.

4.2. L'existence des noms composés

La composition se caractérise essentiellement par l'autonomie lexicale des éléments constituants. La création de nouvelles unités lexicales par une composition implique donc la disjonction ou la conjonction de deux constituants identifiables par le locuteur. La formation par composition implique la seule procédure de la nominalisation donnant naissance à des substantifs et à des adjectifs.

- La composition disjointe

Elle est composée de la juxtaposition de deux mots sans liaison particulière, comme en (7) :

(7)

- a. [**vjeməɔ**] « aimé ».

Ce nom composé [vjeməɔ] provient de la composition de deux noms à savoir le nom français [vjø] « vieux » et le nom dioula [məɔ] « homme ».

- b. [**braməɔ**] « Ami ».

Le nom composé [braməɔ] est de la composition de deux noms [bra] et [məɔ] provenant du français et du dioula, qui signifient respectivement « bras » et « homme ».

- La composition conjointe.

La composition conjointe est formée de deux noms combinés de sorte à avoir l'impression que ce composé est un dérivé. Le nom anglais [man] « homme » combiné à d'autres noms d'origines diverses pour former différents composés. Voici quelques exemples présentent en (8) :

(8)

- a. [gbakaman] « personne qui conduit un minicar » (chauffeur de minicar).

Ce nom composé est l'association du nominal dioula [gbaka] « minicar » et du mot anglais [man] « homme ».

- b. [taksiman] « personne qui conduit un taxi » (taximètre).

Ce nominal composé des noms français [taksi] « taxi » et celui de l'anglais [man] « homme ». Ces noms en (8) sont attribués aux hommes puisque la majorité des chauffeurs sont des hommes.

4.3. La dérivation des noms par affixation

Cette partie des noms dérivés par affixation est composé de la suffixation par le phonème /-o/ et la préfixation nominale.

- La suffixation par /-o/

L'adjonction suffixale de la voyelle postérieures /-o/ à une base, nous donne des termes en (9).

(9)

- a. [klɛdo] « faire un clin d'œil ».
b. [karo] « à terre, blague ».
c. [pijo] « intelligence »

Dans ces exemples en (9), les locuteurs suffixent la voyelle /-o/ après la troncation à la finale de ces noms. Puisque le nouchi emprunte son vocabulaire à certains mots de la langue espagnole. Nous aurons forcément des mots espagnol comme (carro « voiture ; chariot ») ainsi que la transmission de la structure de l'espagnol à la structure du nouchi. Or la plupart des mots espagnols se termine par la voyelle /o/. Ce que les locuteurs nouchi vont copier pour leurs locutions verbales.

- La préfixation des noms

Les préfixes dégagés dans ce parler sont « dé- » et « ré- ». Des exemples d'illustration en (10) :

(10)

- a. [dekru] « le fait de faire sortir quelque chose qui est caché ».
[de] préfixé adjoint à [kru] « cacher ».
b. [rejo] « se revoir ».
Préfixe [re] ajouté à [jo] « rencontre ».

La valeur sémantique donnée à ces deux morphèmes préfixaux est la même qu'en français standard central. Ainsi, « dé » nous indique l'action ou l'état inverse de celui qui est exprimé par le nom ou le verbe.

Nous allons clore cette partie de la création par l'accentuation sur les noms syllabiques.

4.4. Accentuation sur la syllabe des noms

Nombreux sont les syllabes des mots qui subissent une accentuation de la part des locuteurs nouchi. Cette accentuation n'est pas sans intention. Au contraire elle tient lieu de marque de degré d'aperture comme dans les langues africaines et renforce ainsi la signification des messages. Voici des exemples en (11) :

(11)

- a. [ja fɔj] « il n'y a rien ». a'. [ja fɔɔj] « il n'y a pas à craindre ».
b. [mɔ ga] « mon ami ». b'. [mɔgaa] « mon vrai ami ».

Au terme de ces créations nominales, ces formes d'expressions utilisées par les locuteurs découlent des langues locales. De là, les structures des langues ivoiriennes n'ont pas les vestiges des classes nominales. Par contre, ces langues locales sont utilisées à des fins propres. Cela permettra à la structure grammaticale des noms des langues maternelles d'avoir une certaine influence sur la structure nominale du nouchi, c'est la manifestation de ces structures nominales par des créations nominales par troncation, l'existence des noms par composition et par affixation.

5. Quelques emprunts nominaux aux langues ivoiriennes

Des emprunts sont faits à plusieurs langues (langues ivoiriennes, langues indo-européennes) par cette variété. A ceux-ci, nous avons « des emprunts massifs aux langues ivoiriennes » évoqués par plusieurs chercheurs (J. Kouadio, 2006, p. 187 ; L. Aboa, 2011, p. 50 ; etc.). Nous en avons quelques-uns en (12) :

(12)

[Le Dioula].

- a. [gbaka] « véhicule de transport en commun ».
- c. [wɔɔwɔɔ] « trente francs-trente francs » (taxi communal à trajet et à prix fixe).

[Le Baoulé].

- d. [faga] « force ».
- e. [bleble] « doucement ».

[Le Bété].

- g. [ju] « contrôleur ».
- h. [dubei] « petite amie ».

B. Ahua (2007, p. 143) dans son article sur la proposition d'un système d'écriture pour le nouchi, souligne que la graphie de ces morphèmes sont écrits différemment, parfois de façon fantaisiste (B. Ahua, 2006, p. 100). Variété métissée, le vocabulaire nouchi est caractérisé par des mots d'origines diverses. On y compte les emprunts aux langues ivoiriennes et des mots créés par un processus onomatopéique (B. Ahua, 2006, p. 100-110), ces mots sont d'origines inconnues.

6. L'existence des verbo-nominaux

Cet aspect de verbo-nominaux existe en nouchi. Nous aurons en (12) les exemples comme suit :

(12)

- **bara** (travail, travailler).
 - a. son **bara**est fouhin « Son **travail** est petit ».
 - b. on doit **baratous** les jouquouhan « Nous devons **travailler** tous les jours ? »
- **bakrô** (maison, dormir).
 - c. asua est dans son **bakrô** « Assoua est dans sa **maison** ».
- d si ti **bakrô**ti seras pas kotché « Si tu **dors** tu ne seras pas informé ».
- **bao** (arme-à-feu, tuer).
 - e. ou ti as mi ton **bao** « Où est-ce que tu as mis ton **arme-à-feu** ».
 - f. i z ont **baole** môgô « Ils ont **tué** le jeune (homme) ».

Ces expressions en (12) nous montrent qu'en nouchi le même mot peut être utilisé dans certains énoncés comme un nom et dans d'autres comme un verbe. En effet, certains verbes en nouchi ont la même forme que certains noms. Il s'agit en fait de verbo-nominaux. Ainsi lorsque la plupart de ces verbo-nominaux sont suivis par un verbe, un auxiliaire, une préposition ou un sujet, ils jouent le rôle d'un verbe et les autres cas sont des noms.

Dans le français standard en (13), le même morphème ne peut pas être un verbe dans des cas et un nom dans d'autres cas de figures. Ce qu'on y trouve sont appelés des dérivations impropres.

(13)

- **Tué (e).**
 - a. Le **tué** de ce matin est enterré. >> Tué : nom.
 - b. Il a été **tué** hier. >> Tué : verbe « tuer » au passé composé. Participe passé du verbe « tuer ».
- **Criée.**
 - c. Le vendeur vend à la **criée**. >> Criée : nom.
 - d. La femme a **crié** sur son fils. >> Crié : verbe « crier » au passé composé. Participe passé du verbe « crier ».
- **Danse**
 - e. C'est la **danse** classique des Senoufos. >> Danse : nom.
 - f. Ali **danse** en classe. >> Danse : verbe « danser » au passé composé. Participe passé du verbe « danser ».

Par ces exemples en (13), le français standard n'admet pas de verbo-nominal. La question qui en découle est où les locuteurs nouchi a-t-il puisé cette structure de verbo-nominal ? Nous poursuivrons cette vérification dans d'autres langues.

En (14), nous présentons et analysons des énoncés dans la langue anglaise.

(14)

- **Work** : travail.
 - a. I finish **work** at five « Je finis le **travail** à cinq heures ».
 - b. Office **work** is a long-term**work**. « Le **travail** de bureau est un **travail** de longue haleine ».
- (To) **work** : travailler.
 - c. Do you**work** hard on computer ? « Vous **travaillez** dur sur un ordinateur ? ».
 - d. To get some**work** done before dinner. « Tu as le temps de **travailler** avant de dîner ».
- **Crack** : fente, fêlure, fissure, etc.
 - e. One of their**crack**players. « Un de leurs meilleurs joueurs ».
 - f. I've been up since the **crack** of dawn. « Je suis debout au point du jour ».
- (To) **crack** : (se) fendre, (se) fêler, fissurer, etc.
 - g. Did you know there was a **crack** in this glass ? « Avais-tu remarqué que ce verre a été fêlé ? »
 - h. I gave myself a **crack** on the head. « Je me suis cogné la tête ».

Les remarques faites sur ces phrases en anglais en (14) montrent l'existence des verbo-nominaux, comme également en nouchi. Ce qui va s'en dire que l'anglais a des mots qui sont utilisés dans certaines phrases tantôt comme des verbaux et dans d'autres comme des nominaux.

Cette hypothèse peut se vérifier dans les langues ivoiriennes à travers les énumérations en (15) :

(15)

[Akyé].

➤ [vá] (mariage, se marier).

- a. jàpó ó vá à
Yapo Gen. Mariage Sg
« Le **mariage** de Yapo ».

- b. jàpó ò vá
 Yapo 3Sg.[+Acc] se marier.Part.Passé
 « Yapo s'est **marié** ».

[Adioukrou].

➤ [ús] (terre, piquer).

- c. kòfí òj ús
 Koffi avoir.[+Acc] terre
 « Koffi a une **terre** ».

- d. bóni ús òtʃí à
 Boni piquer.[+Acc] poisson Déf.
 « Boni a **piqué** le poisson ».

[Baoulé].

➤ [blá] (femme, arriver).

- e. è blá
 Tu mentir.Prés.
 « Tu **mens** ».

- f. blá nā bá
 femme 3Sg.[+Acc] arriver.Part.Passé
 « La **femme** est arrivé ».

[Ebríé].

➤ [jūmá] (travail, travailler).

- g. é jūmá lókó ānǒ
 le travail être.Prés. bon
 « Le **travail** est bon ».

- h. mcē lókó ùpé jūmá
 il être.Prés. aujourd'hui travailler.Prés.
 « Il travaille aujourd'hui ».

Ces morphèmes en (15) relèvent dans les énoncés supra la double fonction, à savoir : l'usage souvent comme verbe souvent comme nom. Ce qui montre que les langues locales présentent en leur sein des verbo-nominaux comme en anglais et en nouchi.

Conclusion

Notre tâche dans ce travail a consisté à montrer la structure énonciative nominale du nouchi dans son dynamisme interne. Une remarque générale est faite, c'est que le nouchi est une variété purement verbale désordonnée. Il est sans structure grammaticale fixe, sans structure orthographique fixe, sans conjugaison fixe ; c'est ce qui nous amène à réfléchir d'une manière ou d'une autre sur l'hybridité des réalisations syntaxiques que ces locuteurs créent. Cette construction hybride qui est relevée dans la structure (grammaticale) énonciative du nouchi se perçoit à travers les pronoms nus et les verbo-nominaux. En effet, certaines constructions proviennent des langues locales et d'autres des langues étrangères (français, anglais, espagnol, etc.). Il a été montré que les noms nus ainsi que les verbo-nominaux en nouchi puisent leurs structures grammaticales dans les langues ivoiriennes. Pour ce qui est de l'usage des verbo-nominaux cette structure s'étend sur des langues indo-européennes comme l'anglais. On peut penser qu'il y a une diversité dans à peu près toutes les langues en question à savoir le français standard, l'anglais, les langues ivoiriennes, etc.

Références bibliographiques

- Aboa, Laurent, 2011, « Le nouchi a-t-il un avenir ? », in *Sudlangues* n°16, Dakar-Fann, Sénégal, p. 44-54.
- Agnissoni Sidoine, 2016, *Étude des pratiques langagières en français dans le secteur des transports routiers à Abidjan*, Mémoire de Master, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Agnissoni Sidoine, 2017, « Les expression stylistiques dans le milieu du transport routier Ivoirien », communication présentée au *Wetalk*, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Ahua Blaise, 2006, « La motivation dans les créations lexicales en nouchi », in *Le français en Afrique*, n°21 CNRS, Paris, Didier Erudition, p. 143-157.
- Ahua Blaise, 2007, « Elaborer un code graphique pour le nouchi : une initiative précoce ? », in *Le français en Afrique*, n°22 CNRS, Paris, Didier Erudition, p. 183-198.
- Akpoue Josué et KOUAKOU Glwadys, 2017, « La définitude en Baoulé : une introduction formelle », communication présentée au *Winneba*, University of Education, Ghana.
- Allou Serge et DODO Jean-Claude, 2017, « Le nouchi : entre hétérogénéité et dynamisme », communication présentée au *Wetalk*, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Atse N'cho Jean-Baptiste, 2014, « Les verbes du nouchi (parler argotique ivoirien) : pour une analyse morphosyntaxique », consulté le 11 Aout 2017, www.ltml.ci/files/.../Jean-BaptisteATSeNCHO.pdf
- Atsé N'cho Jean-Baptiste, 2016, « Francophonie ivoirienne et créativité lexicale : comment « fabriquer-t-on » les mots en nouchi ? », dans Rachele RAUS & Laurentiu BALA (coordination) *Sur l'argot au XXI^e siècle*, Editura Universitaria Craiova, Collection Argotolog 1, Craiova, Roumanie, pp. 93-109.
- Brou-Diallo Clémentine, 2006, « Problèmes d'apprentissage du français langue étrangère (FLE) en contexte de français langue seconde (FLS) : cas des apprenants du CUEF d'Abidjan », in *Sudlangues* n°6, Dakar-Fann, Sénégal, p. 162-177.
- Dodo Jean-Claude, (2015), *Le nouchi : étude linguistique et sociolinguistique d'un parler urbain dynamique*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Grah Lopez, 2014, *Le nouchi : une langue en devenir ?* Mémoire de Master, Université des Sciences et Technologies, Norvège.
- Kossonou Théodore, et Sib Justin, 2015, « La manifestation et la focalisation en Agni Bini », in *Sudlangues* n°23, Dakar-Fann, Sénégal, p. 50-64.
- Kouadio Jérémie, 1991, « Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ? », in Gouaini/Thiam (éds.), *Des Langues et des villes. Actes du colloque international de décembre 1990*, Dakar, Paris, Didier Erudition, p.373-385.
- Kouadio Jérémie, 1997, « Le français devant une variété autonome de français : le cas du français en Côte d'Ivoire », communication présentée aux *assises, Afrique de l'enseignement du et en français*, Dakar, Sénégal.
- Kouadio Jérémie, 2006, « Le nouchi et les rapports dioula-français », *Le français en Afrique*, n°21 CNRS, Paris, Didier Erudition, p. 177-191.
- Kouadio Jérémie, 2008, « Le français de Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène », in *Documents pour l'Histoire de la langue étrangère ou seconde*, n° 40/41, Paris, SIHFLES, p. 179-197.
- KouaméJean-Martial, 2012, *La langue française dans tous les contours de la société ivoirienne*, in *Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone*, Université Laval, Québec, 26p.

- Kouamé, Jean-Martial, 2013, « Vers une généralisation du parler jeune de Côte d'Ivoire », In *La revue des Lyriades de la Langue française* n°1, Angers, p. 70-76
- Kpami Carlos, 2016, *Étude morphosyntaxique du système mathématique de l'adioukrou*, Mémoire de Master, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Lafage Suzanne, 1991, « L'argot des jeunes ivoiriens, marque d'appropriation ? », in *Parlures argotiques, langue française*, n°90, Paris, Larousse, p. 95-105.
- N'goran-Poame Laurence, 2006, « De l'essence au sens des anthroponymes du Baoulé », in *Revue du CAMES – Nouvelle Série B*, Vol. 007, n°2, p. 197-207.

ORIGINE, ASPECTS SEMANTIQUES ET MORPHOLOGIQUES DES PRENOMS ET SURNOMS MANDINGUES DU XIII^e SIECLE À NOS JOURS

DOUMBIA Moussa

Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé : Cet article met en exergue la façon dont les mandenka (peuple culturellement rattaché au mandé) attribuent prénoms et surnoms aux leurs eu égard à leurs réalités socio-anthropologiques. Il s'agit plus précisément de porter un regard sur l'origine ou l'inspiration des prénoms et de leur structure morphosémantique. De telles données pourraient être d'un véritable apport dans la perspective de l'amélioration du corpus du mandenkan (langue du mandé) à travers la recherche terminologique.

Mots-clés : civilisation mandingue – prénom – morphologie

Abstract: The aim of this article is to outline the socio-anthropological reality of the process of naming of Madenka (ethnic group culturally related to the mandés peoples). More specifically, it intends to analyze the origin or inspiration and the morphosemantic structure of surnames. This study can be a real contribution for the improvement of Mandenkan languages through the terminological research in the different domains of modern life.

Keywords : mandingue civilisation – surname – morphology

Introduction

Le mandingue se caractérise aussi par sa langue : le mandenkan, qui signifie littéralement “langue du mandé”. C’est la langue commune aux ressortissants du mandé. Cette langue aujourd’hui encore couvre toute l’Afrique occidentale au Sud du Sahara, du Sénégal au Niger, et est en concurrence avec les langues officielles des pays où elle est parlée (K. Tétra, 2007). Ces principaux parlars sont le bamanakan au Mali, le julakan en Côte d’Ivoire et au Burkina Faso, le maninkakan en Guinée, au Liberia et en Sierra Léone ainsi que le mandinkakan en Gambie, au Sénégal et en Guinée Bissau. Ce travail se propose d’apporter une réflexion sur un des aspects encore peu étudiés de la société mandingue : les prénoms et surnoms des mandenka. En effet, dans la société mandingue, les prénoms et surnoms ne sont pas produits du hasard ; mais plutôt par le fait des circonstances. Quels sont alors les prénoms et surnoms des mandenka et d’où proviennent-ils ? Cette étude se justifie par la perspective de recherche terminologique dans les domaines clés de la vie moderne (éducation, sciences et technologies, communication médiatique, droit...) à laquelle le mandenkan est confronté depuis les vellétés de son introduction comme medium d’enseignement dans l’éducation formelle. Notre hypothèse de recherche est que les prénoms et surnoms mandingues peuvent relever certains aspects morphologiques de la langue pouvant favoriser l’innovation lexicale dans les secteurs d’activité de la vie moderne. Ce travail s’articulera autour de trois axes. Il s’agit, d’abord de la définition du cadre théorique et méthodologique. Ensuite, il s’agira de clarifier les concepts en jeu avant de donner les origines des prénoms et surnoms mandingues. Enfin, nous précéderons à leur étude morphologique.

0.1. Cadre théorique et aspects notionnels

Il s’agit de présenter la théorie descriptiviste des noms propres d’une part et clarifier le sens des concepts à l’étude d’autre part avant de procéder à la présentation de l’organisation sociale des mandingues.

0.1.1 Cadre théorique

Soutenue par Russel en réaction à la théorie de la référence directe de Stuart Mill, la théorie descriptiviste des noms propres soutient que les noms propres “ordinaires” du langage courant sont en réalité des « *abréviations de descriptions définies* ». En d’autres termes, les noms propres ont un sens. À leur propos il écrit :

Ce qu’ils décrivent ne sont pas des particuliers mais des systèmes complexes de classes ou de séries. Un nom, au sens logique étroit d’un mot dont la signification est un particulier, peut seulement être appliqué à un particulier avec lequel le locuteur a une relation de connaissance directe (acquainted with), parce que l’on ne peut nommer ce dont on n’a pas une connaissance directe. Vous vous souvenez : quand Adam nomma les animaux, ils vinrent à lui et il leur donna un nom. Nous ne sommes pas en relation de connaissance directe avec Socrate, et par conséquent nous ne pouvons pas le nommer. Quand nous utilisons le nom « Socrate » nous utilisons en réalité une description. Notre pensée peut être rendue par une expression du genre « le maître de Platon », ou « le philosophe qui but la cigüe », ou « la personne dont les logiciens affirment qu’elle est mortelle », mais nous n’utilisons certainement pas le nom comme un nom, au sens propre du mot »

Russel (1956 : 201).

Pour ainsi dire, la thèse de Russel est descriptive. En effet, le rôle du nom propre est équivalent à celui d’une description destinée à dénoter l’individu unique qui satisfait la description (Engel, 1984). Nous confronterons les prénoms et surnoms mandingues, à cette théorie, dans la perspective de leur analyse sémantique et morphologique.

0.1.2 Cadre méthodologique

Le corpus de cette étude est tiré d’ouvrages sur l’empire du Mali et la civilisation qu’il a produit d’une part et des interactions avec les mandenka d’autre part. Les publications sollicitées sont au nombre de trois. Primo, il s’agit des articles de Djibril TAMSIR NIANE dans le volume IV de *l’histoire générale de l’Afrique* sous l’égide de l’Unesco en 1987. Secundo, il y a, du même auteur, le roman historique intitulé *Soundjata ou l’épopée mandingue* publié en 1960. Tertio, il s’agit des deux volumes de *la grande geste du Mali* de Youssouf TATA CISSE et Wa KAMISSOKO. Ces publications ont servi à recueillir les prénoms et surnoms anciens, ceux notamment du XIII^e siècle. En effet, ces ouvrages retracent l’histoire de l’empire du Mali, période de gloire du peuple mandingue. En ce qui concerne les prénoms et surnoms contemporains, nous avons procédé à une enquête de terrain au sein des populations mandingues. Les mandingues d’aujourd’hui continuent, en effet, de porter des prénoms qui attirent l’attention du linguiste au même titre que ceux de leurs ancêtres.

0.1.3 Objectif de la recherche

Le mandenkan fait partie du paysage linguistique des plusieurs pays de la sous-région ouest africaine au sud du Sahara. De même, pour la CEDEAO, par le truchement de l’académie africaine des langues (ACALAN), il fait partie, avec le fulfulde et le hausa, des trois langues transfrontalières ouest africaines à promouvoir afin d’en faire des langues de travail (Acalan new, 2012). La langue se trouve donc, dans la perspective de l’aménagement de son corpus, confronté à un problème de terminologie dans les secteurs de la vie moderne. Notre objectif à travers cette étude est de montrer que l’étude des prénoms et surnoms mandingues peut être un facteur favorable à cette recherche terminologique.

1.4 Définition de quelques concepts

Il convient de clarifier le sens de trois concepts clés : le prénom, le surnom et le mandingue.

- *Le prénom*

Selon le dictionnaire en ligne du centre national des ressources textuelles et lexicales (CNRTL, France), le prénom est le « *nom particulier de chacun des membres d'une famille qui, dans l'usage courant, précède le nom patronymique* ». En d'autres termes, le prénom est le nom de différenciation des personnes portant le même nom patronymique ou nom de famille. Ce dernier étant filial, donc hérité, le prénom sert à désigner quelqu'un de façon unique. Dans certaines cultures, une même personne peut avoir plusieurs prénoms ou des post-noms.

- *Le surnom*

Un surnom est à l'origine un nom formé, par addition au prénom ou au nom d'une personne, d'un terme mettant généralement en relief ses particularités physiques ou morales. Le surnom est également la désignation substitutive du véritable nom d'une personne. Contrairement au nom patronymique, il ne s'acquiert donc pas par filiation. Il n'est pas non plus extérieur à l'identité de l'individu. En d'autres termes, le surnom n'est pas octroyé lors du baptême habituel d'une personne. Il s'acquiert plutôt par ce que l'individu aura démontré comme compétence ou caractéristique physique. Le dictionnaire en ligne du CNRTL abonde dans le même sens en ces termes : le surnom est un « *nom formé, par addition au prénom ou au nom d'une personne d'un terme, mettant en relief le plus souvent une particularité physique, une qualité morale ou une action d'éclat* ». Le surnom peut être charmant ou ridicule entre autres.

- *Le mandingue*

Le mandingue, Mandé, Manden ou encore Manding est l'aire géographique au Sud du Sahara, principal foyer historique de la communauté mandingue. Au XIII^e siècle, il s'étendait de la Sénégambie au Niger. Selon L. Camara (1978) transcrivant les paroles du griot Babou Condé, le mot manden composé de man, "lamantin" et den, "enfant" signifie "enfant du lamantin" (Camara 1978). De même, Seydou Badian, considère comme originaire du mandé toute personne portant un jamu (nom de clan). Le terme mandingue indique, selon le contexte, le territoire, la langue, la culture ou le peuple. Du point de vue linguistique, la langue commune à ce territoire et à ce peuple est le mandenkan (langue du manden). Langue transfrontalière, le mandenkan couvre aujourd'hui neuf pays africains, selon l'académie africaine des langues (2008) : « *Mali, Sénégal, guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Gambie, Sierra Léone, Côte d'Ivoire et Burkina Faso* ». Tous ces pays sont reconnus comme mandingues depuis la réunion des experts sur "l'utilisation des langues africaines régionales et sous-régionales comme véhicule de culture et moyens de communication dans le continent", sous l'égide de l'Unesco à Bamako, du 18 au 22 juin 1979.

1.5 L'organisation sociale des mandenka

Le mandé se caractérise par son organisation sociale : c'est une société organisée en castes. Chaque caste a un rôle bien déterminé de sorte que les activités des différentes castes favorisent l'équilibre social. Une caste est un groupe social homogène. S. Toulou (2008) en donne les différents types en ces termes :

Ces groupes sont chargés de pourvoir aux besoins de leur société par l'usage majestueux et habile qu'ils font de différents produits et dons de la nature, à savoir le fer, le cuir et la parole. Ils se composent des Numu (ou forgerons), des Garanké (ou cordonniers), des

Fina (ou mendiants) et des Jeli (ou griots) qui ont la charge de perpétuer les traditions ancestrales de père en fils par le biais de l'oralité.

Il convient de signaler que dans la société mandingue, le griot joue un rôle important en sa qualité de communicateur social par excellence. Pour P. A. Fall (2013), c'est un « *bon professionnel de la parole* ». Il détient l'histoire des différentes familles et est le relais entre les différentes castes, sans compter son étroite collaboration avec le mansa¹. Les mandenka ont pour principales activités l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat et le commerce. Les principales cultures agricoles sont le riz, le mil, le haricot, l'igname, le coton et bien d'autres légumes. L'élevage était l'apanage des peuples du sahel mais au XIVe siècle, la plupart des paysans de la vallée du Niger pratiquaient aussi l'élevage de bovins, ovins et caprins. La pêche était pratiquée sur le haut Niger. L'artisanat était une activité réservée aux gens de caste. Les forgerons travaillaient le fer et fabriquaient à cet effet les armes de guerre ou les outils pour l'agriculture. Les cordonniers traitaient les peaux et les cuirs. Les gens de clan *mabo* étaient spécialisés dans le tissage et animaient le commerce des tissus. Les produits commerciaux étaient l'or, le sel, le cuivre et la kola. Des caravaniers vendaient ces produits dans la sous-région et au Maghreb.

2. L'origine des prénoms et surnoms

Les prénoms mandingues proviennent de différentes situations de la vie sociale ou des caractéristiques propres à l'individu. Il convient d'indiquer que lors de la cérémonie de baptême, qui a lieu sept jours après la venue au monde d'un nouveau-né, un prénom lui est donné par ses géniteurs. Le nom de famille ou *jamu* étant attribué d'office par filiation. Dans ce cas, c'est le nom de famille du père qui est choisi. En ce qui concerne le prénom, il peut servir à rendre hommage. Ainsi les mandenka donnent-ils les prénoms de leurs ancêtres, leurs parents ou proches à leurs enfants. Au-delà de ce fait, l'individu peut acquérir de nouveaux surnoms en fonction de ce par quoi il se caractérisera dans sa vie sociale. Nous présentons ci-dessous quelques origines de prénoms et surnoms. La liste n'est pas exhaustive.

- Les prénoms et surnoms inspirés de la guerre

Le mandé fut une puissance expansionniste. En effet, à son apogée, l'empire du Mali s'étendait de l'atlantique à l'Air avec de profondes incursions dans les forêts du golf du Benin (Tamsir Niane, 1987 : 141). À ce titre, le mandé s'est caractérisé par de multiples conquêtes territoriales par la guerre. Les prouesses et les défaites permettent à certains individus d'obtenir un prénom supplémentaire ou un surnom. Les protagonistes des batailles peuvent avoir des noms suivants :

Exemple	Signification
Keletigi (1) a.	<i>Chef de guerre</i>
Kelefa (2)	<i>Père de la guerre</i>
Kelemori (3)	<i>Marabout de guerre</i>
Keledonzo (4)	<i>Dozo² de guerre</i>
Jugufaga (5) a.	<i>Qui tue l'ennemi</i>

¹Roi ou empereur

²Chasseur traditionnel

- *Les prénoms et surnoms tirés de noms d'animaux*

La chasse est une activité très présente dans la société mandingue. En effet, Soundjata Keita, fondateur de l'empire du Mali, détenait le titre de *Simbon* ; c'est-à-dire "maitre chasseur". De façon générale, les hommes, chasseurs, portent le nom des bêtes féroces desquelles ils sont arrivés à bout. On peut citer le lion ou le buffle dans cette catégorie. A contrario les femmes portent les noms d'animaux considérés comme doux, tels que le cheval ou le serpent.

Exemple	Signification
Tumu (6)	<i>Chenille</i>
Manijan (minijan) (7)	<i>Python</i>
Balawulen (8) a.	<i>Porc-épic rouge</i>
Danba (9)	<i>gibier solitaire</i>
Kulanjan (10)	<i>L'aigle pêcheur</i>
Jata ³ (11)	<i>Lion</i>
Suruku (12)	<i>Hyène</i>
Soke / Sogbe(13)	<i>Cheval / cheval blanc</i>

- *Les prénoms et surnoms liés à l'âge de l'individu*

L'âge permet à l'individu d'avoir un nouveau prénom ou surnom. Après un certain âge, en effet, certains prénoms s'imposent à l'individu. Un vieil homme sera appelé *cekoroba* (vieil homme) ou un adulte appellera quelqu'un qui est moins âgé que lui *dogo* (cadet).

Exemple	Signification
Cemogo / ceba / cekoroba(14) a.	<i>Le vieux</i>
Koro(15)	<i>Ainé</i>
Dogo(16)	<i>Cadet</i>

- *Les prénoms et surnoms liés aux caractéristiques physiques et morales*

La couleur de la peau, les capacités physiques et les aptitudes morales sont des facteurs favorables à l'acquisition d'un nouveau prénom ou surnom. En effet, selon que l'on soit de teint noir ou clair, on peut être identifié à cela. Dans la même perspective, les qualités humaines qui sont entre autres la générosité, l'amour de la vérité ou la joie sont des facteurs tout aussi propices à l'identification nominale d'un individu.

Exemple	Signification
Cewulen (17)	<i>Homme rouge</i>
Cefin (18)	<i>Homme noir</i>
Cegbe (19)	<i>Homme clair</i>
Musogbe (20)	<i>Femme clair</i>
Nagalen (21)	<i>Joyeuse</i>
Nelen (niyalen) (22)	<i>La généreuse</i>
Kamanjan (23)	<i>Aux épaules larges</i>
Centigiba (24)	<i>Le grand véridique</i>
Jigi (25) a.	<i>Viril</i>
Jigiba (26) a.	<i>Le grand viril</i>

³Diarra en est la version moderne

- *Les prénoms et surnoms inspirés de la nature*

L'environnement joue un rôle important dans la culture mandingue. De la sorte, les mandenka s'interdisent d'agresser la nature en la détruisant. Certains arbres, en effet, ne sont coupés que par ceux qui sont habilités à le faire, les guérisseurs traditionnels, de sorte à éviter les manifestations de l'énergie négative qui habite toute entité vivante. Cette énergie est appelée jama. De même, les cours d'eau et les montagnes entre autres attirent l'attention des mandenka lorsqu'il s'agit de trouver un prénom ou un surnom.

Exemple	Signification
Dugukolo (27)	<i>Terre</i>
Fakuru (28)	<i>Père montagne</i>
Baji / ko (29)	<i>Fleuve / rivière</i>
Yiri / yiriba (30)	<i>Bois (arbre) / gros bois (gros arbre)</i>
Jala(31)	<i>Cail-cédra</i>
Fajala / bajala (32)	<i>Père cail-Cédra / mère Cail-Cédra</i>
Kaba (33)	<i>Ciel</i>
Mande bogori (34)	<i>La poussière du Mali</i>

- *Les prénoms et surnoms relatifs aux outils de travail*

Le mandé fut fondé sur trois principales activités : l'agriculture, le commerce et la guerre. C'est dire que la culture de la terre revêt un caractère primordial chez les mandenka. La caste des forgerons est chargée de fabriquer les outils pour valoriser la terre afin de nourrir le peuple. Les hommes portent généralement les noms des outils pour travailler la terre. Quant aux femmes, elles portent les noms des outils servant à la réalisation des activités ménagères. Ce sont entre autres le mortier, le canari et la hache.

Exemple	Signification
Kolonkan (35)	<i>Bruit de mortier</i>
Kankun (36)	<i>Barrière qui permet de canaliser</i>
kendakala ⁴ (37)	<i>L'outil avec lequel on file le coton</i>
Jenekala (38)	<i>Manche de hache</i>
Daba (39)	<i>Daba</i>
Jennefin (40)	<i>Hache noire</i>
dagafunen (41)	<i>Nouveau canari</i>
dagakoro (42)	<i>Vieux canari</i>
Dagaba (43)	<i>Grande marmite</i>

- *Les prénoms et surnoms relatifs à la spiritualité*

Les activités spirituelles d'un individu peuvent lui valoir un surnom ou un prénom supplémentaire. Les mandenka sont certes musulmans à une grande proportion⁵ mais leur pratique d'origine est l'animisme. À titre d'exemple, le prêtre sacrificateur sera identifié par son activité et s'appellera donc *soma* (prêtre sacrificateur) ou le marabout sera appelé comme tel : c'est-à-dire karamogocce (maitre d'école coranique/enseignant).

⁴kendakalanagan est le nom de la fille de teramagan qui était l'un des puissants généraux de Soundjata.

⁵Le triomphe de l'islam s'est véritablement manifesté sous le règne de mansa Moussa (1307-1332), l'empereur pèlerin.

Exemple	Signification
Soma (44) a.	Prêtre sacrificateur
Doma (45)	Savant
Alama / alamako / blangalama (46)	Je laisse à Dieu

- *Les prénoms et surnoms liés au rôle social de l'individu*

Nous l'avons dit plus haut, la société mandingue est organisée en castes. L'individu peut donc être caractérisé par le nom de sa caste ou de l'activité qu'il exerce. À titre d'exemple le griot sera appelé *Jeli* et le forgeron sera appelé *Numu*.

Exemple	Signification
Jelimusoni (47)	<i>Petite griotte</i>
Sumahoro (soma N'golo) (48)	<i>Prêtre sacrificateur</i>
Satigi (49)	<i>Propriétaire de serpent</i>
Dugutigi (50)	<i>Chef de village</i>
kotigi (51)	<i>Propriétaire de marigot</i>

- *Les prénoms et surnoms rappelant le lien de parenté*

Le lien de parenté est un aspect non négligeable de la culture mandingue. Sa consolidation rejaillit positivement sur l'ensemble de la société ; raison pour laquelle différents systèmes ont été mis en place à cet effet. On peut citer notamment le *mamaniya* (relation à plaisanterie entre les grands parents et les petits enfants), le *flanya* (relation à plaisanterie entre les individus de même classe d'âge) et le *kanumaya* (relation à plaisanterie entre les cousins). La consolidation des liens familiaux passe par l'attribution du nom des ancêtres aux enfants et la désignation des individus par leur rapport aux autres membres de la famille.

Exemple	Signification
Fatɔgɔma(52)	<i>Homonyme de papa</i>
Batɔgɔma / matɔgɔma(53)	<i>Homonyme de maman</i>
Belen(54)	<i>Oncle</i>

Au regard de leurs origines, les prénoms servent le plus souvent à traduire un comportement ou un aspect singulier. Le surnom venant renforcer cet état de fait

3. Morphologie des prénoms et surnoms

Les prénoms mandingues sont de différentes natures. Nous en présentons les principales dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : morphologie des prénoms et surnoms mandingues

N°	Éléments combinés	Exemple		Signification
1	Nom	Soma(44) b.		Prêtre sacrificateur
2	Nom + nom	Keletigi(1) b.	kele“la guerre” (55)	Chef de guerre
			Tigi “détenteur” (56)	
3	Nom + adjectif	Balawulen(8) b.	Bala“porc-épic” (57)	Porc-épic rouge
			Wulen“rouge” (58)	
4	Nom + adverbe	Jigiba(26) b.	Jigi“viril” (25) b.	Le grand viril
			-Ba“suffixe adjectival qui signifie grand”	
5	Nom + verbe	Jugufaga(5) b.	Jugu“l’ennemi” (59)	Tuer l’ennemi
			Faga“tuer” (60)	
6	Nom + nom + adverbe	Cekɔɔba (14) b.	cɛ“homme” (61)	Vieil homme
			kɔɔ “vieux” (62)	
			-Ba “suffixe de grandeur/grosseur”	
7	Verbe + nom	Filiɛn(64)	Fili“jeter” (65)	Chose à jeter
			fɛn“chose/objet” (66)	

Ainsi, du point de vue morphologique, les prénoms mandingues mobilisent plusieurs constituants de la langue que sont entre autres les noms, les verbes, les adjectifs et les adverbes en les combinant. Les prénoms et surnoms sont pour la plupart des noms puisqu’ils ont pour sources des faits de société, des objets, des êtres vivants ou des caractéristiques. Ces noms peuvent se combiner avec des verbes (généralement des verbes d’action). Ils peuvent aussi s’associer à des adjectifs pour qualifier ou donner des informations spécifiques sur le nom en question. On note également l’usage du suffixe –ba indiquant la grandeur ou la grosseur. Dans les prénoms et les surnoms mandingues que nous avons présentés, les procédés morphologiques mis à contribution sont la composition et la suffixation qui sont des mécanismes de création de néologismes.

Conclusion

L'objectif de cette recherche était de montrer que l'étude des prénoms et surnoms mandingues peut aider à la recherche terminologique dans le cadre de la modernisation du mandekan. En effet, du point de vue linguistique, cette étude met en exergue quelques potentialités morphologiques et sémantiques de la langue. Il s'agit notamment, au niveau morphologique, de la composition et de l'affixation. Quant à la sémantique de ces prénoms et surnoms, elle est basée sur la description du caractère mis en exergue chez l'individu. Cela s'inscrit donc convenablement dans la visée de la théorie descriptiviste des noms propres qui considère ces derniers comme étant des abréviations de descriptions définies. Tous ces aspects constituent un atout dans la perspective de la terminologie culturelle (Diki-Kidiri, 2008), voulu par les chercheurs pour les langues africaines en mutation lexicale, qui se veut une approche basée sur la culture des locuteurs d'une part et la désignation des entités nouvelles dans la langue par leur description.

Références bibliographiques

- Camara laye, 1978, *Le Maître de la parole, Kouma Lafôlo Kouma*, Paris, Plon.
- Cisse Youssouf Tata, KAMISSOKO Wa, 1988, *La grande geste du Mali, des origines à la formation de l'empire*, Paris, éditions khartala.
- Engel Pascal, 1984, «le sens d'un nom propre », *Archives de philosophie* 47, pp. 431-448.
- Fall Papa Abdou, 2013, « Le héros et le griot dans Soundjata ou l'épopée mandingue : la dialectique de la parole et de l'action au service de la promotion du mémorable », *Éthiopiennes*°91.
- Konta Mahamadou, 2014, « le néologisme dans le kibarou, une contribution à l'enrichissement du vocabulaire politique en bamanakan », Bobodioulasso, 4^e colloque "langues et linguistique Mandé".
- LY-TALL Madina, 1987, « Le déclin de l'empire du mali », *Histoire générale de l'Afrique*, tome 4, Unesco.
- Niane Djibril Tamsir, 1960, *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Dakar, Présence africaine.
- Niane Djibril-Tamsir, 1987, « L'Afrique du 12^e au 16^e siècle », *Histoire générale de l'Afrique* Tome 4, Unesco.
- Ogier-Guindo Julia, 2010, « Le griot manding, artisan de la construction sociale : étude d'un chant jula », Signes, *Discours et Sociétés*.
- Russel Bertrand, 1956, « philosophy of logical atomism », in *Logic and Knowledge*, London.
- Tera Kalilou et TOURE Siaka, 1983, *Propositions pour la création d'un vocabulaire scientifique du jula*, Abidjan, ACCT/ILA.
- Tera Kalilou, SANGARE Aby et al, 2016, *Alphabet et règles d'écriture du dioula de Côte d'Ivoire*, Abidjan, Karanta/L3DL-CI.

Toulou Simon, 2008, « La formation des griots : quelle forme éducative ? », *Revue suisse des sciences de l'éducation*.

Van Sertima Ivan, 1977, *They came before Columbus*, New York, Random House.

ANALYSE SEMANTIQUE DES TOPONYMES DE "MAQUIS" EN FRANÇAIS DE LA VILLE D'ABIDJAN

KOSSIA Armelle Elvira & KONE Salimata Sarrah Laetitia

Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé : Le toponyme est un fait de langue. Son étude permet de rendre compte des différentes langues en présence dans un lieu. Dans le langage populaire ivoirien, le mot « maquis » est un espace de détente et de loisir. A Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, il existe de nombreux maquis dont les noms sont évocateurs de l'environnement sociolinguistique du pays. Ces toponymes de maquis ont une fonction spatio-temporelle et prêtent souvent à confusion lors des échanges verbaux.

Mots clés : langue française, maquis, toponyme.

Abstract: the toponym is a fact of language. In other words, it is the science that studies the name of places. Its study makes it possible to account for the different languages occurring in a place. The "maquis", in popular ivorian language, is a place of relaxation and leisure. In Abidjan, the economical capital of Côte d'Ivoire, there are plenty "maquis" which names echo with the sociolinguistic environment of the country. These toponyms are used as localization references. Otherwise, they happen to create misunderstanding during verbal communication.

Keywords: french language, maquis, toponymy.

Introduction

Le français est une langue répandue dans tous les domaines de la société ivoirienne. Cette expansion est due essentiellement à son statut de langue officielle Koffi (2016, p.15) déclare qu' « *il investit aussi bien la sphère privée que publique. C'est la langue que 31% des locuteurs utilisent le plus souvent en famille à Abidjan* ». La difficulté des locuteurs à satisfaire leurs besoins communicationnels dans une langue dont la structure et les règles grammaticales sont différentes de celle de leur langue maternelle va donner naissance à une variété de langues issue du français standard. Ainsi, le français et ses variétés sont aujourd'hui omniprésents à différents niveaux et besoins de communication. Ce constat peut se faire au niveau de la dénomination des "maquis" dans les différentes villes de la côte d'ivoire particulièrement dans la ville d'Abidjan.

Faisant aujourd'hui partie intégrante de la culture urbaine ivoirienne, les maquis ont su faire leur entrée dans le quotidien de la population abidjanaise. Rarement vide de jour comme de nuit, ceux-ci offrent un espace de restauration à moindre coût, de rafraîchissement de tous genres et de détente à leur clientèle. Majoritairement issus du français, les noms des maquis dans la métropole ivoirienne semblent anodins pour certains, ils ne respectent aucune norme de construction autant grammaticale que sémantique pour d'autres. Ces toponymes, *a priori* vus ou entendus, paraissent détachés de leur sens premier. Ceci est parfois source de confusion chez une personne étrangère à ces lieux lorsque ces noms sont ne pris comme points de repère géographique. Ce qui amène à se demander : Comment se présentent les toponymes des maquis de la ville d'Abidjan ? Quel rapport existe-t-il entre les toponymes de maquis et leur sens initial ?

Cet article a pour objectif d'élucider ces questions en essayant d'une part, de montrer l'influence de l'usage quotidien du français par les locuteurs ivoiriens sur la dénomination des maquis et d'autre part, d'analyser le sens de ces toponymes.

0.1. Méthodologie de l'enquête et cadre théorique

Pour mener cette étude, nous avons procédé par une méthode qualitative. Le corpus d'étude est constitué de noms de maquis en français recueillis dans plusieurs communes d'Abidjan. La collecte de données a été effectuée dans la période de juillet à septembre 2017. Nous avons ainsi pu recueillir le nom de 200 maquis répartis comme suit :

- Treichville (13) ;
- Macory (15) ;
- Abobo (20) ;
- Cocody (45) ;
- Yopougon (75) ;
- Koumassi (10) ;
- Port-bouet (10) ;
- Attécoubé (07) ;
- Adjamé (05).

En plus du corpus, nous avons occasionnellement eu recours à un entretien semi-directif auprès des gérants de certains maquis que nous avons rencontrés. Par ailleurs, nous nous sommes appuyés sur la recherche documentaire pour le recueil d'informations nécessaires à la présente étude. Cette étude est inscrite dans une perspective sociolinguistique. Le volet analyse sémantique de celle-ci s'appuiera sur le procédé de transfert de sens qui fait partie de la néosemie. Il s'agit du mécanisme de création d'un nouveau sens pour un mot. Le transfert de sens selon G. Saint-pierre (2011, p. 1) « consiste à utiliser un mot qui sert à nommer une certaine réalité pour désigner une autre réalité ».

1. Les maquis et leur évolution dans l'environnement socioculturel ivoirien

Les noms de maquis dans la ville d'Abidjan sont le témoignage de l'environnement linguistique ivoirien. En effet, pour la population ivoirienne, un maquis, n'est ni un genre de végétation luxuriante, ni une forme de lutte partisane contre un envahisseur mais plutôt, un espace de rencontre, de restauration, de rafraîchissement où l'on trouve de la bonne ambiance. S'il y a un mot dans le langage ivoirien qui résiste au temps, c'est bien le mot *maquis*. Cet espace de détente existe en Côte d'Ivoire depuis longtemps et connaît une évolution depuis cette dernière décennie. Aujourd'hui les bars, caves, buvettes et restaurants sont désignés sous la dénomination générique de maquis.

1.1. Les maquis-restaurants

Au début de leur création, les maquis étaient généralement considérés comme des abris de fortune, construits en planches, en matériaux légers ou de récupération. La vente de nourriture y est la principale activité. La commercialisation de boisson a suivi un peu plus tard. L'on retrouvait les maquis-restaurants en particulier dans les communes populaires notamment Yopougon, Adjamé et Abobo.

1.2. Les maquis-buvettes

Depuis les années 2000, les nouveaux maquis qui se créent privilégient le commerce de boisson. La vente de nourriture existe, mais constitue une activité secondaire. Bâti sur des espaces plus grands et structurés avec des autorisations d'occupation du domaine public, les maquis-buvettes sont surtout des espaces de rencontres et de partage.

1.3. Les maquis-bars

Ceux-ci sont nés dans le sillage de la musique urbaine qui battait son plein avec le concept du coupé décalé (une musique créée par des jeunes ivoiriens à la sortie de la crise de 2002) et le zouglou (une autre musique urbaine). La particularité de ces endroits est la présence d'un disque jockey (D.J) qui anime la soirée. Les boissons vendues sont essentiellement industrielles, notamment, les différents types de bière, le vin, la liqueur et la limonade. L'on trouve ce nouveau type de maquis dans toutes les communes. Par ailleurs, l'on constate un visage nouveau des maquis dans les rues et quartiers abidjanais depuis ces deux dernières années. En effet, la concurrence encouragée par les différentes brasseries installées sur le territoire national, a favorisé l'amélioration de ces endroits. Celles-ci dans leur conquête de marché, prennent en compte la modernisation de ces maquis et n'hésitent pas à signer des contrats avec les gérants pour une distribution régulière de boisson. On peut ainsi voir les enseignes de maquis, le branding de l'espace et du matériel aux couleurs des marques de boissons telles que « Ivoire », « Beaufort », « Bock », « Number One » et « Coca-cola ». Vu leurs caractères variés, il faut retenir que les maquis sont en général, des espaces de détente et de loisirs très prisés par la population abidjanaise. C'est en ce sens que nous étudions les noms de maquis en tant que toponymes.

2. Résultats et discussion

Du fait de son statut de langue officielle, le français est présent dans toutes les sphères de la société. P. Barbier affirme :

En effet, le français doit à la fois permettre la transmission de la totalité de l'expérience vécue, donner accès à l'activité politique et sociale, et exprimer un ensemble de concepts de plus en plus élaborés ». (Barbier : 2011, p. 49)

Cette langue se retrouve partout à travers ses différentes variétés nées du contact entre le français et les langues ivoiriennes. Il est ainsi omniprésent dans le quotidien des Ivoiriens que ce soit, dans les médias (radio, télévision, musique), les conversations (familiales, communautaires), les rues, les commerces. Il devient un moyen d'expression des réalités sociales et culturelles ivoiriennes. L'omniprésence du français peut entre- autres se ressentir dans les toponymes de maquis observés dans la ville d'Abidjan. Comme tout signe linguistique, le toponyme, possède un signifiant et un signifié. Les toponymes de maquis observés sont pour la plupart des noms déjà existants et ayant une valeur sémantique propre à la nature du mot auquel ils sont rattachés (chose, lieux, personnes). Ce fait donne parfois lieu à une certaine ambiguïté. Les résultats de notre étude porteront donc sur l'identification des variétés du français observées dans le corpus recueilli et l'analyse sémantique de ces toponymes basée sur le transfert de sens.

2.1. Toponymes de maquis en français

S. Bouadhjar explique :

« si les vestiges sont les témoins des événements historiques, les noms des lieux, quant à eux, sont les témoins de la présence de différentes langues et par conséquent des différentes politiques linguistiques et de la normalisation menée sur les territoires » (Bouadhjar : 2016, p.62).

Cet aspect sociolinguistique est aussi véhiculé par des noms des lieux que sont les toponymes à l'image de ceux des espaces dits « maquis ». Les différentes appellations des maquis sont révélatrices du contact des langues singulièrement de celui entre le français et les

langues ivoiriennes. La plupart des toponymes de maquis observés lors de notre enquête sont formés en français. On y trouve certains en français standard, en nouchi (une variété ivoirienne du français) et d'autres hybrides formés à partir du français et d'autres langues.

-Toponymes en français standard

Certains noms de maquis sont accompagnés de déterminants et d'autres ne le sont pas.

• Noms précédés de déterminant

Exemple :

(1) : *le singulier ; le wagon ; la terrasse ; la place du bonheur ; le lotus ; le café de la cité ; l'internat ; les copines ; la cour familiale chez gigi ; le passeport ; le caillou ; la cave chez michou ; la cour royale ; le qg ; l'espace vert ; la fontaine ; le plan b ; l'avocatier ; le procureur ; le vatican ; le tunnel ; le repère ; la liquidité ; la palmeraie etc.*

• Noms sans déterminant

Plusieurs noms de maquis observés dans la ville d'abidjan bien qu'étant des noms communs ne sont pas accompagnés de déterminant dans leur structure. Certains noms sont aussi formés à partir d'expressions relevant du français ivoirien.

Exemple :

(2) : *tremplin ; cave du sportif ; cocotier ; quai 17 ; papillon ; soleil sucré ; partage ; saveurs d'Afrique ; espace pacifique ; maison bantou ; retrouvailles ; filet vert ; palais de la culture ; parfum d'Abidjan ; prestige abc ; cave la paix ; top navire ; oxygène vip ; coup de frein ; buvette plein air etc.*

- Toponymes de maquis en nouchi

On observe que certains noms de maquis sont formés à partir du nouchi. C'est la variété la plus récente du français, prisée par la population jeune. Elle utilise des mots de certaines langues ivoiriennes (baoulé, dioula, bété, etc.) Et étrangères (anglais, espagnol).

Exemple :

(3) : *le bara (bara : travail) ; la cave des chocos (choco : personne distinguée, élégante) ; le benguisse ; maquis lebeinguistplus (bengue ou beingue : europe) ; yopgasoil (gasoil: show, ambiance) ; kassamoulé (kassamoulé : voler de l'argent ; marquer un but de façon spectaculaire).*

2.1.1. Toponymes hybrides

Le contact de la langue française avec d'autres langues telles que l'anglais et les langues ivoiriennes a permis d'avoir des noms hybrides. Certains noms de maquis observés sont formés à partir de mots de deux langues différentes dont l'une des langues estici le français.

Exemple :

(4) : *espace love ; new virage, le new piknik (love et new sont des mots de l'anglais) ; Carrefour bandji (bandji désigne le vin de palme en langue locale ivoirienne) ; Oxygène vip (vip est un sigle anglais).*

(5) : *le wafou, le cocoman et le kobalanou sont des mots et expressions en langue baoulé. Ils sont ici accompagnés du déterminant français « le ».*

Le *far west* est un mot anglais accompagné aussi du déterminant français « le ».

Par ailleurs, certains noms sont aussi formés à partir d'expressions relevant du français ivoirien tels que : *j'aime çaa ; aller retour, tapis vélo, cacher regarder.*

En plus des réalités sociolinguistiques, la création d'un nom de lieu résulte de la détermination des réalités géographiques et socioculturelles. T. Dos santos (2011, p. 7)

affirme : « *une fois contextualisés, les toponymes fournissent des lumières précieuses sur l'environnement, l'histoire locale et quotidienne, révélatrices de la vision du monde du nommant, ainsi que des valeurs de la société dans laquelle il s'insère* ».

2.2. Caractéristiques des toponymes de maquis

Les noms de maquis recueillis présentent différentes caractéristiques.

-toponymes descriptifs

Certains noms de maquis apportent une description tant par la couleur, la spécialité gastronomique ou musicale que par le végétal en présence.

Exemple :

(6) : espace *vert*, la maison *blanche* sont des toponymes descriptifs car ils rappellent la couleur de ces maquis.

Le *machoiron* piqué, ce nom est descriptif par la spécialité gastronomique proposée dans ce maquis.

Zouglou (genre musical ivoirien) et espace *zouglou* kamigang sont des noms de maquis qui décrivent la spécialité musicale priorisée dans ces espaces.

Le *cocoman* (fruit), le *palmier* et le *manguier*, *cocotier*, *l'avocatier* sont des toponymes descriptifs car ils font référence à l'existence de ces arbres dans ces espaces. Ce sont des phytotoponymes.

-les anthro-toponymes / les ethno-toponymes

On observe certaines appellations de maquis qui rappellent des noms de personnes ou des ethnies.

• Les anthro-toponymes

Les noms de maquis peuvent se combiner avec des noms propres (anthro-toponyme), évoquant le propriétaire ou occupant de l'endroit.

Exemple :

(7) : *roland garros* ; espace *rach* ; espace *mika* ; *maman clarisse* ; *jeanne marie* poulet etc.

• Les ethno-toponymes

Certains maquis sont créés autour de la culture de quelques ethnies. Ce sont en effet, des endroits où, en plus de la nourriture et la boisson comme dans les autres maquis, l'on privilégie la musique des artistes originaires de ces ethnies. Ces maquis deviennent dès lors, des lieux d'échanges, de célébration d'événements et surtout de retrouvailles pour les adeptes de la musique tradi-moderne.

(8) « *o baoulé* », « *le baoulé* » ou « *les akyés* »

-Toponymes de maquis issus de noms de personnes, de choses ou de lieux connus

Bon nombre de maquis portent le nom de choses, de personnes ou d'autres lieux déjà existants. Pour la plupart, ces noms rappellent de grands monuments, des figures célèbres, des lieux prestigieux ou des marques de luxe. En effet, c'est une manière pour les propriétaires de ces maquis de donner une certaine notoriété, valeur et visibilité à leur établissement.

Exemple :

(9) : maquis *kadhafi* (figure politique libyenne) ;

Roland garros (tournoi international de tennis qui se déroule en France) ;

Ouaga 2000 (quartier huppé d'Ouagadougou, capitale du BurkinaFaso) ;

Longchamp (marque de luxe ; hippodrome célèbre de France) ;

Le *vatican* (le saint siège de l'église catholique) ;

Le *copacabana* (plage célèbre du Brésil) ;

Palais de la culture (lieu dédié aux événements culturels situé dans la commune de Treichville, en Côte d'Ivoire) ;
Réal Madrid (un des clubs de football les plus prestigieux au monde) ;
Lingot d'or (bloc d'or raffiné);
Cave le vélodrome (deuxième stade de France en capacité d'accueil situé dans la ville de Marseille).

-noms de maquis issus des nouvelles technologies

Certaines dénominations de maquis proviennent de l'innovation technologique.

Exemple :

(10) : *maquissellfie* : terme issu de l'avènement des smartphones avec leur caméra frontale pour les photos ;

bluetooth : fonctionnalité des smartphones permettant de partager des fichiers de divers types entre eux et avec d'autres supports;

maquis *4G+* : mot issu de l'avènement de l'internet qui signifie un haut débit de connexion;

connexion plus : montrant la fluidité d'une connexion internet ;

Twitter : réseau social numérique.

Les toponymes de maquis observés dans la ville d'Abidjan sont reflet du dynamisme de la langue française en terre ivoirienne. Les populations adaptent le français à leurs besoins de communication au quotidien. Ces toponymes relèvent du bon vouloir de leurs propriétaires mais peuvent aussi provenir des habitués de ces lieux. En utilisant des noms déjà existants pour nommer ces espaces de détente et de loisirs, on assiste à une ré-sémantisation de ces noms.

3.3. Analyse sémantique des toponymes de maquis

La valeur sémantique attribuée au mot "maquis" dans le contexte linguistique ivoirien est différente du sens initial de ce terme.

Avant d'être attribués aux maquis, les noms ont des sens déjà préexistants qui sont rattachés à des éléments qu'ils déterminent. Ils prennent un autre sens lorsqu'ils sont pris en contexte d'espace dits maquis. Ce phénomène peut être source de confusion lorsque ces noms sont utilisés en termes de points de repère. La principale raison de cette confusion est l'économie du langage. En effet, ce fait amène les individus, particulièrement en Côte d'Ivoire, à ne pas préciser la nature du lieu de loisir par habitude mais à donner simplement le nom de l'endroit.

Exemple : pour donner sa situation géographique à une personne, l'on dira :

(11) « je suis au *palais de la culture* ».

a. En Côte d'Ivoire, précisément à Abidjan, le palais de la culture est un lieu dédié aux événements culturels situé dans la commune de Treichville ;

b. *Palais de la culture* est un maquis situé dans la commune de Yopougon et connu du locuteur.

L'interlocuteur pourrait penser au palais de la commune de Treichville au lieu du palais situé à Yopougon.

(12) « je suis *chez Landry* »

a. Généralement, dire que l'on est chez une tierce personne signifie que l'on se trouve au lieu d'habitation de la personne.

b. Le locuteur est dans un maquis appelé *chez Landry*

L'interlocuteur pourrait donc faire allusion au lieu d'habitation de Landry.

(13) « je suis à *Ouaga 2000* »

a. *Ouaga 2000* est un quartier résidentiel de la capitale du Burkina-Faso

b. *Ouaga 2000* est le nom d'un maquis situé dans la commune Cocody.

(14) « je suis '*kelke part*' »

- a. Quelque part est une locution qui désigne un endroit indéfini mais existant. L'émetteur est par conséquent dans un endroit qu'il veut garder anonyme.
b. *Kelke part* est le nom d'un maquis situé à Cocody.

(15) « je suis à *l'internat* »

- a. Un internat est le lieu de résidence (des élèves) au sein de leur établissement. Ceci devient ambigu lorsque la personne poursuit ses études.
b. *L'internat* est le nom d'un maquis à Yopougon.

(16) « je suis à *la cour royale* »

- a. La cour royale est le siège du roi ou chef du village. Abidjan étant un village ébrié, il existe une cour royale dans plusieurs communes.
b. *La cour royale* est le nom d'un maquis à Marcory.

(17) « je suis à *la plage* »

- a. La plage est une étendue de sable au bord de la mer ou océan où l'on profite du soleil et de l'air frais.
b. *La plage* est le nom d'un maquis situé à Marcory où il n'y a pas de mer ni d'océan.

(18) « je suis au *tapis vélo* »

- a. Le tapis vélo représente par extension de sens, un outil sportif. C'est faire du vélo en salle.
b. Tapis vélo est le titre d'une chanson d'un célèbre artiste de la musique urbaine en côte d'ivoire.
c. *Tapis vélo* est le nom d'un maquis situé à Yopougon.

(19) « je suis au *Vatican* »

- a. Le Vatican est le plus petit état du monde. C'est le siège de l'église catholique.
b. *Le Vatican* est le nom d'un maquis dans la commune de Marcory. Il est aussi situé dans un quartier de la commune qui porte son nom.

(20) « je suis à *la nuque de cap sud* »

- a. Cap sud est une grande surface de magasin, un hypermarché situé à Marcory.
b. Cap sud n'est pas une personne physique avec des membres.
c. *La nuque de cap sud* est le nom d'un maquis situé derrière cap sud.

(21) « Je suis à *la pharmacy de garde* »

- a. il n'y a pas de pharmacie type de garde. C'est une disposition prise les propriétaires pour avoir une pharmacie de permanence parmi toutes les autres situées dans un secteur.
b. L'émetteur est donc à la recherche d'un médicament à une heure où seule la pharmacie qui est de garde est ouverte.
c. *Pharmacy de garde* est le nom d'un maquis situé à Yopougon.

(22) « je suis au *bureau* »

- a. Le bureau est l'endroit où l'on travaille
b. *Le bureau* est le nom d'un maquis situé à Yopougon.

Les toponymes de maquis relèvent du bon vouloir de leurs propriétaires, leur formation ne répond à aucune norme. En effet, plutôt que de créer des mots nouveaux, les propriétaires de maquis reprennent le plus souvent des noms déjà existants, ce qui donne à ces mots des sens nouveaux dans le contexte d'espaces de détente et de loisir. Certains noms de maquis

proviennent des habitués de ces lieux qui peuvent les nommer à partir de leurs caractéristiques géographiques ou même du nom de leurs propriétaires. Ces toponymes sont constitués de noms de personnes, choses ou lieux déjà connus. Ces noms subissent donc un transfert de sens lorsqu'ils sont attribués aux maquis et créent souvent des confusions dans l'esprit des individus car, ceux-ci peuvent être compris à partir du sens auxquels ils sont initialement rattachés.

Conclusion

La dénomination des maquis en côte d'ivoire est influencée par l'usage que font les ivoiriens de la langue française au quotidien. La particularité des noms attribués aux maquis est que ces noms existent déjà et ont une valeur sémantique propre à la nature du mot auquel ils sont rattachés (chose, lieux, personnes). Ces toponymes de maquis créent très souvent, la confusion dans l'esprit des individus. Cette confusion provient principalement de l'économie du langage faite par bon nombre de locuteurs abidjanais et le transfert de sens de ces noms attribués aux maquis. Les toponymes de maquis bien que formés à partir de mots français, font intervenir plusieurs langues (locales et étrangères) pour marquer le contact entre le français et les autres langues sur le territoire ivoirien.

Références bibliographiques

- Barbier, P. (2011). Place et rôles de la chanson dans la dynamique sociolinguistique ivoirienne. *Glottopol* n°17. Université de Rouen.
- Bouhadjar, S. (2016). *Approche Sociolinguistique des Noms des Lieux en Algérie : Cas de la toponymie de Bousseghoun*. Thèse de Doctorat. Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen.
- Dos Santos, T.(2011). Pour une étude historique et linguistique de la toponymie de l'île de Madère. *Les noms dans la vie quotidienne*. Bibliothèque Technique de politique linguistique onomastique, Section 7.
- Kouadio, N. J.(2008). Le français de Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène. In *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*. Paris : SIHFLES.
- Kleiber, G.(1997). Sens, référence et existence : que faire de l'extralinguistique ? In *Langages*, Université de Strasbourg 2, n°127.
- Koffi, A. D.L.(2016). Dynamique des langues et enjeux identitaires. L'exemple de la ville d'Abidjan. In *Institut de Linguistique Française*. Nice : CNRS <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/30/LEZOU-> consulté le 20-09-2017.
- Lecolle, M.(2016). Nom propre de lieu habité : polyvalence et polysignifiante. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01216742> consulté le 20-09-2017.
- Saint Pierre, G. (2011). Mots tronqués et transferts de sens. <http://correspo.ccdmd.qc.ca/index.php/document/outils-et-modes-demploi/mots-tronques-et-transferts-de-sens/> consulté le 20-09-2017.
- Tapé, J-M. (2016). « Étymologie des mots hybrides en Nouchi ». I.M.I.ST. *Revue en ligne Sciences, Langage et Communication*, Volume 1, n°3, Rabat, <http://www.imist.ma> (Consulté le 18-09-2017)
- Victorri, B. & Fuchs. C.(1996). La polysémie-construction dynamique du sens. In *Hermès*, *halshs-00713735*.

PROFIL DU REPERTOIRE LINGUISTIQUE D'ELEVES DU PROJET ECOLE INTEGREE

YOFFO Agui-Kouadio Rodrigue

Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé : Le plurilinguisme scolaire ivoirien est une réalité tant en zone urbaine qu'en zone rurale. Le Projet Ecole Intégrée (P.E.I) en charge de l'enseignement en langues locales ne semble pas considérer ce fait. L'enquête menée au sein d'écoles de ce projet a porté sur le répertoire linguistique des apprenants et les contextes d'emploi de leurs langues. L'étude dévoile, en effet, que des villages et des villes linguistiquement cosmopolites plus que d'autres, présente beaucoup d'enfants à répertoire linguistique hétérogène dans nombre de localités. Elle révèle également que les langues locales sont plus confinées dans le cercle familial. Palier ces insuffisances du système bilingue nécessite l'application de la didactique du bi-plurilinguisme à modèle additif.

Mots-clés : Profil, répertoire linguistique, monolingualisme, plurilinguisme.

Abstract: Ivorian school plurilingualism is a reality both in urban and rural areas. The Integrated School Project in charge of education in local languages does not seem to consider this fact. The survey conducted in school of this program focused on the linguistic repertoire of the learners and the contexts of use of their language. The study reveals, in fact, linguistically cosmopolitan villages and towns as others presents many children with a heterogeneous linguistic repertoire in many localities and that local languages are more confined within the family circle. To overcome these shortcomings of the bilingual system requires the application of the didactics of the bi-plurilingualism with an additive model.

Keywords: Profile, linguistic repertory, monolingualism, plurilingualism

Introduction

Le Projet Ecole Intégrée (PEI) se fonde particulièrement sur le fait que les élèves, dans les villages, assimilent aisément les savoirs scolaires lorsqu'ils apprennent par le biais de leur langue maternelle ou locale dont ils font usage couramment. Cependant, l'hétérogénéité linguistique des élèves relativement à celle qui prévaut dans la plus part des régions en Côte d'Ivoire (Kouamé, J-M. 2013 : 80) et l'usage massif du français par nombre d'ivoiriens et mêmes des plus petits en âge de scolarisation que ce soit en zone urbaine qu'en zone rurale (Ayéwa, K. N., 2009) mettent en cause le principe fondamental dudit projet qui stipule que la langue médium d'enseignement doit être de prime abord la langue maternelle des apprenants (Brou-Diallo C., 2011). De ce fait peut-on dire que chaque enfant qui intègre un établissement PEI est locuteur (uniquement) de la langue locale correspondante ? En d'autres termes, quel est le profil linguistique des élèves de ces écoles ? Ce profil favorise-t-il l'enseignement-apprentissage en langues locales ? Cet article présente le portrait du répertoire linguistique des élèves et les répercussions que cela pourrait avoir sur cet enseignement bilingue.

La présente étude s'articule autour de trois points que sont la notion de répertoire linguistique et le cadre théorique, les méthodes d'enquête et d'analyse des données et les résultats obtenus.

1. Notion de répertoire linguistique et cadre théorique

1.1. Notion de répertoire linguistique

Selon le *Dictionnaire de linguistique* (2002), le répertoire linguistique ou répertoire verbal est l'« ensemble des systèmes linguistiques ou des variétés utilisées par une communauté selon un ensemble de règles qui la caractérisent ». Pour Holtzer (2003), c'est « l'ensemble des langues pratiquées par l'élève (langue nationale, langue (s) vernaculaire (s), français, variétés de ces langues), quelque soit le degré de maîtrise qu'il en a ». Pour Billiez (2007 : 89), le répertoire verbal renvoie à toutes les langues et variétés nationales, régionales, sociales et fonctionnelles qu'un individu ou un groupe d'individu emploie dans les différentes situations de communications auxquelles ils font face. D'après Heredia-Deprez (1991 : 70), le répertoire verbal est un ensemble de compétences originales que développe un sujet lorsqu'il est placé au contact de plusieurs systèmes linguistiques.

En fait, on se trouve dans la plus part des cas en possession d'un répertoire plurilingue ou compétence plurilingue qui indique, chez un locuteur, la présence de plus d'une langue ou « l'usage ou la connaissance de plusieurs langues dès lors que celles-ci sont, à des degrés divers, comprises, parlées, lues et écrites dans de nombreuses circonstances de la vie sociale. » (North X. 2008 : 5). Dans cette perspective, Kouamé J-M. (op. cit.) en citant Perregaux (2006), relève qu'un répertoire verbal monolingue est non seulement difficile à concevoir, mais il est extrêmement rare qu'une langue traverse la vie d'un locuteur. Le répertoire linguistique auquel fait appel cette étude est celui qui se présente comme l'ensemble des langues qu'utilise un individu ou dont il a connaissance. Ce répertoire peut être monolingue ou plurilingue.

1.2. Cadre théorique

La Côte d'Ivoire, à l'instar des pays francophones subsahariens, par l'action du Ministère de l'Éducation Nationale, a intégré les langues maternelles locales au système éducatif à travers le Projet Ecole Intégrée. Cette entreprise vise à optimiser les résultats scolaires en faisant acquérir le savoir académique aux élèves au moyen des langues qu'ils maîtrisent le mieux, c'est-à-dire leurs langues maternelles ou langues premières. Si l'on s'en tient uniquement aux résultats de la mise en œuvre de ce projet pilote divulgués par le Ministère de tutelle sans retenu ni modération, on pourrait sans aucun doute affirmer que cette initiative ne souffre d'aucun compromis. Cependant, sachant que dans l'esprit des protagonistes (décideurs, acteurs du système éducatif, partenaires associés au projet), ce projet n'accueille que des enfants qui ne parlent que la langue maternelle choisie, l'hétérogénéité linguistique est un obstacle dans la pratique de ce système bilingue. En effet, la didactique du bilinguisme et la pédagogie convergente à model soustractif ne tiennent compte que de la capacité des élèves à faire usage de leur langue maternelle et visent l'acquisition et la maîtrise d'une seule langue au final : le français. Ce système d'enseignement n'envisage également pas l'enseignement dans deux langues de manière complémentaire (Maurer, 2010 : 131) Ainsi, si pour Coyos (2008 : 196), « (...) aucune langue n'évolue à huis clos, (...) », la prise en compte des répertoires plurilingues des élèves devrait préoccuper les initiateurs du projet bilingues autant que ceux de l'intégration des langues maternelles dans les systèmes éducatifs. En fait, il est indéniable qu'un modèle didactique qui tienne compte du plurilinguisme des élèves en introduisant leurs langues maternelles locales dans le système éducatif soit mis en place. Cette action exige la connaissance des autres langues que les élèves utilisent en plus de leur langue maternelle, l'utilisation d'un modèle didactique de référence en l'occurrence le bi-plurilinguisme à modèle additif correspondant à chaque circonstance qui peut être distinct d'une localité à une autre et l'emploi de courants pédagogiques analogues c'est-à-dire le constructivisme et/ou le socioconstructivisme selon le contexte.

2. Méthodologie

L'enquête a été effectuée en trois étapes correspondant aux trois établissements pilotes du PEI visités. Ainsi, la première a eu lieu à l'École Primaire Publique (EPP) Ayapriko Intégrée dans la Sous-Préfecture de Yakpabo-Sakassou, du 02 au 04 Mars 2016 soit 48 heures. La deuxième étape s'est déroulée du 07 au 08 Mars 2016 soit 48 heures à l'EPP Nafana située dans la Sous-Préfecture de Nafana. La dernière, réalisée à l'EPP Yacoli BAD (Banque Africaine de Développement) couvre la période allant du 11 au 14 Avril 2016 soit 72 heures. L'exécution de cette investigation ainsi que celle du traitement des données a nécessité des méthodes.

2.1. Méthodes d'enquête

Les méthodes ou procédés d'enquête sont de deux ordres : le questionnaire et l'entretien semi-directif.

-Questionnaire

Cette méthode a été utilisée dans les classes du Cours Moyen (CM) du cycle primaire au sein du PEI. Ce questionnaire met en évidence le sexe (masculin ou féminin) des élèves enquêtés, leurs niveaux d'étude, la ou les langue(s) utilisées en famille, la ou les langues apprises à l'école et celles qu'ils parlent de manière générale d'une part. D'autre part, des questions portant sur leur répertoire linguistique, les contextes et situations de communication et leur préférence en matière de langues leur ont été adressées. Pour certaines de ces questions, l'élève dispose de cellule dans lesquelles il devra cocher si la proposition qui lui est faite rencontre son adhésion ; dans le cas contraire, il ne devrait pas cocher. Quant aux autres, les réponses doivent être notées par écrit. L'ensemble des réponses recueillies permettrait de faire un sondage sur les éléments cités plus haut portant sur le profil sociolinguistique des élèves et leurs préférences linguistiques.

-Entretien semi-directif

Ce procédé a nécessité deux guides d'entretien : un premier utilisé avec les élèves des trois premières classes du primaire en l'occurrence le Cours Préparatoire première et deuxième année (CP1 et CP2) et le Cours Élémentaire première année (CE1) ; le second exécuté avec des enseignants des écoles de ces derniers. Ainsi, le guide d'entretien des élèves permettait à ces derniers d'indiquer les langues qu'ils parlent, avec qui ils communiquent et celles qu'ils préfèrent. Quant au guide d'entretien enseignant, il donne l'opportunité aux enseignants de dire, eux-aussi, les langues présentes dans leurs classes et/ou leurs établissements et dont les apprenants font usage étant donné qu'ils ne sont pas uniquement locuteurs de la langue médium.

-Échantillonnage

Comme mentionné ci-dessus, nous avons eu recours à un questionnaire et à deux guides d'entretien semi-directifs : l'un pour les enseignants et l'autre adressé aux élèves du cours préparatoire. Voici comment se présente la dernière citée dans le cadre de l'enquête menée à l'EPP Yacoli BAD :

Le guide d'entretien « élèves » : adressé aux élèves des classes de langues (CP1 et CP2)

1. Comment t'appelles-tu ?
2. Quel âge as-tu ?
3. Tu sais parler le français ?
4. Tu sais parler le **bété** ? **Pour les enfants locuteurs non natifs**
5. Tu parles une autre langue ?
6. Quelle(s) langue(s) parles-tu avec papa ? Et avec maman ?

7. Entre le **bété** et le français, quelle est la langue que tu comprends bien ?
8. Quand on parle le **bété**, est-ce que tu comprends ? (LNN)
- 9- Est-ce que c'est difficile de lire et d'écrire en **bété** ?
10. Entre le bété et le français quelle est la langue que tu aimes ?

Cet ensemble de questions nous a permis d'échanger avec les apprenants afin d'identifier les langues qu'ils utilisent, leurs contextes d'emploi et celle(s) qu'ils affectionnent le plus.

2.2. Méthodologie d'analyse de données

L'analyse des données recueillies se fonde essentiellement sur la méthode quantitative et la méthode qualitative. Ainsi, avec la méthode quantitative, il s'agit de faire le comptage et la quantification (N'da P., 2016) des langues qu'utilisent les élèves. Cette approche statistique permet de voir combien d'élèves dans ces classes des écoles primaires où l'enseignement en langue maternelle est initié parlent la langue locale, le nombre d'élèves ruraux qui s'intéressent à la langue locale, le pourcentage d'enfants parmi les élèves du PEI qui affectionne plus la langue locale médium d'enseignement. Cette méthode est appuyée d'analyse qualitative. Notons que l'analyse quantitative est plus appliquée aux questionnaires et/ou aux réponses des élèves et l'analyse qualitative est administrée aux réponses des enseignants interviewés.

2.3. Lieux et populations de l'enquête

Le tableau ci-dessous montre le taux de locuteurs des langues concernées dans chacune des localités visitées. Ces données, sont issues d'une part, du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014 en ce qui concerne les Sous-préfectures et d'autre part, des investigations que nous avons réalisées dans chaque établissement pilote. Ce taux est fonction des groupes ethniques et/ou linguistiques résidant sur les territoires donnés et dont les enfants fréquentent le PEI. Pour une question de concordance, d'uniformité, de conformité entre groupe ethnique et groupe linguistique et de facilitation du traitement global des données, le tableau ci-dessous portant sur le pourcentage d'utilisation des langues a été élaboré

Groupes sociolinguistiques	Locuteurs des langues par localité en %					
	S/P de Lilyo	EPP Yacoli	S/P de Nafana	EPP Nafana	S/P de Yakpabo-Sakassou	EPP Ayaprikro Intégrée
Kru	14 %	09 %	00 %	03 %	00 %	03 %
Bété		69 %				
Kwa	20 %	04 %	00 %	00 %	99 %	01 %
Baoulé						96 %
Mandé N.	04 %	02 %	14 %	07 %	00 %	00 %
Dioula				74 %		
Non Ivoir.	51 %	09 %	27 %	02 %		

Tableau indicatif du pourcentage de locuteurs des langues médium par localité et par école

Ce tableau ne contient que les données essentielles et nécessaires à la description.

-Zones linguistiquement cosmopolites

Selon le tableau, il s'agit de la Sous-Préfecture de Lilyo renfermant Yacolidabou et son école pilote et de la Sous-Préfecture de Nafana comprenant la localité de Nafana elle-même avec son école. La première circonscription présente une structure linguistique diversifiée et

hétérogène. Comme l'indique le tableau, on y trouve plus de locuteurs des langues non ivoiriennes (51 %) et des langues kwa (20%) que de locuteurs des langues kru (14%) en particulier le bété. Cependant, la population scolaire est majoritairement bétéphone (69%). Cela révèle la similitude existante entre l'EPP Yacoli BAD et l'ensemble de la Sous-Préfecture de Liliyo ; ces entités renferment des populations venues de divers horizons. Cette hétérogénéité linguistique affecte quelque peu le système d'enseignement en langue maternelle bété parce qu'il y a, dans ces classes, certains élèves qui indiquent qu'ils ne parlent pas bété mais qui s'adaptent à la situation linguistique de la classe et font l'effort (certainement plus que les autres) d'assimiler les savoirs scolaires. Et il y a également d'autres enfants dont les parents ne sont pas Bétés (plus nombreux que les premiers) mais qui s'expriment correctement en bété. La seconde est presque habitée par trois grands ensembles de personnes : les mandé nord (14 %), les non ivoiriens (27 %) et les gour (59 %). La population scolaire enregistre un nombre élevé de dioulaphones (74 %) Ce qui est à remarquer ici, c'est que Nafana est une zone à dominance Gur mais, les élèves, dans cette classe du PEI, sont en majorité des locuteurs du dioula. Ce qui signifierait que l'on essaye, un temps soit peu, de filtrer les inscriptions en tenant compte de la capacité des enfants à parler dioula quoi qu'on ne puisse pas négliger la présence des élèves non locuteur du dioula quand bien même ils sont rares en ces lieux.

-Yakpabo-Sakassou : une zone à hétérogénéité linguistique modérée

Dans la Sous-préfecture de Yakpabo-Sakassou tout comme à l'EPP Ayaprikro Intégrée et le village d'Ayaprikro qui abrite cette école, les locuteurs des langues kwa ou mieux, du baoulé sont estimés à plus de 95 %. C'est une localité avec un établissement à dominance baouléphone. En effet, la population scolaire, image de celle du village, est homogène : seul le baoulé constitue la langue de la majorité des apprenants. Ici, nous avons des élèves qui sont tous plus bilingues car ils ne parlent que le baoulé (appris en contexte familial) et le français dont ils ont fait l'expérience à l'école.

3. Description et analyse des résultats

3.1. EPP Yacoli BAD : des apprenants plurilingues à l'image des populations de la localité

Yacolidabouo est un village qui fait partie de la Sous-Préfecture de Liliyo. Cette Sous-préfecture compte, au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014, 76 682 habitants. Quant aux élèves de l'EPP Yacoli BAD, ils sont au nombre 105 qui ont pris part à l'enquête. Ce nombre se présente de la manière suivante : 23 pour le CP1, 18 en classe de CP2, 25 au CE1 et 39 pour le CM. Notons que le genre, à Soubré comme partout ailleurs, n'a pas été pris en compte. Car nous estimons que parler une langue ne dépend pas du genre. Comment se présentent leurs répertoires linguistiques ?

-Répertoires verbaux des élèves du CP et du CE1

Sur 66 enquêtés des classes du Cours Préparatoire première année (CP1), du Cours Préparatoire deuxième année (CP2) et du Cours Élémentaire première année (CE1) où le pourcentage d'utilisation de la langue maternelle est d'au moins 50 %, 48 écoliers soit 72,72 % affirment qu'ils sont locuteurs du bété. Les autres représentant 27,28 % de la cohorte indiquent qu'ils sont locuteurs soit d'une ou deux langue(s) africaine(s) ou ivoirienne(s) parmi les langues que sont le dida, le baoulé, le niaboua, l'adioukrou le yacouba, l'agni, le dioula et le moré, soit du français pour quelques-uns qui estiment qu'ils le parlent couramment. Aussi, faut-il signaler que parmi les élèves du CP1, 95,65 % relèvent qu'ils savent déjà parler le français. Et certains élèves (faible proportion) qui font usage, en dépit de leurs origines linguistiques, des langues autres que le médium d'enseignement avouent qu'ils sont quelque peu à mesure de communiquer en bété. Pour 60,86 % des enquêtés, le bété ou la langue de leurs parents qu'ils parlent est plus aisée à comprendre contrairement au français qui présente

pourtant des facilités de compréhension selon 39,14 % des enquêtés. A l'idée de savoir s'ils parviennent à assimiler ce qui leur est dit en bété, 91,40 % clament que "oui" quand bien même certains précisent que c'est en situation de classe.

- Langues des élèves du CM

Dans ces classes, 39 élèves âgés de 13 ans en moyenne ont pris part à l'investigation. Les langues mentionnées sont le bété, le français, le baoulé, le moré, le fulfuldé, l'agni, l'aïzi, le yacouba, le dida, le wobé, le guéré, le gouro, le dioula et une langue togolaise. Le bété représente, en ce qui concerne les parents des enquêtés, pour 76,92 % des apprenants, la langue de leur père et pour 46,15 celle de leur mère. Cette même langue constitue pour 12,82 % des élèves, l'outil de communication qu'ils ont connue par le biais de l'école. 43,58 % de l'ensemble des élèves révèlent qu'ils aiment le bété et le parlent de ce fait avec leurs grands-parents. Ceux qui l'utilisent avec leur parent constituent 33,33 % de l'échantillon. Avec leurs frères et sœurs, les amis au quartier et à l'école, c'est environ 30 % de cette cohorte qui en fait usage. Quant au français, il n'est évidemment pas la langue des parents des élèves mais, il est celle que tous les enquêtés ont en commun et approfondi l'apprentissage à l'école. Cependant, seulement 25,64 % préfèrent cette langue et environ le quart des enquêtés communiquent en français avec tous leurs parents (grands parents, papa et maman). Dans leurs échanges entre pairs, le français reste la langue favorite. Hormis le bété, le français et le moré (avec 9 locuteurs soit 23,07% des enquêtés du CM), toutes les autres langues enregistrent tout au plus deux locuteurs chacune et sont parlées uniquement en contexte familial.

En ce qui concerne l'environnement ou les conditions d'usage du bété par les (39) élèves, 56,41 % ont commencé à parler bété en contexte familial, 20,51 % l'ont débuté à l'école et 25,64 % avec les amis. Ceux qui continuent de pratiquer cette langue en famille sont estimés à 39,85%. Cependant, les élèves qui l'utilisent tout le temps parmi les enquêtés n'atteignent pas 20 % et ceux qui pensent qu'ils peuvent communiquer en bété ou en langue maternelle sans recourir à aucune autre langue avoisine les 30 %. Paradoxalement, tous les apprenants, qu'ils soient capables ou non de parler leur langue maternelle ou le bété sans recourir à une autre langue, indiquent qu'ils utilisent le français pour combler les déficits dans leur langue. En classant par ordre de préférence le bété ou la langue maternelle et le français, les langues ivoiriennes ou africaines apparaissent en premier lieu et le français en second chez 70 % des élèves enquêtés. Le rapprochement qui émerge des difficultés formulées à propos de l'apprentissage du bété et du français met en exergue le fait que ces deux langues sont peu présentes dans les communications des enfants selon l'angle où l'on se situe. En effet, ceux qui parlent la plupart du temps le français croient que le bété présente une approche difficile ; et inversement. Des élèves aiment également d'autres langues comme l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'arabe quand bien même ils ne les parlent pas. EPP Yacoli BAD est donc une école avec des élèves plurilingues à l'image de la localité.

3.2. EPP Nafana : des apprenants à répertoires verbaux hétérogènes

La population de Nafana est estimée à environ 17703 habitants (RGPH, 2014). Le PEI est en première année d'expérimentation à l'École Primaire Publique (EPP) de Nafana. Dans cet établissement, 62 élèves comprenant 28 élèves sur 80 de la classe de CP1 (classe pléthorique) et 34 élèves de la classe de CM2, constituent nos enquêtés.

- Profil linguistique en début de scolarisation

Sur les 28 élèves en début de scolarisation (CP1 ou 1^{ère} année), 17 soit 60,71 % parlent dioula et 39,28 % n'utilisent pas le dioula ou ont leurs parents qui ne sont pas Dioula. Ces derniers sont locuteurs des langues tagbana, lobiri, bété, gouro, sénoufo, fulfuldé, moré et maure. Aussi, la majeure partie des élèves (89,28 %) fait usage du français. Cependant, nombre d'élèves qui parlent les autres langues ivoiriennes et sous régionales indiquent qu'ils

communiquent en dioula. Cela élève le pourcentage de locuteurs du dioula à 82,14 % et révèle que certains apprenants ont en moyenne deux langues dans leur répertoire verbaux et d'autres trois c'est-à-dire ils parlent une langue ivoirienne ou africaine autre que le dioula et le français qui peut être soit le lobiri soit le moré. Dans leurs échanges avec les parents, les élèves "dioulaphones" communiquent en dioula et ceux dont les parents ne sont pas Dioula communiquent dans l'une des langues qui composent leurs répertoires verbaux. Au sujet de la langue qu'ils comprennent le mieux, c'est le dioula pour les élèves de parents Dioula et pour les autres, c'est leur langue d'origine ou le français.

- Répertoire linguistique en classe de CM

Sur les 34 enquêtés, 27 (environ 80 %) ont leurs parents Dioula donc "dioulaphones" et les autres "non locuteur du dioula" ont leurs parents qui sont Tagbana, Sénoufo, Peulh, Moré, Lobi et Gouro. En plus du français que tous ces élèves ont appris à l'école, beaucoup d'apprenants non dioulaphones parlent leurs langues maternelles et le dioula. Aussi, le français est-il la langue que plus de 70% des enquêtés préfèrent comme outil de communication. Cette même langue intervient dans les échanges entre amis à l'école (à plus de 90 %), entre amis au quartier (61,76 %), entre frères et sœurs en famille (38,23 %). Quant au dioula, il apparaît dans les communications entre amis à l'école (dans plus de 90 % des cas), entre amis au quartier et entre frères et sœurs (85 %), avec les parents (80 %). 82,35 % avouent qu'ils font usage du dioula en toutes circonstances. Selon 67,64 % des enquêtés, il leur est tout à fait possible de s'exprimer en dioula sans même faire intervenir une autre langue. Si ces derniers enquêtés cités doivent faire intervenir une autre langue en parlant le dioula ou leur langue maternelle, ils utilisent le français ou leur langue maternelle (pour les non dioulaphone) ou le français. Dans cette classe du CM2, 76,47 % des élèves aiment plus le dioula que le français. Dans cette situation, le français apparaît pour tous comme une langue difficile à apprendre parce qu'il s'apprend seulement à l'école et n'est pas parlé à la maison. Malgré tout, le Nafana présente, du point de vue linguistique, une situation encourageante pour le PEI étant donné que des enfants qui n'ont pas le dioula comme langue d'origine indiquent qu'ils sont à mesure de s'exprimer en dioula. La didactique et la pédagogie doivent irrévocablement tenir compte de ces réalités.

3.3. EPP Ayaprikro Intégrée

La Sous-Préfecture de Yakpabo-Sakassou enregistre 12.220 habitants (Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014). Dans l'école PEI, 96 écoliers de tous les niveaux du primaire sauf de la classe du CE2 ont pris part à l'enquête.

- Proportion d'usage des langues en début de scolarisation

Dans cette école, les élèves en début de scolarisation présentent un profil linguistique monolingue : il est constitué uniquement du baoulé. Au CP1, 15 sur 30 élèves ont pris part à l'enquête. Ces apprenants avouent qu'ils sont tous incapables de faire usage du français si ce n'est que le baoulé qu'ils utilisent en toutes circonstances et avec tout le monde. De ce fait, ils trouvent que le baoulé est plus aisé à apprendre. Pour le CP2 composé de plus de 25 apprenants, sept ont été interviewés. Ici, bien qu'ils soient à la fin du 2^{ème} trimestre, 85,71 % indiquent qu'ils ne savent pas parler français. Ayant le baoulé comme (unique) langue utilisée couramment, tous ces élèves affirment n'utiliser que cette langue pour communiquer avec tout le monde et peu importe le contexte. A la différence de ces derniers, ceux du CE1 qui utilisent le baoulé dans différents contextes et avec la même fréquence savent parler le français qu'ils ont appris à l'école. Dans cette même classe, tous les enseignés sont locuteurs "natifs" du baoulé sans exception.

- *De la maîtrise du baoulé à l'acquisition complexe d'une langue exogène*

A Ayaprikro, l'enquête a enregistré dans les classes de CMI (45) et CM2 (23) un total de 68 élèves dont 34 filles. Presque tous les apprenants de ces classes (plus 95 %) ont leur deux parents locuteurs du baoulé hormis quelques-uns de pères Agni ou Bété ou encore Néyo. Cependant, 100 % des élèves parlent le français (appris à l'école) et le baoulé qu'ils ont acquis en contexte familial : ils sont bilingues. Parmi ces deux langues (baoulé et français), le français est plus aimé par 66,17 % des enquêtés. Pour communiquer, 80 % des écoliers utilisent le baoulé avec leurs parents et 50 % entre frères et sœurs et amis au quartier. Dans les échanges entre amis à l'école, le français et baoulé sont plus utilisés quoi que la plupart des enquêtés préfèrent le baoulé qui est leur langue maternelle.

Ainsi, le baoulé dont l'usage a commencé en famille pour tous les élèves et que 86,78 % de ces derniers y utilisent, représente la langue privilégiée dans les échanges entre amis et voisins selon un quart d'entre eux. Seulement 26,47 % de la cohorte s'estiment tout à fait susceptibles d'employer le baoulé sans recourir à une autre langue. Pourtant, 100 % des enquêtés indiquent que lorsque des difficultés linguistiques se présentent à eux, ils ont recouru au français. En classant alors par ordre de préférence les langues qu'ils parlent : 67,64 % préfèrent plus le baoulé que le français. Au nombre de ces élèves n'ayant aucunement participé au Projet Ecole Intégrée, 74 % affirment que le français est une langue difficile à apprendre que leur langue d'origine, ils communiquent rarement en français et ont des problèmes d'articulation ; et puis le français ne s'apprend qu'à l'école et ils ont moins d'occasions pour s'exprimer dans cette langue. Ceux (peu nombreux que les premiers) qui pensent que c'est plutôt le baoulé qui est difficile à apprendre, donnent comme explications « le baoulé est dur à apprendre » et il y a certains mots qu'ils ne comprennent pas ou encore certains mots français n'ont pas de correspondant en baoulé.

3.5. Langues présentes en classe selon des enseignants

Pour les enseignants de ces deux écoles, les élèves ne sont seulement pas tous originaires des dites localités, mais plus encore, ils ne parlent pas tous le médium d'enseignement. Ils le disent en ces termes :

« Si, il y a quelques uns qui ne sont pas Dioulas, en tout cas eux ils parlent le français. C'est la majorité qui est dioula (...) En classe ici, il y a 2 Bétés, il y a une qui est Gouro, et puis il y a quelques uns qui sont Lobis. Il y a 2 Sénoufos aussi » ;

« Non, j'ai des Baoulés, j'ai des Mossis et puis des Bétés » ;

« Non ! Nous avons un peu plus de la moitié des élèves qui sont Bétés » ; et

« Le constat qu'on fait, les enfants qui viennent à l'école aujourd'hui, éprouvent des difficultés en langues maternelle (...) Les enfants qui viennent ne comprennent pas la plupart leurs langues maternelles ».

Dans une circonscription donnée, plusieurs langues identifiées par les enseignants comme langues que parlent leurs élèves ou qu'ils maîtrisent le mieux. En effet, alors qu'on s'attend à des élèves qui ne parlent que la langue ivoirienne utilisée en début de scolarisation, il y a certains qui maîtrisent plutôt d'autres langues non prises en compte et qu'ils utilisent couramment. Ces élèves, dans ces deux écoles, présentent un profil linguistique plurilingue. Et on peut voir dans ces énoncés que les enseignants affirment de manière implicite que certains apprenants sont au moins bilingue (leurs répertoires verbaux sont composés deux langues : le français, leur langue maternelle) et d'autres sont trilingues (en plus du médium d'enseignement, ils utilisent leur langue maternelle et le français). Il y a donc une hétérogénéité linguistique chez ces élèves et une similitude entre ces écoles PEI.

Conclusion

Les analyses quantitative et qualitative des données recueillies révèlent que la majorité établissements bilingues présente un statut linguistique hétérogène. On retrouve dans ces écoles pilotes à peu près la même proportion d'élèves (environ 70 %) qui utilisent la langue médium d'enseignement et la plupart des élèves parlent au moins deux langues pour certains et trois pour d'autres et dont quelques-uns de l'ensemble n'utilisent pas le médium d'enseignement. Dans ces conditions, en 1^{ère} année, l'enseignant parle le plus souvent le français pour permettre l'accès équitable de tous aux savoirs; mettant ainsi en cause les prescriptions didactiques et la démarche pédagogique en vigueur. Notons que dans les localités qui abritent ces établissements, la majorité de la population ne parle pas la langue utilisée dans le système bilingue. Dans certains cas (EPP Ayapriko Intégrée), quand bien même la quasi-totalité des élèves utilisent la langue médium d'enseignement les enseignants utilisent le français plus qu'il en fallait. Cependant, retenons que le PEI est un avantage pour ceux qui sont réellement locuteurs de la langue locale médium d'enseignement, mais il est un handicap pour les autres qui ne peuvent l'utiliser. Toutefois, en plus des suggestions de C. Brou-Diallo (2011) et de Yoffo (2014), la didactique du bi-plurilinguisme à modèle additif permettrait de pallier les difficultés d'enseignement-apprentissage constatées dans chacune des localités visitées. L'école doit prendre en charge l'enseignement des langues de socialisation ou non et gérer en même temps le plurilinguisme interne à la classe en tenant compte du profil linguistique individuel des apprenants (S. Hutterli 2012 : 17).

Références bibliographiques

- Ayewa, K. N., 2009, « Une enquête linguistique : le français, une langue ivoirienne », *Le français en Afrique*, n°25, Université de Cocody – Abidjan, p117-134.
- Beacco J-C., 2005, *Langues et répertoire de langues : le plurilinguisme comme « manière d'être » en Europe*, Étude de référence, Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques. Strasbourg.
- Brou-Diallo. C., 2011, Le Projet Ecole Intégrée (PEI), un embryon de l'enseignement du français langue seconde (FLS) en Côte d'Ivoire », *Revue électronique internationale de Science du Langage* n°15, Université de Cocody-Abidjan (CUEF), pp 40-51.
- Coracini M. J., 2010, « Langue-culture et identité en Didactique des langues (FLE) », *Synergies Brésil*, n° spécial 2, Unicamp-IEL/DLA, pp157-166
- Coyos. J-B., 2008, « Sociolinguistique, politique linguistique et fonctionnalisme », *Contextos* XXV-XXVI/49-52, Bayonne, pp. 193-209.
- Dubois. J., 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris-cedex, 511 p.
- Dumez, H., 2011, « Qu'est-ce que la recherche qualitative ? », *Le Libellio d'Aegis*, Vol. 7, n° 4, pp.47-58.
- Hutterli, S., 2012, *Coordination de l'enseignement des langues en Suisse : Etat des lieux – développements – perspectives*, Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), Bienne (Suisse), 244 p.
- N'da, P., 2016, *Initiation aux méthodes de recherche, aux méthodes critiques d'analyse et aux méthodes de réaction en lettres, littérature et sciences humaines et sociales*, Connaissances et Savoirs, France, 106 p.
- Kouamé, K. J-M., 2013, « Les classes ivoiriennes entre monolinguisme de principe et plurilinguisme de fait », *Educations plurilingues. L'aire francophone entre héritages et innovations*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, pp 167-179
- Kouamé, K. J-M., 2012, « Portrait des répertoires verbaux d'élèves en Côte d'Ivoire », *Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô*, n° 13, Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody-Abidjan, pp 79-95

- Maurer, B, 2010, *Les langues de scolarisation en Afrique francophone Enjeux et repères pour l'action*, Rapport général, Paris, 84 p
- North, X. Dglflf, Extramiana C., Sibille J., 2008, *Migration et plurilinguisme en France*, Paris, Didier (Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques ; 2).
- Penloup M-C., 2015, « Approche sociodidactique des contacts de langue dans les écrits ordinaires », *Séminaire de didactique du français du 15 AVRIL 2015*, réalisé par le Laboratoire Ligérien de Linguistique – Groupe Orléanais de Recherche en Didactique du Français (LLL-GORDF) - Université d'Orléans et le Laboratoire DYSOLA EA 4701 - Université de Rouen
- Yoffo, A. R., 2014, « Portrait sociolinguistique d'élèves du Projet Ecole Intégrée : cas de l'EPP Yacoli BAD », *Mémoire de Master*, Département des Sciences du Langage, UFR Langues, Littératures et Civilisations, Université Felix Houphouët-Boigny de Cocody, Abidjan, 53 p.

UNE ETUDE CONTRASTIVE DE L'ORDRE DES ELEMENTS FONCTIONNELS DE IP : CAS DU BAOULE ET DE L'ANGLAIS

BOHOUSSOU Louis Charles Kouadio Kouamé

Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé : La présente étude s'intéresse à la variation de l'ordre des éléments fonctionnels des domaines flexionnels du baoulé¹ et de l'anglais. Elle montre que l'ordre des éléments fonctionnels de l'IP baoulé est identique à celui de l'IP² anglais. Elle suggère que les différences d'ordres observées entre les langues baoulé et anglais sont dues aux aménagements morphologiques de la structure phrastique et à la double position de T(emps) dans les langues Kwa. Nous émettons l'hypothèse qu'au niveau sous-jacent, T(emps) est plus haut que l'Asp(ect) comme en anglais. Cette analyse est une contribution au débat sur l'ordre des éléments fonctionnels dans les langues naturelles.

Mots-clés : Aspect, Temps, ordre

Abstract: This study deals with the order variation of functional elements within the Inflectional domain of Baule and English. It shows that the hierarchy of the English IP functional elements is identical to the one of baule. It also suggests that the difference of hierarchies observed between both languages is due to the morphological sentential re-structuring and split-TP in kwa languages. Then, we hypothesise that T(ense) is higher than Asp(ect) at the sub-jacency level in baule, just like in English. This analysis is a contribution to the debate on the order of functional elements in natural languages.

Keywords: Aspect, Tense, order

Introduction

L'idée de scinder la tête *I* (flexion) en plusieurs catégories indépendantes a été premièrement proposée par Pollock³ (1989). Cette proposition a permis à plusieurs chercheurs d'introduire un nombre croissant de catégories fonctionnelles telles que Mode, Modalité, Aspect, voix, et bien d'autres. Parmi ces chercheurs, Cinque (1999) a développé un nombre plus étendu des catégories fonctionnelles du domaine flexionnel. Selon Cinque (opt.cit), ces catégories fonctionnelles sont hiérarchiquement organisées dans toutes les langues naturelles. Cependant, l'ordre des éléments fonctionnels *T* et *Aspect* en baoulé est contraire à celui de l'anglais. Comment s'explique cet ordre contraire ? Est-ce une spécificité de la langue baoulé ? Notre objectif est de montrer que l'ordre des éléments fonctionnels de IP en baoulé est identique à celui de IP en anglais. L'ordre contraire observé est dû à la double position de la tête T(emps) en baoulé. Notre étude s'organise comme suit : la partie 1 présente brièvement le cadre théorique. La partie 2 présente les marqueurs préverbaux du système IP en baoulé. Dans la partie 3, nous présentons les ordres en baoulé et anglais et les compare pour faire ressortir les différences et similitudes. Quant à la partie 4, elle explique les différences d'ordres observées.

¹ Baoulé, langue kwa de côte d'Ivoire, parlée dans le centre de la Côte d'Ivoire.

² IP= I(nflexionnel) P(hrase). Dans la suite du travail, Inflection Phrase sera désigné par IP. De même, acc=accompli, inac=inaccompli, Cont.=continuatif, TP= tense phrase (syntagme de temps), pres=présent, past=passé, Asp=Aspect, Fut.=futur, Prog=Progressif, Agr=agreement (accord en français), Hab=habituel, Qch=quelque chose, Prosp=prospectif, Pl= pluriel, Nr= Nominaliseur, S=sujet, Prép=préposition et V=verbe.

³ Pollock, cité dans Rouveret (2015, p.106), a scindé la tête *I* en deux catégories fonctionnelles indépendantes qui sont: T et Agr.

1. Cadre théorique

Cette étude s'inscrit dans la cartographie théorique des têtes fonctionnelles de IP telle qu'énoncée par Cinque (1999). Selon cette cartographie, les catégories (éléments) fonctionnelles de la proposition sont hiérarchiquement organisées dans le domaine flexionnel de IP. La hiérarchie des adverbes est tributaire de l'ordre fixe et rigide de ces éléments fonctionnels de IP. Selon Cinque (opt.cit.), la hiérarchie des éléments fonctionnels de IP est universelle. En d'autres termes, l'ordre des éléments fonctionnels de IP est le même dans toutes les langues naturelles du monde. Cinque (opt.cit.) présente l'ordre général et universel des catégories fonctionnelles de IP comme suit :

1) *Mood* *speech act* > *Mood* *evaluative* > *Mood* *evidential* > *Mod* *epistemic* > *T*(*Past*) > *T*(*Future*) > *Mood* *irrealis* > *Asp* *habitual*/*T*(*Anterior*) > *Asp* *perfect* > *Asp* *retrospective* > *Asp* *durative* > *Asp* *progressive* > *Asp* *prospective* / *Mod* *root* > *Voice* > *Asp* *celerative* > *Asp* *completive* > *Asp* (*semel*) *repetitive* > *Asp* *iterative* (Cinque 1999, p.76)

Pour établir la théorie des têtes fonctionnelles de IP, Cinque s'est appuyé sur l'ordre des suffixes verbaux des langues agglutinantes auxquelles il a appliqué le principe de miroir de Baker. Il s'est aussi appuyé sur l'ordre des suffixes et auxiliaires de flexion. Il s'est également appuyé sur l'ordre des particules fonctionnelles et l'ordre des éléments fonctionnels combinant préfixes, suffixes et particules fonctionnelles.

2. Les marqueurs du système de IP en baoulé

Les marqueurs du système de IP en baoulé comprennent les marqueurs d'aspect et de temps. Commençons par les marqueurs d'aspect.

2.1 Les marqueurs d'aspect

Nous nous intéresserons uniquement aux affixes segmentaux. Les travaux de Kouadio Jérémie (1983)⁴, J.Tymian et al. (2003) et travaux subséquents ont relevé quatre affixes segmentaux d'aspect. Il s'agit de l'inaccompli progressif, l'accompli et le continuatif.

- L'inaccompli progressif

Le progressif est marqué par le morphème *su* en baoulé (cf 2).

2) kófiŃ sù di álje

Kofi/Prog/manger/nourriture

«Kofi est en train de manger la nourriture»

- L'accompli

L'accompli en baoulé a deux valeurs. Ces deux valeurs sont désignées par accompli1 et accompli2 dans la terminologie de Foba (2013, p.29).

- L'accompli1

L'accompli1 ou le résultatif est marqué par le morphème *à* en baoulé (cf 3).

3) kófiŃ à di álje

Kofi/Res/manger/nourriture

«Kofi a mangé la nourriture»

⁴ Kouadio, N. Jérémie (1983) : Le baoulé. In *Atlas des langues kwa*, p.304.

- L'accompli 2

L'accompli2 est marqué par le morphème *-li* suffixé au verbe (cf 4).

4) kófi Ò dili áljè

Kofi/manger/acc2/nourriture

«Kofi a mangé la nourriture»

- Le continuatif

La continuation d'une action est marquée par le morphème *te* antéposé au verbe (cf5).

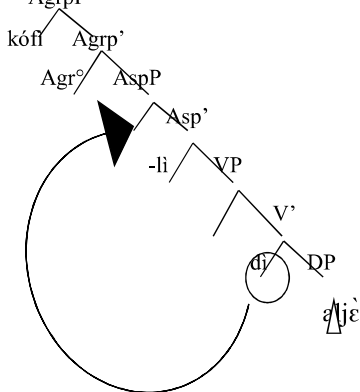
5) kófi Ò té di áljè

Kofi/Cont./manger/nourriture

«Kofi mange encore la nourriture»

Nous constatons que les morphèmes aspectuels se placent tous devant le verbe à l'exception de l'accompli2. Ce constat conduit à se poser les questions suivantes : pourquoi le morphème *-li* se place derrière le verbe ? Et quelle est la position syntaxique du morphème *-li* en baoulé ? En fait, *-li* occupe la même position syntaxique que tous les autres aspects. Il est suffixé au verbe parce qu'il est un clitique, c'est-à-dire un morphème lié et faible. De ce fait, il est obligé de s'attacher au verbe qu'il utilise comme support pour se réaliser. Le verbe se déplace donc dans le spécifieur de AspP pour servir de support à *-li* (cf 6). Il ressort de cette analyse que *-li* est antéposé au verbe comme les autres aspects au niveau sous-jacent. Nos propos sont illustrés par la représentation de (4) en (6).

6)



La représentation en (6) révèle que c'est après le déplacement du verbe en [Spec AspP], qu'on obtient *V-Asp*. Cette représentation montre également que la position inaliénable du marqueur aspectuel est *S + ASP + V*.

2.2 Les marqueurs de temps

Cette sous-partie est un rappel de l'analyse du morphème *wa* comme marqueur du futur en baoulé.

Des linguistes tels que Kouadio Jérémie (opt.cit) et J. Tymian et al.(opt.cit.) ont décrit le morphème *wa* comme marque du futur en baoulé. La paire minimale en (7) montre la position syntaxique et la valeur futur de *wa* dans la proposition.

7)

- a. kófiÒ klwà di áljè
Kofi/Mod-pouvoir/manger/nourriture
«Kofi peut manger la nourriture »
- b. kófiÒ wá klwà diÒ áljè
Kofi/Futur/Mod-pouvoir/manger/nourriture
«Kofi pourra manger la nourriture »

Il est observable à partir de cette paire minimale que la présence du morphème *wá* marque la différence entre une structure non futur (7a) et une structure au futur (7b). Quant aux temps présent et passé, ils sont exprimés par l'aspect ou les adverbess de temps (cf 8).

- 8)
- a. kófi báli álūmà
Kofi/venir-acc/hier
«Kofi est arrivé hier»
"Kofi came yesterday"
- b. kófi bà áde
Kofi/venir/aujourd'hui
«Kofi arrive aujourd'hui»
"Kofi arrives today"

Nous constatons qu'en (8a-b), la spécification des temps passé et présent est respectivement apportée par les adverbess de temps *álūmà* (hier) et *áde* (aujourd'hui). Concernant le temps, plusieurs études ont décrit les langues Africaines comme des langues aspectuelles (Hager Clarisse, 2014) et (Ameka & Kropp Dakubu (2008))⁵ ou *tenseless languages* (Bogny, 2013). Ce faisant, nous ne pouvons pas affirmer à l'état actuel de notre étude que *wá* est le marqueur de temps grammatical en baoulé. D'autres études pourront approfondir la recherche sur la notion de temps en baoulé.

Toutefois, pour nous, avec l'avènement de l'analyse des adverbess comme générés dans les spécifieurs des projections fonctionnelles de l'IP (Cinque, 1999), nous sommes amené à revoir l'approche précitée. De ce fait, par principe de la Grammaire Universelle, nous nous interrogeons sur l'existence d'une tête fonctionnelle TP dans l'IP des langues Africaines en général et de la langue baoulé en particulier.

Ce faisant, nous voulons insister sur l'existence de T(emps) en langue baoulé tel que décrit par Cinque. Dès lors, quel est le marqueur de T en langue baoulé ? Mieux, quel morphème joue le rôle de T en baoulé ? En somme, quel est l'ordre de T relativement à l'Aspect dans cette langue ?

Similairement au modal *will*⁶ qui sert à marquer le futur en anglais, le morphème *wá* sert à marquer le futur en baoulé. *wá* joue donc le rôle de T_(futur) en baoulé. Ce faisant, si *will* qui est un modal occupe la position de T dans la hiérarchie des catégories fonctionnelles de IP en anglais (cf 19), alors il va sans dire que *wá* également occupe la position de T dans la hiérarchie des catégories fonctionnelles de IP en baoulé.

En ce qui concerne *wá*, J.Tymian et al. (opt.cit) ajoutent qu'il peut co-occurrencer avec tous les aspects sauf le continuatif. La cooccurrence de l'aspect et de T(emps) n'est pas le seul fait du baoulé. Il l'est aussi pour l'anglais. L'aspect et T(emps) ne sont pas les seuls éléments fonctionnels du domaine flexionnel qui peuvent co-occurrencer. Il en existe plusieurs. Dans la partie qui suit, nous montrerons la hiérarchie de quelques éléments fonctionnels co-occurents du domaine de IP en baoulé et anglais.

⁵ Ameka, F.K. et Kropp Dakubu (2008) cités dans Defina (2009).

⁶ Adamczewski (1982) fait remarquer que l'anglais n'a pas de temps grammatical "futur". Mais celui-ci est exprimé par les modaux (cf Les Clés de la Grammaire Anglaise, p.66).

3. L'ordre des éléments fonctionnels de IP en baoulé et en anglais

Cette partie se subdivise en deux sous-parties. La première s'intéresse à l'ordre des éléments fonctionnels du domaine de IP en baoulé. La seconde rappelle l'ordre des éléments fonctionnels du domaine de IP en anglais. La hiérarchie ne concerne que l'aspect, le temps et le modal aléthique⁷.

- L'ordre des éléments fonctionnels du domaine de IP en baoulé

1. Dans la proposition, l'aspect progressif est plus haut que le temps puisqu'il précède le temps (cf 9a).

9)

a. kófi sú wá dí áljè

Kofi/Prog/Fut/ manger/nourriture

«Kofi va manger la nourriture»

b. *kófi wá sú dí áljè

Kofi/Fut/Prog/manger/nourriture

2. L'aspect accompli² paraît moins haut que T(emps) dans la structure phrastique car T (wá) précède *-li* (accompli²) (cf 10a). Mais en réalité, l'accompli² est plus haut que le temps puisque *-li* occupe la même position syntaxique que l'inaccompli *su* et le résultatif *a* (cf 6).

10)

a. ɔ́ wá láli wá⁸

3Sg/Fut/coucher-acc/ici

«Il est venu se coucher ici »

b.* ɔ́ láli wá wá

3Sg/coucher-acc/ici

En réalité, *-li* précède le verbe comme le fait l'aspect progressif en (9a).

2. Lorsque le temps co-occure avec le modal *klwa* ou *klwɛ*, celui-ci est plus haut que le temps. Les exemples en (11) permettent de le montrer.

11)

a. Kófi wá klwÉ i yó

Kofi/Fut/pouvoir/il/faire

«Koffi pourra le faire»

b.* Kófi klwÉ wá yó

Kofi/pouvoir/Fut/faire

⁷ « Aléthique » renvoie à la modalité exprimant la possibilité ou l'impossibilité. Dans la terminologie de Cinque, la modalité aléthique est remplacée par « Mood irrealis » hébergeant l'adverbe "peut-être".

⁸ Cet exemple est extrait du Dictionnaire Baoulé-français (2003; P.23.)

3. Le modal et les aspects peuvent co-occure dans les ordres Progressif-modal et modal-accompli (cf 12).

12)

a. ní sú wá klwÉ i yò

1sg/Prog/fut/pouvoir/il/faire

«Je pourrai le faire »

b. kófiÒ wá klwá yóli be

Kofi/Fut/Mod-pouvoir/faire-acc/ils

«Kofi a pu les faire»

Les faits présentés ci-dessus permettent d'obtenir les séquences suivantes (cf 13).

13)

a. sú⁹ wá>klwa>V

Aspect _{Progressif}> T_(futur)>Modal>verbe

b. wá>klwa>V-acc

T_(futur)>Modal>Verbe-Aspect _{accompli}

Il est observable à partir des séquences en (13) que la structure baoulé présente deux ordres d'éléments fonctionnels. D'un côté, l'aspect est plus haut que T(emps) (cf 13a) et d'un autre côté, il est moins haut que T(emps) (cf 13b). Mais conformément à ce qui a été dit dans la sous-partie 2.1 à savoir que la position inaliénable du marqueur aspectuel est $S + ASP + V$, nous retenons que la langue baoulé présente un seul ordre d'éléments fonctionnels (cf 14).

14) Asp>T> modal>V

Cet ordre est contraire à l'ordre universel suggéré en (1) par Cinque. Car en (1), $T>Asp$ alors qu'en (14) $Asp>T$. Cette différence d'ordres suscite deux questions. La première question est de savoir pourquoi $Asp>T$ en baoulé ? La seconde, est de savoir si l'ordre $Asp>T$ est un contre-exemple à l'ordre universel énoncé par Cinque ? Une autre question en plus des deux autres est de savoir si l'ordre en (14) est conforme à l'ordre des éléments fonctionnels de IP en anglais. Avant de répondre à ces questions, rappelons l'ordre des éléments fonctionnels du domaine flexionnel de l'anglais.

3.2 Rappel de l'ordre des éléments fonctionnels du domaine de IP en anglais

L'ordre des éléments fonctionnels du domaine flexionnel de l'anglais a été donné par Cinque (1999). Cet ordre a été déduit de l'ordre des éléments fonctionnels du domaine flexionnel de la langue italienne. Rappelons que les études de Cinque ont porté sur la langue italienne. L'ordre en (15) est donc un rappel de l'ordre de l'aspect, du temps et du modal aléthique (Mood _{irrealis} en anglais) de IP en Italie donc de l'anglais. Cet ordre est considéré par Cinque comme l'ordre universel des éléments fonctionnels précités.

⁹ Le symbole > signifie plus haut que...

- 15) [...] $T(Past) > T(Futur) > Mood_{irrealis} > Asp_{habituel} > T(Anterior) > Asp_{perfect} > Asp_{retrospective} > Asp_{duratif} > Asp_{progressif} > [\dots]$. (Adapté de Cinque (1999 : 76))

Des exemples sont utilisés pour illustrer quelques ordres de la hiérarchie proposée en (15).

1. Dans la structure anglaise, T est plus haut que Asp (cf 16).

- 16) $T > Asp$

I was going to the market

1Sg/être-past/aller-Prog/Prép/déf/ marché

«Je partais au marché»

2. $Asp_{perfect} > Asp_{progressif}$ dans la structure anglaise tel qu'illustré en (17).

- 17)

We will have been building the house for 4^{1/2} months [Go for English, 1^{ère} p.83]

1Pl/fut/être-Perf/construire-prog/déf/maison/pendant/quatre et demi /mois

«Nous serions en train de construire la maison depuis quatre mois et demi.»

3. $T(Anterior) > Asp_{perfect}$ (cf 18)

- 18)

I have already done the work.

1Sg/avoir-prés/T(antériorité)/faire-perf/déf/travail

«J'ai déjà fait le travail.»

4. Les exemples suggérés par Brown (1992 : 77) et Hawick Scots et repris par Cinque (1999 : 79) montrent qu'en anglais T(futur) est plus haut que Mod irréal ou la modalité aléthique (cf 19).

- 19)

- a. He'll might could do it for you [Hawick Scots cité dans Cinque (1999 : 79)]

3sg/Fut./modal/modal/faire/Pron/pour/2sg

«Il pourrait être capable de le faire dans l'avenir »

- b. He will can do it [Brown (1992: 77) cité dans Cinque (1999: 79)]

3sg/Fut./modal/faire/Pron

« Il aura la possibilité ou l'abilité de le faire »

Lorsque 'can' a un sens de possibilité, il renvoie à la modalité aléthique et suit T(futur). (cf 19b).

À partir de l'ordre en (15) et des exemples de (16) à (19), nous pouvons résumer l'ordre des aspects accompli (Perfective aspect en anglais) et progressif, du temps et du modal aléthique en anglais comme suit (cf 20) :

- 20) $T > Modal_{aléthique} > Asp_{accompli} > Asp_{Progressif}$

- 3.3 Comparaison des ordres des langues baoulé et anglaise

Au regard de l'ordre présenté en (20), il apparaît clairement que l'ordre des éléments fonctionnels de IP en baoulé est différent en quelques points de celui de l'anglais. Ces différences sont rendues visibles par la juxtaposition des ordres en (21) et (22). Les ordres en (20) et (14) sont respectivement repris en (21) et (22) :

24)

Súrù má ná nò tò nú nà qũ ` (Aboh, 2005 : 5)
 Suru Neg Fut Hab Prog Qch Prosp manger Nr
 «Suru ne sera pas sur le point de manger quelque chose »

L'analyse de la structure (24) révèle que T est plus haut que tous les aspects en Gungbe. Mieux, l'aspect progressif. Ainsi, par principe de minimalisme, nous admettons qu'en baoulé (langue kwa), $T > Asp$. D'où vient alors que $Asp > T$ en baoulé ? Une solution à cette question m'est suggérée par Bogny.

4.2 Structure sous-jacente de l'IP et délocalisation de constituants

Selon Bogny (opt.cit.), l'ordre canonique de la structure des langues kwa est SOV tel qu'illustré en (25a et c) et (26a-b). Il ajoute que l'ordre SVO des structures prédicatives est obtenu après le déplacement du verbe dans [Spec AspP]. En accord avec Bogny, nous émettons l'hypothèse que le morphème du progressif se déplace également de sa position inférieure vers une position supérieure. Le déplacement du progressif d'une position inférieure à une position haute est plus visible en bron, langue kwa de Côte d'Ivoire (cf 25-d). Les structures (25a-d) et (26) sont respectivement en bron et baoulé.

25)

a. kòfi- jà [ãdwa ku-o] su¹¹- (Bogny, 2013: 26)

Kofi être biche tuer-MOD PROG
 «Kofi est en train de tuer (une) biche »

b. kòfi jàsó¹² ó dí (Kossonou, 2015: 415)

koffi/Prog/il/manger
 «Koffi est en train de manger »

c. kòfi jà dí-o só (adapté de Bogny et Kossonou)

koffi/être/manger-MOD Prog
 «Koffi est en train de manger »

d.kòfi jà-sój ó dí- tj
 koffi/Prog/il/manger
 «Koffi est en train de manger »

Nous remarquons que la structure (25d) qui est identique à la structure (25b) est obtenue après déplacement du morphème *só* de sa position basse vers une position haute (cf 25c-d). Les structures (25b) et (25d) montrent que le progressif dans les constructions prédicatives du bron est l'amalgame de l'auxiliaire *être* et du morphème *só*. Elles montrent en outre que le morphème *só* se déplace pour se placer devant *jà* (l'auxiliaire être). Ainsi, par principe de Minimalisme, nous admettons qu'en baoulé, le morphème *sù* se déplace. Pareillement au bron, en baoulé, le morphème *sù* se déplace pour se placer devant *wo* (être). Mais contrairement au bron, en baoulé, l'auxiliaire *wo* s'efface pour laisser toute la position syntaxique au morphème *sù* (cf 26a-b). Le déplacement du morphème *sù* entraîne non seulement un changement d'ordre de la structure phrastique mais aussi des modifications morphologiques.

¹¹ *Su* est l'équivalent de *só* en baoulé.

¹² Kossonou fait remarquer que le progressif *jàsó* en Bron Mèrèzon est formé à partir du verbe *ja-* (être) plus le locatif *-só* (dessus) (cf Kossonou 2015, p.408).

26)

- a. kòfí wò líkè dílè sù (SOV)
koffi/être/Qqch/manger-MOD Prog
«Koffi est en train de manger» (Lit. Kofi est sur manger Qqch)
- b. kòfí sùj dík líkè t_k t_j (SVO)
koffi/Prog/ manger/Qqch
«Koffi est en train de manger»
- c. kòfí dj-lik líkè t_j t_k (SVO)
koffi/manger-acc/Qqch
«Koffi a mangé»
- d. bā ngà le `n [sov ó wá wó áljè dílè sù]
Enfant/Dem/Part./Déf/ Agrs/Fut/ Etre (aspect statif)/nourriture/manger-Nr/prog
«Cet enfant-là il pourrait être en train de manger»
- e. bā ngà le `n [svo ó súi wá djí áljè t_j t_i]
Enfant/Dem/Part./Déf/ Agrs/prog/Fut/manger/nourriture
«Cet enfant-là, il est sur le point de manger»

Il ressort de la structure (26d) que $T > AspP_1 > AspP_2$. C'est donc après déplacement du verbe et du morphème *sù* que $Asp_{progressif} > T$ (cf 26e). Comme nous l'avions évoqué un peu plus haut, le passage de l'ordre SOV à l'ordre SVO est dû au déplacement du verbe dans [Spec AspP]. Le verbe se déplace dans [Spec AspP], tant à l'accompli qu'au progressif. Nous illustrons les déplacements du verbe dans [Spec AspP] au progressif et à l'accompli respectivement en (27a) et (27b).

27)

- a. [_{Agrs} [_{TP} [_T wá [_{AspP1} [_{AspP1} [_{AspP2su} djí [_{Aspsu} súi [_{VP} [_{Agro} aꞑ líE] t_j]]]]]]] [inac. Prog.]
- b. [_{Agrs} [_{TP} [_T wá [_{AspP1} djí [_{AspP1-li} [_{AspP} [_{VP} [_{Agro} aꞑ líE] t_j]] [_{AspP} Ø]]]]]]] [acc.]

Nous pouvons constater qu'en (27a), après le déplacement du morphème *su* en position haute et le déplacement du verbe dans [Spec AspP], $T_{(futur)}$ demeure plus haut que (Asp)ect progressif (*su*). L'accompli également, après le déplacement du verbe dans [Spec AspP], et le déplacement de *su* pour se réaliser comme le clitic *-li*, $T > Asp$ (cf 27b).

Les données en (27) révèlent donc qu'à l'accompli comme à l'inaccompli, $T > Asp$ dans la structure baoulé. Sur ce, nous confirmons que le baoulé admet un seul ordre où $T > Asp$.

Toutefois, nous avons remarqué qu'en (14), $Asp > T$. Alors, pourquoi $Asp > T$ au niveau phrastique ? Pour suggérer une réponse à cette interrogation, nous émettons l'hypothèse d'une tête fonctionnelle T éclatée dans les langues kwa.

4.3 L'hypothèse d'une tête fonctionnelle T éclatée

À la suite de Y. Pollock (1989) qui a proposé l'éclatement de la tête I en T et A. Rizzi (1997) a éclaté la tête C du CP. En accord avec ces deux auteurs précités, Bogny (2013) a proposé une projection maximale AspP éclatée dans les langues kwa. Il a suggéré une position supérieure et une position inférieure. Lesquelles positions prennent le verbe en sandwich et permettent d'expliquer les différents ordres observables dans les langues kwa. En accord avec Bogny (opt.cit.), nous émettons l'hypothèse d'une projection maximale TP éclatée de la tête fonctionnelle T dans les langues Kwa dont l'une est supérieure et l'autre

Références bibliographiques

- Adamczewski H. (1982). *Les clés de la Grammaire Anglaise*, Paris, Armand Colin.
- Aboh E. O. (2005). Clause structure and word order in kwa. *LOT Winter school, University of Gronigen*, 17th-21st January 2005.
- Aboh E.O. et Essegbey J. (2010). General Properties of the Clause. In E. Aboh & J. Essegbey (eds), *Topics in Kwa Syntax*. (pp. 36-34). Netherlands: Springer.
- Bogny Y. J. (2013). *Arguments, Marqueurs, Aspecto-modaux et Ordre des mots dans les Langues Kwa : Une approche Minimaliste*, Thèse d'Etat : Université Felix Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire, 563 p.
- Bole R. (1983). L'ébrié. In *Atlas des Langues Kwa de Côte d'Ivoire* (2ème éd, pp. 307-357). Abidjan : ILA.
- Cinque G. (1999). Adverbs and functional heads, a cross-linguistic perspective. In Richard Kayne (Ed.), *OXFORD STUDIES IN COMPARATIVE SYNTAX*. New York: Oxford University Press. (Consulté le 14 /07/2014).
- (2003). Issues in adverbial syntax disponible sur www.sciencedirect.com (Consulté le 14 /07/2014)
- Defina R. (2009). Avatime a tenseless language? ConsultéTéléchargé de media.leidenuniv.nl/legacy/Defina.pdf.
- Hager C. (2014). *Structure de la phrase en abidji, langue kwa de Côte d'Ivoire*. Thèse de doctorat : Université de Genève. <http://archive-ouverte.unige.ch> (Consulté le 20/01/2017)
- Kakou Foba, A. (2013). Aspect, modalité et changements morphophonologiques dans la phrase verbale du walébo, parler baoulé de Sakassou. *Cahier Ivoiriens de recherche Linguistique*, (n° 33-34, pp. 25-41). Abidjan : ILA.
- Kouadio N. J. (1983). Le baoulé. In *Atlas des Langues Kwa de Côte d'Ivoire* (2ème éd., pp. 275-304.). Abidjan : ILA.
- Rouveret A. (2015). *Arguments minimalistes : Une présentation du Programme Minimaliste de Noam Chomsky*, Lyon : ENS EDITIONS.
- Timyan J. et al. (2003). *Dictionnaire Baoulé-Français*, Abidjan : NEL.

**PATRONYMES ET ALLIANCES A PLAISANTERIE CHEZ LES
WORODOUGOUKAS : OPPORTUNITE
POUR L'ALPHABETISATION DES ADULTES**

FOFANA Kalidja Siby

Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé : Les patronymes font partie du patrimoine linguistique et culturel de l'Afrique. De fait, certains patronymes africains renferment des données relatives aux origines ethniques, régionales ou historiques des individus qui les portent. Aussi, il est courant de voir que les rapports qu'ils entretiennent dans la société prennent appui sur leurs labels patronymiques. De ce fait, les patronymes permettent de découvrir la culture et l'histoire des peuples et des lignées. Concernant les rapports entre les individus, les patronymes servent de régulateur car ils définissent le rôle que chacun est amené à jouer pendant les regroupements occasionnés par des événements sociaux. Ces regroupements sont parfois émaillés des pratiques de jeux d'alliances basés sur les patronymes. Les alliances à plaisanterie existent sous de nombreuses formes et mettent en relation différentes ethnies ou régions mais se limitent aussi parfois aux membres de la famille, de l'ethnie ou à la région comme c'est le cas chez les Worodougoukas¹. Elles permettent de détendre l'atmosphère et d'instaurer un climat de paix en créant des liens entre des individus d'origines et de caractéristiques différentes. Ces éléments culturels qui contribuent à l'harmonie et à la cohésion au sein de la société constituent également une opportunité pour l'alphabétisation des adultes.

Mots clés : Alphabétisation, patronymes, alliances à plaisanterie, culture, Worodougoukas.

Abstract : Family names are part of the linguistic and cultural assets of Africa. In fact, some of them portray the ethnic, regional and historical origins of those who bear them. In addition, the social relationship those persons have, rests on their family names. Therefore, those names allow unveiling people's culture and lineage. They also serve as the regulator of relationship among individuals insofar as each one knows their role during social gatherings. Alliance plays focusing of family names are sometimes part of those gatherings. There are different forms of alliances. They all shed lights on the relationship between ethnic groups or regions, but sometimes, do not go beyond the members of the family, the ethnic group or the region like the example of the Worodougoukas. By bringing closer people with diverse origins, alliance plays become a source of relaxing people and peace. Those cultural traits which paving the way for social harmony and cohesion can also serve as an opportunity for adult's literacy process.

Keywords: Literacy, family names, alliance plays, culture, Worodougoukas.

¹ Les worodougoukas sont une ethnie de la région du Worodougou qui est située au Nord-ouest de la Côte d'Ivoire.

Introduction

La Côte d'Ivoire est un pays qui présente une diversité linguistique et une richesse culturelle notables. En effet, la population ivoirienne est généralement répartie en quatre (04) ensembles ethnolinguistiques que sont les Kwas, les Gur, les Kru et les Mandés. Les Mandés sont subdivisés : en Mandé-sud et Mandé -nord. Chaque groupe ethnique a des pratiques linguistiques et culturelles qui le caractérisent. Le pays compte par ailleurs une forte population analphabète estimée à 56, 1%². On constate que ce taux est plus élevé dans les régions du nord du pays (plus de 70%). L'analphabétisme constitue pour ces personnes un handicap qui les empêche de se développer et de contribuer par la même occasion au développement socio-économique de leurs communautés. La réduction du taux d'analphabétisme constitue de ce fait un défi pour le pays. L'alphabétisation est le principal moyen de lutte contre l'analphabétisme car elle « contribue à la réduction, à un niveau tolérable, du taux global de l'analphabétisme (...) et à l'intégration socioéconomique des alphabétisés » (S. M. Y. Séa, 2016, P. 380). En outre, envisagée comme une partie du développement social, elle implique la prise en compte de « l'interdépendance entre la culture locale, le développement de la société et la consolidation de l'environnement lettré », (Cf. Confintea, 1997).

Quelle est la valeur sémantique et culturelle des patronymes des Worodougoukas ?
Quelle est la portée sociale des alliances à plaisanterie basés sur ces patronymes ?
Comment et pourquoi les intégrer dans l'alphabétisation des adultes ?

L'hypothèse de cette étude est que la prise en compte de l'organisation sociale de la communauté à travers l'intégration des alliances à plaisanteries basées sur les patronymes worodougoukas peut être source de cohésion au sein du groupe des alphabétisés de cette ethnie, ce qui contribue à la réussite du processus d'alphabétisation. L'objectif est de faire ressortir la valeur sémantique et culturelle des patronymes recensés, analyser la portée sociale des alliances à plaisanterie basés sur les patronymes avant de montrer l'opportunité qu'elles représentent pour l'alphabétisation.

La présente étude s'étend sur trois parties : la première aborde le cadre théorique, conceptuel et méthodologique de l'étude, la deuxième présente les résultats de l'enquête et la troisième s'intéresse à la discussion des résultats.

1. Cadre théorique, méthodologique et conceptuel

1.1 Cadre théorique

L'étude de la langue à travers son fonctionnement dans la société constitue l'objet de la sociolinguistique. La langue occupe également une place centrale en alphabétisation en tant qu'objet d'enseignement. Le cadre théorique de cette étude est donc construit autour de la théorie de sociolinguistique de William Labov combiné à la théorie d'alphabétisation REFLECT.

-La théorie sociolinguistique de William Labov

Situant le champ et l'objet d'étude de la sociolinguistique, William Labov soutient que :

« (...) au sens strict, la sociolinguistique est la linguistique elle-même, c'est-à-dire, l'étude de la structure et de l'évolution de la langue, que ce soit du point de vue phonologique, morphologique, syntaxique ou sémantique, mais considérées au sein du contexte social formé par la communauté linguistique ». (J.C. Forquin, 1978)

² Source : <http://www.ins.ci/n/RGPH2014.pdf>

- La théorie REFLECT

En Anglais, l'acronyme REFLECT signifie : Regenerated Freiran Literacy Through Empowering Community Techniques ; en français : Alphabétisation Freirienne Régénérée à travers des techniques de renforcement des capacités et des pouvoirs de la communauté. Le choix de cette approche s'explique par le fait que c'est une démarche participative en alphabétisation qui « va de pair avec une vision où [savoir lire, écrire et compter] n'est pas une [fin] en soi mais un [moyen] d'émancipation » (Collectif Alpha ASBL, 2006, P. 3). L'approche REFLECT vise à modifier et développer les compétences techniques et professionnelles des analphabètes qui demeurent souvent en marge de la société. De ce fait, elle

Se focalise sur les préoccupations des apprenants, leurs ressources, leurs intérêts, le respect et la valorisation de leurs expériences et savoir-faire. Elle tire sa renommée du fait qu'elle a le potentiel pour susciter l'intérêt des participants [à l'égard du] processus d'apprentissage.

(Collectif Alpha ASBL, op. cit, P. 6)

Elle conduit les adultes analphabètes et néo-alphabètes à une prise de conscience des problèmes socio-économiques et techniques auxquels ils sont confrontés, les amenant ainsi à adopter les méthodes efficaces permettant de les résoudre.

1.2 Cadre méthodologique

La démarche méthodologique de cette étude a consisté à recueillir des données à travers la recherche documentaire ainsi que l'enquête de terrain. Concernant la recherche documentaire, nous avons consulté des sites internet, des ouvrages traitant de l'histoire et la culture des malinkés de façon générale, des worodougoukas en particulier mais aussi des ouvrages en lien avec l'alphabétisation des adultes. Quant à l'enquête de terrain, elle s'est déroulée entre juillet et octobre 2017 et s'est faite à travers des entretiens menés auprès d'informateurs qui sont des personnes ressources dépositaires de la culture malinké de façon générale et celle des Worodougouka en particulier. Les entretiens ont été menés sur la base d'un guide élaboré à cet effet. Les informations recueillies ont été analysées. Le guide d'entretien portait sur : (i) l'origine et l'organisation sociale des worodougoukas, (ii) leurs patronymes et caractéristiques culturelles, ainsi que (iii) les manifestations et effets des alliances à plaisanterie.

1.3 Cadre conceptuelle

-Onomastique et patronymie

Le mot "onomastique" dérive du grec « onomatiké », qui signifie "art de nommer". Il désigne une étude historique, une science des noms propres de lieux et de personnes subdivisée en cela en deux branches que sont la toponymie et l'anthroponymie. Son objet d'étude concerne les noms propres, leur formation, leur usage à travers les langues et les sociétés³. Elle est de ce fait d'un apport considérable à la connaissance des ethnies. Selon M. L. Sanogo (2001), l'onomastique est à cet effet « le reflet langagier, le miroir d'un groupe social ». Pour A. Coulibaly (2004) c'est « un produit d'une société, d'une communauté, d'une ethnie donnée caractérisée par leur environnement sinon leur écologie, leur histoire et leurs aspirations. » (Cité par M. L. Sanogo 2001). Selon B. Kouyaté (2009), « L'anthroponymie étudie l'histoire des hommes à travers les noms propres que les individus et les collectivités portent comme signes distinctifs et marque identitaire. ». Cet auteur soutient qu'elle « s'avère intéressante dans le traitement de la question des liens sociaux produits à partir d'une pratique

³ Source : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/onomastique/56059?q=onomastique#55710> [consulté le 12 juillet 2017]

sociale ancestrale [que les malinkés appellent “sinangouya”] », à savoir les alliances à plaisanterie. C. Becker et C. Faye (1991) affirment eux, que « les systèmes de nomination sont des révélateurs de la culture et de l'histoire. » (Cité par M. L. Sanogo, 2001).

Le champ de l'anthroponymie couvre l'étude des patronymes. Le patronyme est le nom qui relie un individu à son père, aux autres membres de sa famille biologique mais aussi à ses ancêtres. De fait, le mot « patronyme », d'origine grecque, signifiant étymologiquement « nom du père », a été introduit dans la langue française au sens large de « nom commun à tous les descendants d'une race et tiré du nom de celui qui en est le père » (Cf. Rey, 1992). Ainsi, « Le synonyme littéraire de patronyme est « nom de famille », quand il transmis par un ancêtre mâle», (Cf. MORLET Marie-Thérèse, 1997). A cet effet, le grand dictionnaire encyclopédique *Larousse* révèle que « l'attribution du nom est un effet de la filiation paternelle », précisant que « l'individu prend en naissant le nom de son père ». Ce qui n'est pas une pratique universelle. Car, « Dans certaines cultures, le patronyme est la désignation d'un nom formé sur base du prénom du père »⁴.

- Alliances à plaisanterie et patronymes

Encore appelé “parenté à plaisanterie” lorsqu’elles concernent des personnes qui ont des liens de parenté, « Les alliances à plaisanterie sont un phénomène social, caractéristiques des relations humaines.» (D. G Lezou, K. A. Amalouan, 2013, p. 2)

Aussi, « De façon générale, l’alliance se définit comme un accord entre des individus ou des collectivités. » (...). Urbain Amoa précise qu’on parle de plaisanterie lorsqu’elle « se caractérise par un jeu ou une plaisanterie au moyen d’une jonglerie langagière en vue de la libération de soi et dans le respect de l’autre, uniquement dans le dessein d’amuser. (...)» (D. G Lezou et al. , op cit, p. 46).

Différentes hypothèses sont avancées pour expliquer l’origine du “sinankounya” qui désigne l’alliance à plaisanterie en malinké. Cependant, elles convergent toutes vers l’idée que le but est de favoriser la cohésion sociale⁵. Le mot “sinankounya” est l’association de « sinan » qui désigne le rival ou l’adversaire, de « koun » qui signifie “contenir” ou “supporter” selon le contexte et de “ya” qui est un dérivatif nominal servant à exprimer un état. “sinankounya” désigne de ce fait la capacité à supporter l’adversité.

Concernant l’origine des alliances à plaisanterie, R. Ndiaye (1992, PP 32-33) soutient qu’elles tirent leur source du mythe mais aussi de raisons objectives :

La vie dans les sociétés africaines était autrefois assez rude en raison notamment des guerres et de la traite négrière. Il fallait des palliatifs pour adoucir les mœurs et les souffrances et protéger l’individu en le mettant à l’abri de certaines exactions. La parenté plaisantante peut être considérée comme l’une des réponses à cette situation : ainsi en période de guerre ne pouvait-on verser le sang d’un parent plaisantant ou le capturer et en faire un esclave, tout comme on ne pouvait le maltraiter. Il y avait même dans certaines sociétés l’interdiction de se battre en certains lieux ou pendant certains jours de la semaine.

A cet effet, “la charte du mandé” ou “la charte de kouroukan fogan” édictée par Soundjata Kéita à son avènement à la tête de l’empire manding est perçue comme le premier exemple historique de texte qui régit les rapports entre les membres de la société en instaurant des alliances entre eux. Par l’institution d’« un nouveau contrat social” fondé sur l’interdiction de la violence entre les clans et les ethnies, il invita toutes les catégories sociales

⁴ HERTZ Laurent, 2010, dictionnaire étymologique de noms de famille français d’origine étrangère régionale : avec l’étymologie de quelques noms étrangers célèbres, Paris, Éditions l’Harmattan, juin 2010, 297 p. (ISBN 2296117538). P. 13

⁵ Cf. KOUYATE Brahim, 2009, « Alliances interethniques et onomastique chez les malinkés »

qui se disputaient la préséance à se prêter mutuellement un serment de tolérance et d'entraide. » (B. Kouyaté, 2009, p. 105). Les alliances à plaisanterie peuvent être catégorisées. Selon D. G. Lezou et Al., (Ibid) : « l'on distingue les alliances inter communautaires ou interethniques, les alliances intrafamiliales, les alliances patronymiques et les alliances matrimoniales. »

Les patronymes jouent un rôle important dans les alliances à plaisanterie. En effet,

Les nominatifs ou labels patronymiques sont des critères essentiels qui permettent, dans le cadre des relations à plaisanterie, le repérage au premier abord par un acteur social d'un allié (...) Les relations de plaisanterie sont en partie l'expression des rapports identitaires. [Dans certaines sociétés], l'identité ethnique ou sociale découlerait elle-même d'un rapport de force.

(Diallo. Y, 2006, P. 784)

2. Présentation des résultats de l'étude

2.1 Présentation des worodougouka

“worodougouka” signifie en langue locale « originaire du worodougou ». Les populations originaires de la région du worodougou⁶ se désignent elles-mêmes par cette appellation. Cependant, à l'échelle de toute la Côte d'Ivoire, l'appellation « Koyaka » est appliquée à l'ensemble de la population originaire de toute la région du worodougou ; voire même parfois du Bafing⁷ [tandis que] à l'échelle locale, le peuple Koyaka se limite aux ressortissants de la ville de Mankono [ainsi que] quelques villages environnants, tous ayant en commun une particularité linguistique qui les distingue à quelques intonations près, des [worodougouka].⁸ Dans la présente étude, sont considérés comme worodougouka, les ressortissants de la région du worodougou telle que circonscrite par le découpage administratif de la Côte d'Ivoire. Quant à notre champ d'étude, elle concerne le département de Séguéla. Le groupe linguistique mandé-nord localisé au Nord-ouest et au Nord-Est de la Côte d'Ivoire est constitué essentiellement d'ethnies Malinkés et représentent 14, 5 %⁹ de la population ivoirienne dont 10, 5 %¹⁰ de [worodougouka]¹¹. Les malinkés de Côte d'Ivoire réclament tous une origine commune, l'empire manding fondé au XIII^e siècle par Soundiata Kéïta. Leurs migrations de cet empire qui se situait dans la boucle du niger vers le nord de la Côte d'Ivoire se déroulèrent en deux vagues : les premières vagues migratoires ont eu lieux entre le XII^e et le XIV^e siècle pour des raisons économiques et la deuxième vague plus massive est consécutive à l'effondrement de l'empire manding. Celle-ci s'est faite par des conquêtes guerrières menées par des clans entre le XV^e et le XVII^e siècle.¹²

⁶ Selon le découpage administratif de la Côte d'Ivoire, la région du Worodougou regroupe les départements de Kani et Séguéla qui en est le chef-lieu.

⁷ Selon le découpage administratif de la Côte d'Ivoire, la région du Bafing regroupe les départements de Koro, Ouatinou et Touba qui en est le chef-lieu ; le bafing forme le district du woroba avec les régions du worodougou et du béré.

⁸ Source : <http://www.rezoivoire.net/cotedivoire/patrimoine/112/a-la-decouverte-des-koyaka.html> [consulté le 12 juillet 2017]

⁹ Recensement Général de l'Habitat et de la Population (INS, 2014)

¹⁰ Source : <http://africansecuritynetwork.org/assn/wp-content/uploads/2017/02/Les-Malinké-en-Cote-d'Ivoire>, [consulté le 22 Août 2017]

¹¹ Les worodougoukas sont généralement assimilés aux koyakas comme nous l'avons relevé plus haut

¹² source : <http://africansecuritynetwork.org/assn/wp-content/uploads/2017/02/Les-Malinké-en-Cote-d'Ivoire> [consulté le 22 Août 2017]

2.2 Organisation sociale des worodougoukas¹³ : valeur culturelle et sémantique des patronymes

Chez les worodougouka, le patronyme joue un rôle important dans les relations interpersonnelles. En effet, dans la culture malinké en générale, lorsqu'on fait connaissance avec une personne, on lui demande son patronyme en ces termes : « djamou douman ? ». Ce qui signifie littéralement « Quelle est ton doux patronyme ». En réalité, ce n'est pas la morphologie du patronyme qui pourrait présenter un caractère de douceur qui est évoqué, mais plutôt sa portée sémantique. En outre, dans les sociétés traditionnelles malinkés, quatre fonctions essentielles sont inhérents à l'organisation de la vie de la communauté. Ce sont : la fonction de chef de terre, la fonction de chef de village, la fonction de guide religieux et la fonction de chef de guerre. L'organisation sociale mise en place par les premiers occupants de la ville de séguéla prenait appui sur les patronymes des arrivants. Aussi, les responsabilités qui furent confiées aux différents groupes étaient liées parfois aux traits qui les caractérisaient dans leur société d'origine. Il existe différentes versions explicatives de l'origine et du sens de certains patronymes. Les versions plausibles sont celles qui ont été retenues pour cette étude.

Les Binanté qui sont les fondateurs de la ville de séguéla sont venus s'installer entre le XVI et le XVIII^e siècle. Ils sont donc les chefs de terre. A l'origine, les Binanté seraient des Kéïta ou koïta selon d'autres versions. Le patronyme « Binanté » vient de l'expression « bi nan te » qui signifie en langue locale « notre venue ne date pas d'aujourd'hui ». Ce sont eux qui ont assigné un rôle dans l'organisation sociale de la vie à chaque groupe venu s'installer après eux, tout en gardant un droit de regard sur leur gestion du domaine qu'ils lui ont confié. Les Binanté ont confié la fonction de chef de village aux Diomandé tout en gardant le droit le droit d'arbitrer, en cas de litige sur le choix des prétendants à la chefferie. Ce patronyme aurait pour origine l'expression « djo mande » qui signifie « le fétiche du Mandé ». Cette version nous paraît peu plausible car en se référant à la structure de la langue Malinké « le fétiche du Mandé » se dirait « Mande djo ». Une autre explication est que ce patronyme est parti de l'expression « Djoman den » qui signifie littéralement « les enfants de Djoman », Djoman kamara étant un personnage bien connu dans l'empire manding. La fonction de chefferie guerrière fut attribuée aux Soumahoro, qui avaient une réputation de braves guerriers, rompus à l'art de la guerre et aussi de redoutables féticheurs. Le patronyme « soumahoro » provient de l'expression « a sougou ma woro » ce qui signifie littéralement « son pareil n'est pas né », dont la définition littéraire sera « créature exceptionnelle de par son invincibilité », en référence au redoutable chef de l'empire Sosso, Soumagourou Kanté qui était craint et perçu comme un être extraordinaire du fait des pouvoirs surnaturels qu'on lui attribuait. Il a mis le peuple mandé sous sa domination pendant longtemps avant d'être vaincu par Soundjata Kéïta. Les Bakayoko ont été désignés pour être les guides religieux. Cependant, les Binanté conservaient le droit de trancher en cas de litige dans le choix des prétendants à la fonction d'imam. Les bakayoko seraient les descendants de fadjigui bagayogo. Celui-ci était le chef d'une contrée dénommée « bagayogo kongo ». Il était connu pour sa bravoure et refusait de se soumettre au pouvoir de Soundjata Kéïta. Cette contrée était réputée pour l'intransigeance de ses habitants, notamment sur les questions religieuses¹⁴. Les autres familles venues s'installer plus tard se sont spécialisés dans la chasse, la forge et autres métiers artisanaux.

¹³ Source : <http://www.rezoivoire.net/cotedivoire/ville/125/la-ville-de-seguela.html> [consulté le 22 juillet 2017]

¹⁴ Cissé Youssouf Tata et Kamissoko Wa, 1988, le grand geste du Mali, tome 2, Éditions karthala

2.3 Patronymes et alliances à plaisanterie chez les worodougouka

Les alliances à plaisanterie occupent une place importante dans l'organisation sociale des worodougouka. Elles animent leur vie quotidienne mais aussi et surtout les événements sociaux. En effet, ayant pris la large mesure du sens de ce proverbe malinké qui dit que « viens vivre avec moi c'est dire viens qu'on fasse palabre », les worodougoukas ont développé des valeurs et mécanismes pour consolider les relations entre leurs membres mais aussi avec d'autres peuples. Les patronymes que l'on rencontre chez les worodougoukas sont : Binanté, Timité, Diomandé, Soumahoro, Bakayoko, Dosso, Coulibaly, Fofana, Bamba, Kané. Il existe des alliances à plaisanterie entre les patronymes suivants :

- les Coulibaly et les Ouattara
- les Bamba et les Touré
- les Fofana et les Soumahoro
- les Bakayokos et les Mèité¹⁵

-Manifestations des alliances à plaisanterie

Les manifestations des alliances à plaisanterie sont de différents ordres. Selon D. G Lezou et K. A. Amalouan (2009, p. 47),

« L'alliance à plaisanterie fonctionne sur la base de langage verbal et/ou gestuel résidant dans le jeu. Elle se manifeste généralement par des propos injurieux ou obscènes, des séquences de moquerie ; des échanges de plaisanterie. »

Elles se traduisent également par des actes de solidarité et de partage à l'égard du groupe allié pendant les occasions de tristesse et de réjouissances. Les actions posées obéissent à un protocole :

« Chez les Worodougoukas, quand un événement survient chez un groupe, le groupe allié envoie un émissaire chez l'autre pour les informer et ce dernier envoie une délégation pour soutenir le premier. Si c'est un événement heureux, ils viennent avec une danse pour manifester de la joie. Si c'est un événement malheureux ils viennent avec des vives pour compatir à leur douleur. Quand ils font des sacrifices d'animaux, une partie précise est réservée au groupe allié et vice-versa. Lors des décès, ils font des mises en scène et exige des choses avant de laisser enterrer le corps.

(Entretien mené avec Mr Mèité Vadji, ressortissant du worodougou)

S'agissant du caractère des propos ou des gestes, ils « (...) ne doivent aucunement être interprétés comme haineux ou offensants. Tout résidant dans le jeu et la plaisanterie, il n'est point permis aux individus d'avoir une interprétation de nature conflictuelle vis-à-vis des attitudes de leurs parents à plaisanterie encore moins de s'en sentir offensés. » (D. G Lezou et Al., *ibid*)

-Fonctions des alliances à plaisanterie

Les alliances à plaisanterie jouent un rôle de régulateur des tensions sociales. En effet, « L'alliance à plaisanterie est un ciment qui soude et fédère les cultures, les langues, les régions, et même les pays (...). C'est une forme de « guerre joyeuse » avec une forte charge préventive qui absorbe toutes les tensions et permet de ne jamais arriver à la vraie guerre destructive des biens et des hommes.» (D. G Lezou et Al., *ibid*). Selon M. Mèité (2004) « Les alliances jouent une fonction de pacification ». Quant à B. Kouyaté (2009, P. 107), il soutient qu'elles ont « une fonction sociale en ce [qu'elles constituent] un mécanisme de prévention et de gestion des [conflits]. ». De plus, Selon le même auteur, son enseignement permet de faire

¹⁵ Mèité Méké, 2004, « les alliances à plaisanterie comme voie », *Ethiopiennes*, n°72, littérature, Philosophie, Art et conflits

acquérir des vertus telles que :

- La maîtrise de soi face à des attaques verbales d'un inconnu
- La rhétorique, pour apprendre à convaincre dans une discussion
- Le dépassement de soi, pour se découvrir dans le miroir des critiques déplaisantes
- La bonne humeur, pour savoir dédramatiser
- Le contrôle permanent de soi, pour apprendre à bien se tenir dans toutes les circonstances, particulièrement en milieu étranger en vue de soigner l'image de son groupe d'origine en proie aux attaques des autres groupes.

3. Discussion des résultats : Alphabétisation et alliance à plaisanterie basés sur les patronymes

Les alliances à parentés basés sur les patronymes constituent un moyen de régulation des relations sociales. Elles peuvent de ce fait constituer une opportunité dans l'organisation des activités de l'alphabétisation. Ainsi, un comité composé d'apprenants peut être constitué pour gérer les aspects organisationnels des séances d'alphabétisation. Son rôle sera de veiller sur les points que l'on désigne comme étant les nœuds critiques de l'alphabétisation. Les nœuds critiques de l'alphabétisation concernent la ponctualité, l'assiduité, la mobilisation des apprenants ainsi que l'harmonie au sein du groupe des alphabétisés. La mauvaise gestion de ces aspects peut entraîner l'échec du processus d'alphabétisation. Les membres de ce comité seront choisis en fonction de la position sociale dont ils jouissent et qui leur est conférée par les alliances à parentés basés sur les patronymes. Cela permet de préserver la cohésion sociale. Par ailleurs, les alliances à parentés peuvent servir de moyen de résolution des conflits qui surviennent au sein du groupe des apprenants au cours des programmes d'alphabétisation.

Conclusion

Il ressort de cette étude que les patronymes renferment une importante valeur sémantique et culturelle chez les Worodougouka. Les alliances à plaisanterie basés sur ces patronymes de par leur fonction de régulateur des tensions sociales, ont un impact positif sur l'harmonie et la cohésion au sein de la société. Ils permettent non seulement de prévenir les conflits mais peuvent aussi servir d'instrument de gestion lorsque les conflits existent déjà. Réputés pour la force de leur contribution à la stabilité sociopolitique des sociétés traditionnelles, étudiés et préconisés à l'effet de la résolution des conflits au sein de nos sociétés modernes, ces éléments culturels se présentent aussi comme une opportunité pour l'alphabétisation des adultes qui constitue tout autant un facteur de développement socio-économique de nos pays en voie de développement.

Références bibliographiques

Archer, D. et Cottingham S. (1997), *Manuel de conception de REFLECT : Alphabétisation freirienne régénérée à travers les techniques de renforcement des capacités et pouvoirs communautaires* (traduit en français par Sophia CENEDA), Londres, actionaid. 328P

Cissé, Y. T. & Kamissoko W. (1988), *La grande geste du Mali, tome 2*, Éditions karthala.

Collectif Alpha ASBL, 2006, *reflect action : présentation d'un processus de transformation et d'émancipation*, (consulté le 08 Avril 2016), « <http://www.collectif-alpha.be/> ».

- Confintea, 1997, *Alphabétisation, éducation et développement social*, (consulté le 05 janvier 2017) « http://www.unesco.org/education/uie/confintea/pdf/Fra_3c.pdf ».
- Diallo Youssouf, 2006, « Identités et relations de plaisanterie chez les Peuls de l'ouest du Burkina Faso », *Cahiers d'études africaines* 2006/4, 184, p. 779-794.
- FORQUIN Jean-Claude, 1978, « Labov (William). - Sociolinguistique (Sociolinguistic patterns) », *Revue française de pédagogie*, volume 42, p. 79-81.
- Hertz, L. (2010), *dictionnaire étymologique de noms de famille français d'origine étrangère régionale : avec l'étymologie de quelques noms étrangers célèbres*, Paris, Éditions l'Harmattan, 297 p.
- Kouyate, B. (2009), « Alliances interethniques et onomastique chez les malinkés », *synergies Afrique centrale et de l'ouest*, n° 3, P. 101-107
- Lezou, D. G. & Malanhoua, K. A. (2013), *guide pratique des mécanismes endogènes de prévention, de gestion et de résolution des conflits en Afrique de l'ouest*, (consulté le 22 Août 2017), <https://www.tawaangalpastoralisme.org/wp-content/uploads/2017/10/MECANISMES-ENDOGENES.pdf>
- Meïte, M. (2004), « Les alliances à plaisanterie comme voie », *Ethiopiennes*, Numéro 72.
- Morlet, M-T., (1997), *dictionnaire étymologique des noms de famille*, Éditions Perrin.
- Ndiaye, R. (1992), « Correspondances ethno-patronymiques et parenté plaisantante : une problématique d'intégration à large échelle », Dakar, *environnement africain* n° 31-32 vol VIII.
- Rey, A. (1992), *dictionnaire historique de la langue française, le robert 1992*, tome II.
- Sanogo Mamadou Lamine, 2001, « Éléments sociolinguistique d'une minorité linguistique : le cas de l'onomastique chez les toussians », (consulté le 22 Août 2017), http://www.toponymiefrancophone.org/DivFranco/pdf/elements_sociolinguistiques

Sea, S. M. Y., (2016), « Situation actuelle de l'alphabétisation en Côte d'Ivoire : compte rendu des pionniers et défis des temps nouveaux », *revue de littérature et d'esthétique négro-africaine*, N°16, p. 379-393.

**INTEGRATION DES EMPRUNTS LEXICAUX DU DIOULA
DANS LA TERMINOLOGIE FONCTIONNELLE POUR L'ALPHABETISATION
EN WE-NORD : UNE REELLE OPPORTUNITE DANS L'ELABORATION DES CONTENUS
DES MANUELS**

SEA Souhan Monhuet Yves

Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé : L'histoire précoloniale et récente de la Côte d'Ivoire révèle que depuis le 19^è siècle, les contacts des Manding venus du Nord avec le milieu wè-nord ont généré et produisent à ce jour, des effets non négligeables au plan linguistique. Au titre des effets des contacts linguistiques, le phénomène assez bien connu auquel la langue wè-nord ne peut échapper est l'emprunt. La principale raison est que cette langue, au regard des considérations sociolinguistiques a un système dynamique, évolutif et qui s'enrichit au contact d'autres langues, notamment le dioula. Il s'agit dans la présente étude de répertorier les emprunts lexicaux du dioula et de faire une analyse critique de la terminologie fonctionnelle utilisée pour l'alphabétisation des apprenants Wè-nord dans leur langue. L'intégration des emprunts lexicaux du dioula dans la terminologie fonctionnelle wè-nord constitue une réelle opportunité dans l'élaboration des contenus des manuels d'alphabétisation initiale et de post-alphabétisation.

Mots-clés : Alphabétisation, emprunt lexical, intégration, terminologie fonctionnelle, langue wè-nord.

Abstract : The pre-colonial and recent history of Côte d'Ivoire reveals that since the 19th century, contacts of the Mandingo from the north with the wè-north environment, have produced, up to this day, considerable socio-cultural and linguistic effects. Concerning the linguistic effects of these contacts, the well-known phenomenon from which the wè-north language cannot escape is borrowing. As for the sociolinguistic considerations, the main reason is that this language has a dynamic and evolving system which is enriched by contact with other languages, especially the dioula language. The purpose of this study is to identify lexical borrowings in Dioula and to critically analyze the functional terminology used for the literacy of Wè-North learners in their own language. The integration of the lexical borrowings of dioula language into the wè-north functional terminology constitutes a real opportunity in elaborating contents of the initial and post literacy handbooks.

Keywords : Literacy, lexical borrowing, integration, functional terminology, wè-north language

Introduction

La langue, instrument de communication constitue la base de la construction de l'identité et de la mémoire collective des peuples. En situation de contact entre les langues, il se pose des problèmes de communication et d'appropriation complète des nouvelles unités linguistiques. Ces problèmes sont du point de vue sociolinguistique réglés à travers l'usage des emprunts qui, il est reconnu, contribuent effectivement à l'enrichissement des langues emprunteuses. A l'instar d'autres langues naturelles, le wè-nord utilise dans la communication de nouvelles unités lexicales empruntées au dioula. Mais, en se référant aux études de LOUBIER (2011) et de MZOUGHJI (2015) sur les emprunts, « *les emprunts lexicaux représentent le moyen d'enrichissement linguistique le plus répandu et le plus observable au niveau des langues* » (MZOUGHJI, 2015 : 14). Les interrogations auxquelles il convient de répondre sont à savoir : quels sont les champs lexicaux des emprunts du dioula ? Comment intégrer les emprunts lexicaux du dioula dans la terminologie fonctionnelle wè-nord ? En quoi l'intégration des emprunts lexicaux du dioula dans la terminologie fonctionnelle wè-nord constitue une chance dans l'élaboration des contenus d'alphabétisation ?

L'hypothèse formulée est que l'élaboration des contenus des manuels d'alphabétisation en wè-nord serait une réussite si les emprunts lexicaux du dioula sont efficacement intégrés dans la terminologie fonctionnelle de la langue emprunteuse.

L'objectif visé est de montrer en quoi est-ce que l'intégration des emprunts lexicaux du dioula dans la terminologie fonctionnelle wè-nord constitue un avantage non négligeable dans l'élaboration des contenus des manuels pour l'alphabétisation en wè-nord.

L'approche théorique de la présente étude est REFLECT. Ce sigle signifie en français Alphabétisation Freirienne Régénérée à travers des Techniques de Renforcement des Capacités et des Pouvoirs de la Communauté. Selon REFLECT, l'adulte analphabète est une personne qui a des connaissances empiriques. Toutefois, pour s'adapter aux changements qui s'opèrent dans son milieu, il se doit d'acquérir des compétences instrumentales et fonctionnelles. Dans le processus d'alphabétisation fonctionnelle, REFLECT constitue une approche participative et co-constructive permettant à l'adulte analphabète d'accéder au développement individuel et collectif. Cette approche théorique est centrée sur l'adulte, intègre les programmes d'alphabétisation et explorent les contenus des manuels à l'effet de répondre efficacement aux besoins fonctionnels. La méthodologie adoptée a consisté à recueillir des données à travers la recherche documentaire et une série d'entretiens avec nos informateurs Dioula et Wè-nord. Les informations recueillies et traitées ont rendu possible nos analyses. S'agissant du plan de l'étude, il s'articule autour de cinq sections. La première concerne la présentation des langues dioula et wè-nord, la deuxième section s'intéresse aux résultats au plan linguistique des contacts des langues dioula et wè-nord. La troisième porte sur les champs lexicaux des emprunts du dioula par rapport à terminologie fonctionnelle wè-nord, la quatrième section concerne l'avantage de la pratique de l'alphabétisation à travers les manuels et enfin, la cinquième et dernière section porte sur l'opportunité que constitue l'intégration des emprunts lexicaux du dioula dans la terminologie fonctionnelle wè-nord au niveau de l'élaboration des contenus des manuels d'alphabétisation.

1. Présentation des langues dioula et wè-nord

Il s’agira dans cette partie de l’étude de présenter notamment la situation géographique de ces langues, les statistiques concernant le nombre de locuteurs, le niveau d’instrumentalisation et ainsi de suite.

1.1 Le dioula

Langue Mandé-Nord située au nord-ouest de la Côte d’Ivoire, le dioula fait partie de la famille des langues Niger-Congo. Cette langue transfrontalière est à ce jour parlée dans la plupart des pays en Afrique sub-saharienne. Le dioula est utilisé notamment dans le domaine commercial informel comme langue de travail. Aujourd’hui, près de 70% de la population ivoirienne parlent cette langue. Ces chiffres, au regard des données statistiques globales montrent que le dioula est la langue la plus parlée du pays. Cette langue reste en Côte d’Ivoire l’une des langues ayant fait l’objet d’études scientifiques et qui bénéficient d’une littérature relativement abondante.

1.2. Le wè-nord

Le wè est la langue parlée le peuple wè originaire de la forêt tropicale de l’ouest ivoirien. Langue appartenant à la branche kru de Côte d’Ivoire, le wè-nord à l’instar du dioula appartient à la famille linguistique Niger-Congo. En réalité, du point de vue linguistique il n’y a pas de différence fondamentale entre la langue wè-nord ou wobé et le wè-sud (guéré). Ce qui paraîtrait faire la différence née d’un malentendu administratif pendant la colonisation. En Côte d’Ivoire, on dénombre 156 300 locuteurs du wè-nord (Déazon, 2014 : 10). Les analphabètes parmi eux sont en nombre important. Mais, l’absence de données statistiques fiables rend impossible la fourniture de chiffres précis relatifs à la proportion de Wè-nord analphabètes tant dans les villages que dans les villes.

2. Les contacts de la langue wè-nord et du dioula : quels résultats au plan linguistique

Lorsqu’on remonte dans le temps, on constate que les premiers contacts des langues wè-nord et dioula sont liées à l’expansion du Mandé depuis le XIème (Salmon, 2006 : 5). Mais, ces contacts ce sont amplifiés au XIXème à travers la pénétration de Samory Touré à partir du nord de l’actuelle Côte d’Ivoire. Les résultats de ces contacts de langues sont linguistiquement visibles ont généré le phénomène d’emprunt. L’emprunt, un phénomène fréquent et indispensable dans les langues naturelles constitue la conséquence des contacts des langues (Kéita, 1997). Nous n’allons pas faire l’inventaire des emprunts lexicaux du dioula, mais la tâche ici sera d’intégrer, sans faire d’étude descriptive, ces emprunts dans la terminologie fonctionnelle wè-nord en fonction des champs lexicaux.

3. Les champs lexicaux des emprunts du dioula par rapport à terminologie fonctionnelle wè-nord

Les champs lexicaux dans cette étude désignent les domaines d’utilisation des emprunts du dioula. Les domaines d’usage des termes empruntés au dioula auxquels nous nous intéresserons particulièrement dans la présente étude sont : l’activité commerciale et le ménage. Les tons des termes empruntés ici ne sont pas notés et cela n’a aucun effet sur la morphologie et le sens de ces termes transcrits.

3.1 Les emprunts lexicaux en lien avec le commerce

Les emprunts lexicaux fondés sur l'activité commerciale se présentent comme suit :

- [dɔɔ] « marché » ;
- [dasjɔ] « argent » ;
- [dasi kemɛ jwe] « cinq cent francs » ;
- [nɛni] « pétrole lampant » ;
- [wotro] « charrette » ;
- [wotrotigi] « porte-faix » ;
- [barɔnini] « manœuvre ».

3.2 Les emprunts lexicaux en lien avec le ménage

Les emprunts lexicaux en lien avec le ménage sont notamment :

- [takla] « allumette » ;
- [fuu] « éponge » ;
- [blɔ] « sac » ;
- [nɛni] « pétrole lampant » ;
- [nɔnɔ] « lait » ;
- [dokafle] « fripperie » ;
- [sraa] « sacrifice ».

4. La pratique de l'alphabétisation à travers les manuels : un avantage considérable

Processus d'acquisition de la capacité de lire, d'écrire et de calculer, l'alphabétisation permet de doter le bénéficiaire d'outils intellectuels efficaces pour la prise de décisions motivées. Les formations à l'alphabétisation sont dispensées à travers des supports pédagogiques. Parmi ces supports nous avons des manuels, des fiches techniques, etc. L'usage de manuels appropriés a une importante incidence sur le bien-être socioéconomique du bénéficiaire et de sa communauté. Les compétences en lecture-écriture et en calcul écrit acquises à partir des manuels rendent possibles la réalisation du plein potentiel du bénéficiaire et lui permettent de contribuer significativement à son épanouissement individuel et collectif. Les apprentissages basés sur des manuels structurés et adaptés fournissent un avantage considérable, dans la mesure où ils génèrent la transformation économique et sociale de l'apprenant. En plus, ils contribuent la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD).

5. L'intégration des emprunts lexicaux du dioula dans la terminologie fonctionnelle wè-nord : une opportunité dans l'élaboration des contenus des manuels

L'élaboration des contenus des manuels d'alphabétisation fonctionnelle en langues maternelles, et plus spécifiquement dans la langue wè-nord n'est pas une tâche aisée. Elle fait généralement appel à une équipe pluridisciplinaire composée d'experts sélectionnés en fonctions des besoins de formation exprimés. C'est pourquoi, pour faciliter la tâche aux experts-concepteurs, les emprunts lexicaux du dioula, aujourd'hui profondément modifiés et intégrés aux schèmes phonologique, sémantique et morphosyntaxique habituels du wè-nord, ne devraient plus faire l'objet de recherche terminologique. En considération des champs lexicaux, les emprunts du dioula réadaptés en fonction du schème de communication de la langue wè-nord sont classés selon des séries de thèmes fonctionnels. Ces séries de thèmes serviraient de base dans l'élaboration des contenus des manuels d'alphabétisation des

locuteurs du wè-nord dans leur langue. Il s'agit en procédant ainsi, de poser les jalons de la réussite des projets et/ou programmes d'alphabétisation initiés à l'intention de ce public-cible.

Conclusion

En définitive, les changements morpho-phonologiques, sémantiques et syntaxiques que la langue wè-nord connaît à ce jour, sont le résultat des contacts séculaires qu'elle a eu avec le dioula. Les investigations entreprises laissent apparaître que compte tenue des avantages significatifs obtenus au travers de l'intégration des emprunts lexicaux du dioula dans la terminologie fonctionnelle wè-nord, il est à l'heure actuelle, impensable de balayer d'un revers de la main ces emprunts lexicaux pour rien ou pour quelconque raison que ce soit. Le succès des offres d'alphabétisation initiale et de post-alphabétisation dédiées aux locuteurs du wè-nord dans les zones rurales, périurbaines et urbaines passe inéluctablement par la prise en compte des emprunts susmentionnés dans l'élaboration des contenus des manuels de formation.

Références Bibliographiques

- Deazon André, *Introduction aux repères historico-culturels du peuple wè*, Abidjan, Les Editions Soka d'Afrique, 2014, 62 p.
- Diagana Ousmane, «Intégration phonique des emprunts français en soninké de Kaédi», llacan.vjf.cnrs.fr/PDF/Mandenkan13/13o_diagana.pdf [Consulté le 5/06/2017].
- Dubois Jean et Al, *Dictionnaire de Linguistique*, Larousse, Paris, 2002, 516 p.
- Egner Inge, *Précis de grammaire wobé*, Université Nationale de Côte d'Ivoire, Abidjan, 1989, 238 p.
- Gnonsoa Angèle, *Le masque au cœur de la société wè*, Abidjan, Frat Mat Editions, 2005, 135 p.
- Kéita Alou, «Le français régional : étude des emprunts lexématiques du français au jula», *Langues et linguistique*, n°23, Faculté des lettres, Université Laval, Canada, 1997, pp 33-68.
- Kethiri Brahim, *L'emprunt à l'arabe dans le français au Maghreb. Etude comparative*, Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université de Mentouri-constantine 1, Algérie, 2014, 457 p.
- Kodjo Niamkey Georges, *Le royaume de Kong (Côte d'Ivoire), Des origines à la fin du XIXème siècle*, L'Harmattan, 2006.
- Loubier Christiane, *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Office québécois de la langue française, Québec, 2011, 77 p.

Mzoughi Inès, *Intégration des emprunts lexicaux au français en arabe dialectal tunisien*,
Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université de Cergy – Pontoise, France,
2015, 327 p.

Ce volume rassemble les actes du premier colloque scientifique national du Laboratoire de Description, de Didactique et de Dynamique des Langues en Côte d'Ivoire (L3DL-CI). Il compte quatorze contributions de linguistes, de sociolinguistes et de didacticiens des Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan, Alassane Ouattara de Bouaké, Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo et de l'École Normale Supérieure d'Abidjan. L'étendue du thème *Le nom dans les langues naturelles* a favorisé la diversité des domaines d'analyse.

La première section de l'ouvrage est consacrée aux langues africaines. Elle compte des réflexions sur les noms de plusieurs natures (parenté, anthropologie, etc.) dans différents domaines linguistiques (phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique etc.) à la lumière des théories structurales, génératives et énonciatives. La deuxième section intéresse la socio-didactique. Elle offre des enquêtes en rapport avec le français en Côte d'Ivoire. La troisième section de ce volume traite des questions d'alphabétisation, de grammaire et linguistique d'un point de vue théorique et pragmatique. Dans cette partie, on note des recherches portant sur les opportunités que les patronymes et les emprunts représentent pour l'alphabétisation. Une étude contrastive entre le baoulé et l'anglais, d'un point de vue syntaxique, a été aussi effectuée.

Vu les divers angles d'étude du thème et la richesse des résultats des réflexions qui en découlent, ces actes intéresseront les linguistes, les sociolinguistes et les didacticiens spécialement ceux dont les domaines de recherche couvrent les langues de la famille Niger-Congo (les langues africaines) et de l'Indo-Européen.